

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ENERGY, THE
ENVIRONMENT
AND NATURAL RESOURCES

Chair:
The Honourable RICHARD NEUFELD

Tuesday, February 25, 2014
Thursday, February 27, 2014

Issue No. 7

First and second meetings on:
The current state of “One Call” programs that
identify critical underground infrastructure in Canada

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

ÉNERGIE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES NATURELLES

Président :
L'honorable RICHARD NEUFELD

Le mardi 25 février 2014
Le jeudi 27 février 2014

Fascicule n° 7

Première et deuxième réunions concernant :
L'état actuel des programmes de « centres d'appels
uniques » qui permettent au Canada d'identifier
les infrastructures souterraines essentielles

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

The Honourable Richard Neufeld, *Chair*

The Honourable Grant Mitchell, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Black	MacDonald
Boisvenu	Massicotte
* Carignan	Patterson
(or Martin)	Ringuette
* Cowan	Seidman
(or Fraser)	Sibbeston
Frum	Wallace

* Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Tannas (*February 21, 2014*).

The Honourable Senator Tannas replaced the Honourable Senator Patterson (*February 13, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président : L'honorable Richard Neufeld

Vice-président : L'honorable Grant Mitchell

et

Les honorables sénateurs :

Black	MacDonald
Boisvenu	Massicotte
* Carignan	Patterson
(ou Martin)	Ringuette
* Cowan	Siedman
(ou Fraser)	Sibbeston
Frum	Wallace

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénateur Tannas (*le 21 février 2014*).

L'honorable sénateur Tannas a remplacé l'honorable sénateur Patterson (*le 13 février 2014*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, February 13, 2014:

The Honourable Senator Wallace, for the Honourable Senator Neufeld, moved, seconded by the Honourable Senator MacDonald:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources be authorized to examine and report on the current state of “One Call” programs that identify critical underground infrastructure in Canada. In particular, the committee shall be authorized to:

Examine the ease of access to One Call programs and their damage prevention procedures, with a view to facilitating One Call services;

Examine best practice harmonization of underground protection practices and call-before-you-dig initiatives across federal, provincial, territorial and municipal government levels;

Recommend specific measures to enhance harmonization of best practices and the development of a national one call service; and

That the committee submit its final report no later than December 31, 2014 and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 13 février 2014 :

L'honorable sénateur Wallace, au nom de l'honorable sénateur Neufeld, propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald,

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, l'état actuel des programmes de « centres d'appels uniques » qui permettent, au Canada, d'identifier les infrastructures souterraines essentielles. Que le comité soit, en particulier, autorisé à :

Examiner la facilité d'accès à ces centres d'appels uniques et leurs procédures de prévention des dégâts en vue de favoriser des programmes de centre d'appels uniques;

Examiner l'harmonisation des pratiques exemplaires en matière de protection des infrastructures souterraines ainsi que les initiatives d'« appels avant de creuser » lancées au niveau fédéral, provincial, territorial ou municipal;

Recommander des mesures précises visant à faciliter l'harmonisation des pratiques exemplaires et la mise en place d'un centre national d'appels uniques;

Que le comité présente son rapport final au plus tard le 31 décembre 2014 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 25, 2014
(13)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5:32 p.m., in room 257, East Block, the deputy chair, the Honourable Grant Mitchell presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boisvenu, Frum, MacDonald, Mitchell, Patterson, Ringuette, Seidman, Sibbeston and Wallace (9).

In attendance: Sam Banks, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 13, 2014, the committee began its examination of the current state of “One Call” programs that identify critical underground infrastructure in Canada.

WITNESSES:

Canadian Common Ground Alliance:

Michael Sullivan, Executive Director.

Ontario Regional Common Ground Alliance:

Bryon Sackville, President and Chief Executive Officer.

Legislative Assembly of Ontario:

Robert Bailey, M.P.P., Sarnia—Lambton.

The chair made a statement.

Mr. Sullivan, Mr. Sackville and Mr. Bailey each made a statement and answered questions.

At 7:13 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, February 27, 2014
(14)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:48 a.m., in room 257, East Block, the deputy chair, the Honourable Grant Mitchell presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boisvenu, Frum, MacDonald, Massicotte, Mitchell, Patterson, Ringuette, Seidman, Sibbeston and Wallace (10).

In attendance: Sam Banks and Marc LeBlanc, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 25 février 2014
(13)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 17 h 32, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Grant Mitchell (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boisvenu, Frum, MacDonald, Mitchell, Patterson, Ringuette, Seidman, Sibbeston et Wallace (9).

Également présente : Sam Banks, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 13 février 2014, le comité entreprend l'examen de l'état actuel des programmes de « centres d'appels uniques » qui permettent au Canada d'identifier les infrastructures souterraines essentielles.

TÉMOINS :

Canadian Common Ground Alliance :

Michael Sullivan, directeur exécutif.

Ontario Regional Common Ground Alliance :

Bryon Sackville, président-directeur général.

Assemblée législative de l'Ontario :

Robert Bailey, député provincial, Sarnia—Lambton.

Le président fait une déclaration.

M. Sullivan, M. Sackville et M. Bailey font chacun un exposé et répondent aux questions.

À 19 h 13, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 27 février 2014
(14)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 48, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Grant Mitchell (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boisvenu, Frum, MacDonald, Massicotte, Mitchell, Patterson, Ringuette, Seidman, Sibbeston et Wallace (10).

Également présents : Sam Banks et Marc LeBlanc, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 13, 2014, the committee continue its examination of the current state of “One Call” programs that identify critical underground infrastructure in Canada.

WITNESSES:

Canadian Gas Association:

Paula Dunlop, Director, Public Affairs and Strategy;

Jim Tweedie, Director, Operations, Safety and Integrity Management.

The chair made a statement.

Ms. Dunlop and Mr. Tweedie together made a statement and answered questions.

At 9:44 a.m., the committee suspended.

At 9:46 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

After debate, it was agreed that the chair be authorized to seek authority from the Senate for the following order of reference:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources be authorized to examine and report on non-renewable and renewable energy development including energy storage, distribution, transmission, consumption and other emerging technologies in Canada’s three northern territories. In particular, the committee shall be authorized to:

Identify energy challenges facing northern territories including the state of existing energy services and infrastructure assets as well as related economic, social, geographic and environmental challenges;

Identify existing federal and territorial programs and measures aimed at improving energy use and supply in the north;

Examine ways of enhancing and diversifying energy production for domestic needs and export markets; and

Examine ways of improving the affordability, availability, reliability and efficiency of energy use for industries, businesses, governments, and residents in the north.

That the committee submit its final report no later than December 31, 2014 and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 13 février 2014, le comité poursuit l’examen de l’état actuel des programmes de « centres d’appels uniques » qui permettent au Canada d’identifier les infrastructures souterraines essentielles.

TÉMOINS :

Association canadienne du gaz :

Paula Dunlop, directrice, Affaires publiques et stratégie;

Jim Tweedie, directeur, Exploitation, sécurité et intégrité.

Le président fait une déclaration.

Mme Dunlop et M. Tweedie font un exposé et répondent aux questions.

À 9 h 44, le comité suspend ses travaux.

À 9 h 46, conformément à l’article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour que le comité puisse étudier un projet d’ordre du jour (travaux futurs).

Après débat, il est convenu que le président soit autorisé à demander au Sénat d’approuver l’ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent de l’énergie, de l’environnement et des ressources naturelles soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, le développement des énergies renouvelables et non renouvelables dans les trois territoires du Nord, y compris le stockage, la distribution, la transmission et la consommation d’énergie, de même que les technologies émergentes. Le comité sera notamment autorisé à porter son attention sur les points suivants :

Les défis énergétiques que doivent relever les trois territoires, notamment en ce qui concerne l’état des infrastructures et des services énergétiques existants, de même que les défis économiques, sociaux, géographiques et environnementaux connexes;

Les mesures et les programmes fédéraux et territoriaux actuels qui visent à améliorer la consommation d’énergie et l’approvisionnement en énergie dans le Nord;

Les moyens de renforcer et de diversifier la production d’énergie pour les besoins intérieurs et les marchés d’exportation; et

Les moyens d’améliorer la fiabilité des sources d’énergie, de rendre l’énergie plus abordable et plus accessible pour les industries, les entreprises, les gouvernements et les résidents du Nord, et d’améliorer l’efficacité énergétique des consommateurs d’énergie du Nord.

Que le comité présente son rapport final au plus tard le 31 décembre 2014 et qu’il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

At 10:02 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 10 h 2, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Lynn Gordon

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 25, 2014

The Standing Senate Committee on Energy, The Environment and Natural Resources met this day at 5:32 p. m. to study the current state of “One Call” programs that identify critical underground infrastructure in Canada.

Senator Grant Mitchell (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Welcome to this hearing of the Standing Senate Committee on Energy, The Environment and Natural Resources. My name is Grant Mitchell. I represent the province of Alberta in the Senate, and I am the deputy chair of this committee. Senator Neufeld, the chair, regrets that he is unable to attend today's hearing.

[*English*]

I want to welcome all of the senators and our witnesses. I want to welcome members of the public and staff in the room and members of the public who may be viewing these committee hearings today. I'm going to begin by having the senators introduce themselves. Then, we'll introduce what this is all about, and then we'll turn it over to our witnesses.

As I said, I'm Grant Mitchell. I represent the Senate for Alberta. I'm from Alberta, and I sit in the Senate. Let me get that out straight. I have the pleasure of chairing. I'm deputy chair of this committee, but because Richard Neufeld, the chair, is unable to be here today, I've been asked to sit in. It's a pleasure to do that.

I'm going to introduce Sam Banks from the Library of Parliament, whose research assistance is of profound assistance to us, and Lynn Gordon, who manages this committee in an excellent fashion as all of us members know. I would ask to start on my right with the introduction of the senators.

Senator Boisvenu: I'm Pierre-Hugues Boisvenu. Welcome.

Senator Sibbeston: I'm Nick Sibbeston from the Northwest Territories.

[*Translation*]

Senator Ringuette: Senator Pierrette Ringuette, New Brunswick.

[*English*]

Senator MacDonald: Michael MacDonald from Nova Scotia.

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal, Quebec.

Senator Frum: Linda Frum, Ontario.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 25 février 2014

Le Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 17 h 32, pour étudier l'état actuel des programmes de « centres d'appels uniques » qui permettent, au Canada, d'identifier les infrastructures souterraines essentielles.

Le sénateur Grant Mitchell (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le vice-président : Bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je suis Grant Mitchell. Je représente la province de l'Alberta au Sénat, et je suis vice-président de ce comité. Le sénateur Neufeld, le président, regrette de ne pouvoir assister à la réunion d'aujourd'hui.

[*Traduction*]

Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les sénateurs ainsi qu'à nos témoins. Bienvenue également à nos téléspectateurs de même qu'aux membres du public et du personnel ici présents. Je vais demander aux sénateurs de se présenter, après quoi je vous parlerai de l'objet de notre réunion avant de céder la parole à nos témoins.

Comme je le disais, je m'appelle Grant Mitchell et je représente l'Alberta au Sénat. Je suis vice-président de ce comité, mais comme notre président, Richard Neufeld, n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui, on m'a demandé d'occuper le fauteuil. C'est donc avec plaisir que je préside cette séance.

J'aimerais vous présenter Mme Sam Banks, de la Bibliothèque du Parlement, dont les travaux de recherche nous sont d'un grand secours, et Mme Lynn Gordon, qui gère très efficacement les activités de notre comité, comme tous mes collègues le savent fort bien. J'invite maintenant ceux-ci à se présenter en commençant à ma droite.

Le sénateur Boisvenu : Je m'appelle Pierre-Hugues Boisvenu. Je vous souhaite la bienvenue.

Le sénateur Sibbeston : Je suis Nick Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest.

[*Français*]

La sénatrice Ringuette : Sénatrice Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal.

La sénatrice Frum : Linda Frum, Ontario.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

The Deputy Chair: Today, we're starting the first of a series of meetings on what's called "One Call." To many Canadians it will be known as "Call Before You Dig," and it's a remarkable initiative by various businesses and a group that's formed — and I'll let the witnesses describe all of that — to help prevent punctures and breakages of underground infrastructure, pipelines and so on in this country, which account for a great percentage of the punctures that do occur. It's an important study because it relates to safety. It's an important study because it relates to business efficiency. It's also an interesting study, if I can put it in some context, in that it's a follow-up study, by this committee, that arose out of an earlier study that we did on hydrocarbon transportation safety. We came across this issue on a number of quite independent occasions — visits in Sarnia and visits in Calgary, where it first came up. We found out about this national initiative that has gained real momentum in Ontario in particular.

Today, we have three experts to help us with this. We have, from the Legislative Assembly of Ontario, Robert Bailey, MPP, Sarnia—Lambton. We were just talking earlier, and I can say that he has done something that very few MPPs are able to do, which is getting a private member's bill passed, one of this substance and this consequence, which was passed in Ontario. I welcome you, and I congratulate you for having done that. I know how hard that is.

We have, from the Canadian Common Ground Alliance, Michael Sullivan, Executive Director, and, from the Ontario Regional Common Ground Alliance, Bryon Sackville, President and Chief Executive Officer. I think you'll find from these three people a real passion for this initiative and for its importance. I understand, Mr. Sullivan, that you are going to start. The floor is yours.

Michael Sullivan, Executive Director, Canadian Common Ground Alliance: Thank you very much, senators of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. On behalf of the Canadian Common Ground Alliance, I wish to express my appreciation for the opportunity to address the committee today. This is an important day for public safety. As you heard, my name is Mike Sullivan. I am the executive director of the Canadian Common Ground Alliance, and I'm also the president of the Alberta One-Call Corporation. The Canadian Common Ground Alliance, the CCGA, works to reduce damage to buried infrastructure on a national scale to ensure public, worker and community safety, environmental protection, and the integrity of services by promoting effective damage prevention practices in Canada.

Le vice-président : Nous amorçons aujourd'hui une série de séances sur les programmes d'appel unique que bien des Canadiens connaissent mieux sous la désignation « Téléphonnez avant de creuser ». C'est une initiative formidable de plusieurs entreprises et d'un groupe qui a été formé — et je vais laisser nos témoins nous en parler — pour contribuer à la prévention des perforations et des bris pouvant affecter nos infrastructures souterraines, nos canalisations et nos installations semblables. Ces incidents comptent pour une proportion considérable des problèmes touchant ces installations. C'est une étude importante parce que la sécurité est en cause tout comme l'efficacité des entreprises. Question de mettre les choses en contexte, il est aussi intéressant de noter que cette étude découle en quelque sorte des travaux de notre comité sur la sécurité dans le transport des hydrocarbures. Dans le cadre de cette autre étude, la question qui nous interpelle aujourd'hui a été soulevée en différentes occasions, notamment lors de visites à Sarnia et à Calgary où on l'a évoquée pour la première fois. Nous avons été à même de constater que cette initiative nationale a vraiment pris de l'ampleur, en Ontario tout particulièrement.

Nous allons pouvoir compter aujourd'hui sur l'aide de trois experts en la matière. De l'Assemblée législative de l'Ontario, nous accueillons Robert Bailey, député provincial de Sarnia—Lambton. Pour avoir eu l'occasion de discuter avec lui précédemment, je peux vous dire qu'il a accompli quelque chose que très peu de députés provinciaux ont été capables de faire. En effet, il a réussi à faire adopter en Ontario un projet de loi d'initiative parlementaire sur ce sujet des systèmes d'appel unique. Je vous souhaite donc la bienvenue et je vous félicite pour cette réalisation. Je sais à quel point cela est difficile.

Nous recevons également Michael Sullivan, directeur exécutif de la Canadian Common Ground Alliance, et Bryon Sackville, président-directeur général de l'Ontario Regional Common Ground Alliance. Je pense que vous pourrez facilement constater que ces trois hommes sont tout à fait passionnés par cette initiative qui revêt une grande importance à leurs yeux. Je crois, monsieur Sullivan, que vous serez le premier à parler. Nous vous écoutons.

Michael Sullivan, directeur exécutif, Canadian Common Ground Alliance : Merci beaucoup, mesdames et messieurs les sénateurs et sénatrices membres du Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Au nom de la Canadian Common Ground Alliance, je tiens à vous exprimer ma reconnaissance de m'avoir donné l'occasion de témoigner devant le comité aujourd'hui. C'est une journée importante pour la sécurité publique. Comme on vous l'a déjà indiqué, je m'appelle Mike Sullivan et je suis le directeur exécutif de la Canadian Common Ground Alliance (CCGA). Je suis également président de la Société Alberta One-Call. La CCGA a pour mandat de réduire les dommages causés aux infrastructures souterraines à l'échelle nationale afin d'assurer la sécurité du public, des travailleurs et de la communauté, la protection de

Damage prevention is a shared responsibility, and in that regard, the CCGA believes that anything reasonably possible to meet Canadian expectations relative to their safety and the integrity of services that support our daily lives should be done.

Buried underground in Canada is a complex network of millions of kilometres of electricity, gas, cable, pipes, water and telecommunications services. From a design and operations perspective, there is a high level of confidence shared by the owners and operators and the regulators in the integrity of those buried utilities. However, should that buried infrastructure be damaged by uncontrolled or poorly conducted excavation, public and worker safety, as well as the integrity of this buried network, is exposed to unnecessary risk and consequence whereby an excavation mishap could result in serious injury or even death to workers or to members of the public or could cause environmental risk or service interruption.

Over the past four decades, Call Before You Dig has acquired considerable public equity by increasing the public's awareness of the presence of buried infrastructure and has become the vital first step in a process designed to maintain public safety and the integrity of that infrastructure during excavation. Despite awareness of Call Before You Dig, excavation damage continues to put the safety of the public, the worker, our communities and the environment at risk.

Damage to critical buried infrastructure by uncontrolled excavation in Canada is a daily safety issue across the nation. On average, Canada's complex network of buried infrastructure is damaged more than 8,000 times per year — or at least 31 times a day. Excavators who have not identified the location of these services before digging are the primary cause of that damage. In fact, a recent CCGA report on damage that occurred in Quebec, Ontario and British Columbia in 2012 concluded that 40 per cent of all reported damage was due to a failure to notify the One Call or contact centre, and 39 per cent was due to insufficient excavation practices. But the issue goes beyond simply not calling before you dig. A lack of comprehensive coverage is also to blame.

In most jurisdictions across Canada, registering, or membership, with a One Call centre is merely a suggestion, not a requirement, and that exposes unregistered buried infrastructure and public safety to unnecessary risk.

l'environnement, ainsi que l'intégrité des services en faisant la promotion de pratiques efficaces de prévention des dommages partout au Canada.

La prévention des dommages est une responsabilité partagée, et, à cet égard, la CCGA croit qu'il faut faire tout ce qui est raisonnablement possible pour répondre aux attentes des Canadiens sur le plan de la sécurité et de l'intégrité des services qui nous aident dans nos vies quotidiennes.

Au Canada, le souterrain est composé d'un réseau complexe de millions de kilomètres d'installation d'électricité et de gaz naturel, de câbles, de tuyaux, ainsi que de services d'approvisionnement en eau et de télécommunications. Dans une optique de conception et d'exploitation, les propriétaires, les opérateurs et les organismes de réglementation affichent tous un niveau de confiance très élevé envers ces services publics souterrains. Toutefois, si l'infrastructure souterraine est endommagée par des travaux d'excavation non contrôlés ou mal effectués, alors la sécurité du public et des travailleurs, ainsi que l'intégrité de ce réseau souterrain sont exposées à des risques inutiles; un accident d'excavation pourrait causer des blessures graves ou le décès de travailleurs ou de citoyens, ainsi qu'une interruption de service ou des dommages environnementaux.

Au cours des quatre dernières décennies, le service « Téléphonez avant de creuser » a acquis une notoriété publique considérable en sensibilisant davantage la population à la présence d'infrastructures souterraines et il est devenu la première étape essentielle d'un processus visant à assurer la sécurité publique et l'intégrité de l'infrastructure durant les travaux d'excavation. Malgré la réussite des activités de sensibilisation du service « Téléphonez avant de creuser », les dommages causés par les travaux d'excavation continuent de mettre en péril la sécurité du public, des travailleurs, de nos communautés et de l'environnement.

Les dommages aux infrastructures souterraines essentielles à la suite de travaux d'excavation non contrôlés sont un problème de sécurité publique quotidien au Canada. En moyenne, le réseau complexe d'infrastructures souterraines du Canada est endommagé 8 000 fois par année, soit au moins 31 fois par jour. Les excavateurs qui n'ont pas déterminé où se trouvent ces infrastructures avant de creuser sont la principale cause de ces dommages. En fait, un récent rapport de la CCGA sur les dommages survenus au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique publié en 2012 a révélé que 40 p. 100 des dommages signalés sont causés par le fait qu'aucune demande de localisation n'a été présentée auprès du centre d'appel unique et que 39 p. 100 des dommages sont attribuables à des pratiques d'excavation déficientes. Toutefois le problème va bien au-delà du seul fait de ne pas recourir au service « Téléphonez avant de creuser ». Il faut aussi tenir compte du manque de couverture complète.

Dans la plupart des provinces et des territoires du Canada, l'inscription ou l'adhésion à un centre d'appel unique n'est qu'une simple suggestion, ce qui expose les infrastructures souterraines non enregistrées et la sécurité publique à des risques inutiles.

Beyond the obvious danger to public safety and the environment, societal costs associated with these damages, such as the need for emergency response, evacuation and repair, cost Canadian taxpayers hundreds of millions of dollars every year. A recent report determined damage to Quebec's infrastructure cost Quebec taxpayers \$75 million in 2012 alone.

While advancements in technology and improved excavation practices and methods can have a positive impact in reducing damages, Canadians will only realize the true value of the damage prevention process when a one-window approach that triggers that process exists in all jurisdictions.

With the exception of the province of Ontario, which passed legislation in 2012 requiring all owners and operators of buried utilities within the public right-of-way to register with Ontario One Call, true One Call services in Canada remains a voluntary concept for the most part. While One Call services and centres exist across most of Canada, joining or registering with those centres is merely a suggestion and is left to the choice of the buried infrastructure owner.

Now, at the opposite end of the spectrum, excavators are required by both provincial and federal legislation to identify the location of buried infrastructure before digging. Common sense suggests that the natural place for the excavator to start would be a true One Call centre where owners and operators of all buried infrastructure in that jurisdiction would be required to register the location of their buried plant. As it is, across most of Canada excavators are left to their own devices in determining, through any and all available means, the presence of any other buried infrastructure in the vicinity of their digging project that is not registered with a One Call centre.

Establishing One Call service and access across Canada that requires owners or operators of all infrastructure within a public right-of-way to register with the One Call centre, and mandating that all excavators contact the One Call centre to trigger the damage prevention process by requesting a locate, would significantly reduce damage to Canada's critical buried infrastructure. It would enhance public safety and service reliability and save taxpayers hundreds of millions of dollars every year.

The CCGA is working to address this via three objectives. First, support for the establishment of mandatory "Before You Dig" legislation with enforcement. This legislation would require excavators to request locates prior to excavation and make following the damage prevention process a requirement, not a suggestion, without exemption.

Outre les dangers évidents qui pèsent sur la sécurité publique et l'environnement, les coûts de tels dommages pour la société, comme l'intervention d'urgence, l'évacuation et la réparation, ajoutent chaque année des centaines de millions de dollars au fardeau fiscal des contribuables. Un récent rapport a établi que les coûts de l'infrastructure souterraine de la province s'élevaient en 2012 seulement à 75 millions de dollars pour les contribuables québécois.

Bien que les progrès technologiques et des méthodes et des pratiques d'excavation améliorées puissent réduire les dommages causés, les Canadiens réaliseront l'importance réelle d'un processus de prévention des dommages seulement lorsque toutes les provinces et tous les territoires disposeront d'un guichet unique permettant de déclencher ce processus.

À l'exception de l'Ontario qui a adopté en 2012 une loi exigeant que tous les propriétaires et opérateurs de services publics souterrains dans les limites de l'emprise publique s'inscrivent au service Ontario One Call, la majorité des services d'appel unique demeurent un concept volontaire. Bien qu'il existe des services semblables dans presque toutes les régions du Canada, l'inscription des infrastructures souterraines n'est qu'une simple suggestion et est laissée à la discrétion du propriétaire de l'infrastructure souterraine.

Toutefois, complètement à l'opposé, les excavateurs sont obligés en vertu des lois fédérales et provinciales, de localiser l'infrastructure souterraine avant de creuser. Le bon sens voudrait que la meilleure place pour qu'un excavateur commence ses recherches soit un centre d'appel unique, où les propriétaires et les opérateurs de toutes les infrastructures souterraines de cette province ou de ce territoire inscrivent l'emplacement de leurs infrastructures. À l'heure actuelle, dans la plupart des régions du Canada, les excavateurs doivent se fier à leurs propres appareils pour déterminer, d'une manière ou d'une autre, s'il y a une infrastructure souterraine à proximité de leur projet d'excavation qui n'est pas inscrite au centre d'appel unique.

Pour réduire de façon significative les dommages causés aux infrastructures souterraines essentielles du Canada, améliorer la sécurité publique et la fiabilité du service, et permettre aux contribuables canadiens d'économiser des centaines de millions de dollars chaque année, il faudrait rendre accessible un service d'appel unique partout au Canada, obliger les propriétaires et les opérateurs de toutes les infrastructures souterraines dans les limites de l'emprise publique à s'inscrire à un centre d'appel unique, et exiger que tous les excavateurs communiquent avec ce centre pour déclencher le processus de prévention des dommages en demandant que l'on localise les infrastructures.

La CCGA travaille à l'établissement d'un tel processus en ayant trois objectifs en tête. Premièrement, on préconise l'adoption d'une mesure législative obligeant les entreprises à appeler avant de creuser. Les excavateurs seraient donc tenus de s'informer pour connaître l'emplacement des installations souterraines avant que les travaux d'excavation puissent avoir lieu. Il faut aussi rendre obligatoire, sans exception, le processus de prévention des dommages.

Second, simplified access to One Call centres across Canada that triggers the damage prevention process to ultimately confirm the location of all buried infrastructure in the vicinity of proposed excavation, once again, without exception.

Third, addressing Canadians' evolving worker and public safety expectations by harnessing new and emerging technologies and developing, simplifying and promoting national access points, including toll-free numbers, a national bilingual website, which is in existence right now, www.clickbeforeyoudig.com and www.CliquezAvantdeCreuser.com, and mobile applications that excavators can easily use for pre-excavation utility locates.

Once the Common Ground Alliance in the United States was able to achieve similar goals in 2004, damage to buried utilities dropped by 40 per cent over a four-year period. In fact, a recent DIRT report, the Damage Information Reporting Tool from the Common Ground Alliance in the U.S., confirmed that when a locate request was made to a One Call or contact centre, damage to buried infrastructure was eliminated 99 per cent of the time.

With the increase in infrastructure development activity across Canada, there is a growing discussion over the integrity of Canada's critical buried infrastructure. As part of that discussion, the CCGA is firmly of the view that one of the most effective ways to enhance the integrity of Canada's existing and proposed utility network, including existing and proposed transmission pipelines, is to secure legislation without exemption requiring the establishment of One Call service across Canada, mandatory registration of buried infrastructure with those services, and an enforceable obligation to comply with the damage prevention process. By that I mean request a locate, wait the required time, respect the marks and dig safely.

In an effort to promote its view of what damage prevention legislation should include for being effective, the CCGA developed a damage prevention white paper articulating the principles and elements for effective legislation that would result in safer digging practices, greater protection of underground infrastructure, and greater assurance of community safety. This paper was distributed to the committee on June 20, 2013, and I have taken the liberty of distributing it again today. It details 10 key components for effective and consistent damage prevention legislation and regulation across Canadian jurisdictions.

A recent milestone in Canada was the passing of Bill 8 in Ontario, the Ontario Underground Infrastructure Notification System Act, 2012, an Act respecting an underground infrastructure notification system for Ontario.

Deuxièmement, on souhaite simplifier l'accès aux centres d'appel unique de tout le pays qui déclenchent le processus de prévention des dommages afin de confirmer l'emplacement de toutes les infrastructures souterraines à proximité du site d'excavation projeté, et ce, encore une fois sans exception.

Troisièmement, on veut répondre aux attentes évolutives des Canadiens sur le plan de la sécurité publique par l'exploitation de nouvelles technologies ainsi que le développement, la simplification et la promotion de nombreux points d'accès nationaux : les numéros sans frais, un site web national bilingue (www.cliquezavantdecreuser.com), et des applications mobiles que les excavateurs peuvent utiliser facilement pour localiser les services publics souterrains avant de commencer leurs travaux d'excavation.

Une fois que la Common Ground Alliance des États-Unis a réussi à atteindre des objectifs similaires en 2004, les dommages aux services publics souterrains ont chuté de 40 p. 100 en quatre ans. En fait, un récent rapport sur l'ORDI (Outil de rapport sur les dommages aux infrastructures) publié par la Common Ground Alliance des États-Unis a confirmé que, lorsqu'une demande de localisation est présentée à un centre d'appel unique, il n'y a aucun dommage à l'infrastructure souterraine dans 99 p. 100 des cas.

Avec l'augmentation du nombre de projets de construction d'infrastructures au Canada, on parle de plus en plus de l'intégrité des infrastructures souterraines essentielles du pays. Dans le cadre de cette discussion, la CCGA est fermement convaincue qu'un des meilleurs moyens pour améliorer l'intégrité du réseau de services publics existant et projeté du Canada, y compris les pipelines de transport, est d'adopter une législation exigeant, sans exception, la mise sur pied d'un service de centre d'appel unique partout au Canada; l'inscription obligatoire des infrastructures souterraines à ce service; et une obligation exécutoire de se conformer au processus de prévention des dommages, c'est-à-dire demander une localisation, attendre le temps requis, respecter le marquage et creuser en toute sécurité.

Dans un effort pour promouvoir son point de vue sur ce que devrait comporter la législation sur la prévention des dommages pour être efficace, la CCGA a préparé un livre blanc sur la prévention des dommages qui inclut les principes et les éléments pour instaurer des lois efficaces. Ces mesures donneraient lieu à des pratiques d'excavation plus sécuritaires, à une meilleure protection des infrastructures souterraines, et à une sécurité communautaire accrue. Ce document a été distribué au Comité permanent le 20 juin 2013 et j'ai pris la liberté de vous le distribuer à nouveau aujourd'hui. Il expose en détail les dix éléments clés pour avoir des lois et des règlements efficaces et uniformes en matière de prévention des dommages dans l'ensemble des provinces et des territoires canadiens.

Un récent jalon en matière de prévention des dommages a été l'adoption en Ontario du projet de loi 8, la Loi de 2012 sur un système d'information sur les infrastructures souterraines en Ontario.

This act requires that owners and operators of underground infrastructure specified in the act become members of, or register their facilities with, Ontario One Call. When a request for information about a proposed excavation or dig in the vicinity of that infrastructure is received, the member is required to locate and mark its underground infrastructure that may be affected by the excavation, or indicate to the excavator that its underground infrastructure will not be affected by the excavation. The act also obligates excavators to obtain information respecting underground infrastructure before beginning an excavation or a dig and creates offences for failure to comply with the act or regulations.

Finally, development of a Canadian damage prevention standard, CSA Z247, "Damage Prevention for the Protection of Underground Energy and Utility Networks," has been undertaken under the auspices of the Canadian Standards Association and is well under way. The technical committee charged with drafting the standard consists of a wide cross-section of damage prevention stakeholders, including owners and operators of buried utilities, pipeline, fibre optic, telecommunications, electricity, gas distribution, water and sewer facilities, locators and regulators, excavators, contractors and other practitioners, as well as representatives of municipalities from across Canada, who for the very first time are working together as a single team to develop a national damage prevention standard for safe excavation.

CSA Z247 aims to address the challenges facing damage prevention in Canada, identifying the damage prevention process and outlining key elements that, when consistently applied, can and will reduce damage to all buried infrastructure and significantly enhance public safety. The standard also strives to address the public expectation that those engaged in excavating should enjoy a reasonable level of confidence that their own safety will not be compromised once they have triggered the damage prevention process to identify and protect buried plant in the vicinity of their excavation.

Beyond the significance of developing the standard for the purposes of practical implementation, the CCGA recognizes the benefit of the symmetry that could be realized should the standard be referenced in legislation. Should that occur, the language within the standard effectively becomes a requirement of legislation and can achieve the CCGA's desired results articulated earlier in my commentary.

Senators, in closing, allow me to be bold. Nationwide in Canada, there is no legislation governing the damage prevention process or One Call in Canada. It does not exist. To date, there has not been any other opportunity to examine the One Call

Cette loi exige que les propriétaires et les opérateurs d'infrastructures souterraines précisés dans la loi deviennent membres de la société Ontario One Call ou enregistrent leurs installations auprès de cette société. Lorsqu'un membre reçoit une demande de renseignements au sujet d'un projet d'excavation ou de creusage à proximité d'une infrastructure, il est tenu de localiser et de marquer l'emplacement de ses infrastructures souterraines qui peuvent être perturbées par l'excavation ou de signaler que celles-ci ne seront pas perturbées par les travaux. La loi exige également que les excavateurs obtiennent les renseignements sur les infrastructures souterraines avant de commencer l'excavation ou le creusage. La loi érige en infraction la non-conformité aux dispositions législatives ou réglementaires.

Finalement, les travaux ont commencé et progressé concernant une norme en matière de prévention des dommages au Canada par l'entremise de l'Association canadienne de normalisation. Cette norme portera le nom CSA Z247, La prévention des dommages en vue de protéger l'infrastructure souterraine et les réseaux des services publics. Le comité technique chargé de rédiger la version provisoire de la norme est composé d'une vaste gamme d'intervenants en prévention des dommages, dont des propriétaires et des opérateurs du domaine des pipelines, de la fibre optique, des télécommunications, de l'électricité, de la distribution du gaz naturel, de l'approvisionnement en eau et des égouts, des entreprises de localisation, des organismes de réglementation, des excavateurs, des entrepreneurs ainsi que des représentants du monde municipal de partout au Canada. Ces gens collaborent pour la première fois au sein d'une même équipe en vue d'élaborer une norme nationale en matière de prévention des dommages pour des excavations en toute sécurité.

La norme CSA Z247 a pour objectif de relever les défis associés à la prévention des dommages au Canada, de déterminer les processus de prévention des dommages, d'en souligner les principaux éléments qui, s'ils sont appliqués de façon uniforme, peuvent réduire et réduiront les dommages causés à toutes les infrastructures souterraines, et d'accroître de façon significative la sécurité publique. La norme vise aussi à répondre aux attentes des citoyens quant au niveau de confiance raisonnable que l'on doit accorder aux personnes chargées des travaux d'excavation afin de s'assurer que leur propre sécurité ne sera pas compromise une fois que le processus pour localiser et protéger les infrastructures souterraines à proximité de leur lieu d'excavation a été déclenché.

Outre l'importance de développer une norme à des fins de mise en œuvre pratique, la CCGA reconnaît l'avantage de la symétrie qui pourrait être atteinte si les lois renvoient à la même norme. Dans ce cas, le libellé de la norme devient effectivement une exigence des lois et peut permettre l'atteinte des résultats visés par la CCGA dont j'ai fait mention précédemment.

Sénateurs et sénatrices, en terminant, permettez-moi d'être audacieux. Il n'existe aucune législation nationale régissant le processus de prévention des dommages ou le service d'appel unique au Canada. Il ne s'est présenté jusqu'à maintenant aucune

process that even remotely approaches this standing committee's scope. This standing committee has opened the door to a path that can realize this critical and pivotal goal. By influencing the development of balanced legislation across all jurisdictions requiring owners of buried infrastructure to register with the One Call system and excavators to request a locate from the One Call centre prior to any excavation, this standing committee will bring dramatic and positive change to the damage prevention process in Canada. It will save taxpayers millions of dollars in repairs and societal costs. It will enhance public, worker and community safety, and, ultimately, it will save lives.

On behalf of the Canadian Common Ground Alliance, its board of directors, the Common Ground Alliance regional partners, the thousands of damage prevention stakeholders across Canada and the millions of Canadians who rely on the integrity of this great nation's buried infrastructure, I wish to thank you for the opportunity to appear before the committee, and I urge you to take this work to the finish line and influence the implementation of One Call damage prevention legislation across all provinces and territories. Thank you.

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. Sullivan, for that presentation. Thank you very much for your endorsement of the work of this committee.

I'm going to go next to Mr. Sackville. There's a method to this, which is that we've had the national perspective, and now we're going to have an Ontario association perspective as well. Then we have the actual, nitty-gritty legislation perspective. You are Ontario. Thank you.

Bryon Sackville, President and Chief Executive Officer, Ontario Regional Common Ground Alliance: Senators of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, on behalf of the Ontario Regional Common Ground Alliance, I wish to express my appreciation for the opportunity to address the committee today. My name is Bryon Sackville. I am the president and chief executive officer of the Ontario Regional Common Ground Alliance. The Ontario Regional Common Ground Alliance is a regional partner of the Common Ground Alliance, the CCGA. I sit on the executive board of the CCGA, holding the position of secretary.

The Ontario Regional Common Ground Alliance, the ORCGA, is a non-profit organization that began in 2003 and presently has over 440 members. These members are made up of underground facility owners, excavators and locators within the province of Ontario. The ORCGA is a member-driven association, dedicated to ensuring public safety, environmental protection and the integrity of services by promoting effective damage-prevention practices. Our mission is to enhance public safety and utility infrastructure reliability through a unified

occasion d'étudier le processus de centre d'appel unique s'approchant le moins du monde de la portée de ce comité permanent. Votre comité a ouvert la porte à un moyen d'atteindre cet objectif essentiel. En influant sur l'élaboration d'une législation équilibrée dans toutes les provinces et tous les territoires où les propriétaires d'infrastructures souterraines doivent s'inscrire à un centre d'appel unique et où les excavateurs doivent demander une localisation à un tel centre avant toute excavation, le comité permanent apportera un changement majeur et positif au processus de prévention des dommages à travers le Canada, permettra aux contribuables d'économiser des millions de dollars en réparations et en coûts pour la société, accroîtra la sécurité du public, des travailleurs et de la communauté, et, en fin de compte, sauvera des vies.

Au nom de la Canadian Common Ground Alliance, de son conseil d'administration, de ses partenaires régionaux, des milliers d'intervenants en prévention des dommages de partout au Canada et des millions de Canadiens qui se fient à l'intégrité des infrastructures souterraines de cette grande nation, je voudrais vous remercier de m'avoir permis de témoigner devant ce comité et je vous appelle à prendre le relais et à influencer sur la mise en œuvre d'une législation sur la prévention des dommages et les centres d'appel unique dans toutes les provinces et tous les territoires. Je vous remercie.

Le vice-président : Merci beaucoup, monsieur Sullivan, pour cet exposé. Merci également d'appuyer le travail de notre comité.

Je vais maintenant céder la parole à M. Sackville. Nous procédons suivant un schéma bien défini. On vient de nous exposer la perspective nationale et nous allons maintenant entendre le point de vue de l'association ontarienne. Nous aborderons ensuite les détails plus concrets dans une optique législative. Nous vous remercions donc de nous présenter la perspective ontarienne.

Bryon Sackville, président-directeur général, Ontario Regional Common Ground Alliance : Mesdames et messieurs les sénateurs et sénatrices membres du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, au nom de l'Ontario Regional Common Ground Alliance (ORCGA), je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de prendre la parole devant vous aujourd'hui. Je m'appelle Bryon Sackville et je suis PDG de l'ORCGA. Nous sommes un partenaire régional de la Canadian Common Ground Alliance (CCGA). Je suis d'ailleurs membre du conseil d'administration de la CCGA pour laquelle j'agis à titre de secrétaire.

L'Ontario Regional Common Ground Alliance (ORCGA) est un organisme sans but lucratif qui a vu le jour en 2003 et compte présentement plus de 440 membres. On retrouve parmi ces membres des propriétaires d'installations souterraines, des excavateurs et des localisateurs de la province de l'Ontario. L'ORCGA est une association dirigée par ses membres qui se consacre à la sécurité publique, à la protection de l'environnement et au maintien de l'intégrité des services en faisant la promotion de pratiques efficaces pour la prévention des dommages. Notre

approach to effective and efficient damage prevention. We are a growing organization and represent a cross-section of 19 stakeholder groups that impact underground infrastructure. Damage prevention is a shared responsibility.

Some of the accomplishments that the ORCGA has achieved over the past 10 years are the development of best practices principles for safe excavation; the development of a certification training program for locators; a damage information reporting tool publication that is produced annually; annual excavator of the year awards; the development of a framework for a Canada-wide Common Ground Alliance; stakeholder represented committees, such as industry best practices, education, reporting and evaluation, and events; the formation of geographical councils across the province; the Ontario Underground Infrastructure Notification System Act, 2012, otherwise known as Bill 8; and the *Ear to the Ground* biannual magazine publication.

The passage of Bill 8, the Ontario Underground Infrastructure Notification System Act, in June 2012, was a remarkable achievement. Not only was it first in Canada, it was passed in the context of a minority legislature. One Call legislation went from a concept in 2004 to law in 2012.

June 19, 2012, was a critical milestone towards the protection of the underground infrastructure within the province of Ontario. That was the day Bill 8 received Royal Assent. Although this day will be long remembered for its significance, the path to damage prevention in Ontario has been a long one and will continue well into the future.

The journey started many years ago with a vision by industry stakeholders of a One Call system as a key way to prevent third-party damage and, ultimately, to protect the critical underground infrastructure, employees working near that infrastructure and the public at large. The One Call vision looked to a single One Call centre in the province where excavators would call to initiate all of their locate requests. This concept would ease the process for excavators by requiring a single call, versus examples of up to 13 calls in some areas, and also reduce the risk as a One Call centre would ensure that no infrastructure owners were missed.

In 2004, Informetrica, an Ottawa-based economic consulting firm, was contracted to put together a model to measure the societal costs of damages caused by failure to call for locates. They conservatively estimated the societal costs at \$33 million per

mission est d'accroître la sécurité publique et la fiabilité des infrastructures des services publics au moyen d'une approche unifiée pour une prévention efficace et efficiente des dommages. Nous sommes une organisation en pleine croissance représentant pas moins de 19 groupes d'intérêt dans le secteur des infrastructures souterraines. La prévention des dommages est une responsabilité partagée.

Parmi les réalisations de l'ORCGA au fil des dix dernières années, notons l'établissement de principes à suivre pour une excavation en toute sécurité; la mise au point d'un programme de formation et d'accréditation pour les localisateurs; la publication annuelle d'un rapport sur les dommages aux infrastructures; la remise de prix aux excavateurs de l'année; l'établissement d'un cadre pour une alliance pancanadienne; la création de comités s'intéressant à différents enjeux, comme les pratiques exemplaires, la sensibilisation, la présentation de rapports et l'évaluation, et l'organisation d'événements; la formation de conseils régionaux dans toute la province; l'adoption de la Loi de 2012 sur un système d'information sur les infrastructures souterraines en Ontario, soit le projet de loi 8; et la publication semestrielle du magazine *Ear to the Ground*.

L'adoption du projet de loi 8, la Loi sur un système d'information sur les infrastructures souterraines en Ontario en juin 2012 a été une réalisation remarquable. Non seulement s'agit-il de la première loi du genre au Canada, mais elle a été adoptée dans le contexte d'un gouvernement minoritaire. Le principe de l'appel unique est ainsi passé d'un simple concept en 2004 à une loi en bonne et due forme en 2012.

La date du 19 juin 2012 marque donc une étape cruciale dans la protection des infrastructures souterraines ontariennes. C'est ce jour-là que le projet de loi 8 a reçu la sanction royale. Cette date importante restera gravée dans nos mémoires, mais il y a déjà longtemps que l'Ontario s'est engagé sur la voie de la prévention des dommages et ce cheminement est loin d'être terminé.

Le tout s'est amorcé il y a bien des années à l'initiative d'intervenants de l'industrie qui voyaient le système d'appel unique comme un outil de prédilection pour prévenir les dommages causés par les tiers et, par le fait même, protéger nos infrastructures souterraines essentielles, les employés qui travaillent à proximité et la population dans son ensemble. Cette vision s'articulait autour d'un centre provincial où tous les excavateurs pourraient logger un appel unique pour toutes leurs demandes de localisation. On simplifierait ainsi grandement les choses pour les excavateurs qui n'auraient plus à faire jusqu'à 13 appels distincts, comme c'est le cas dans certaines régions, tout en réduisant les risques du fait que le recours au centre d'appel unique permettrait de s'assurer qu'aucun propriétaire d'infrastructure n'est oublié.

En 2004, Informetrica, une firme de consultants en économie d'Ottawa, a été mandatée pour concevoir un modèle de calcul des coûts sociétaux découlant des dommages causés par des excavateurs ayant négligé de localiser les infrastructures. Selon

year. This included not only the direct costs to the owners of the damaged buried plant but also the broader costs of emergency services, traffic impacts, et cetera.

In driving this One Call vision forward in Ontario, industry stakeholders engaged on many fronts, often providing the funding and resources to enable start-up and success. The establishment and the evolution of Ontario One Call, the Ontario Regional Common Ground Alliance, and other industry groups were key strategic initiatives towards this vision.

One Call was established in 1996 as a voluntary-participation organization. Membership has grown progressively over the years and will become mandatory for infrastructure owners with full implementation of Bill 8 in June 2014.

The Ontario Regional Common Ground Alliance was formed in 2003 after some initial work by the Technical Standards & Safety Authority, TSSA, Ontario One Call and industry stakeholders. The ORCGA currently has 440 members and sponsors representing a wide cross-section of the stakeholders and has developed multiple iterations of its best practices document that industry stakeholders support and follow.

Other industry groups were formed. Also, getting provincial political support was key. In a meeting with Bob Bailey, a Progressive Conservative MPP for Sarnia—Lambton, he immediately thought the One Call proposal would make a great private member's bill. With the political landscape changed by the 2011 election, Bob Bailey realized that he would need a co-sponsor for this bill. He secured NDP MPP Paul Miller from Hamilton East—Stoney Creek. The support of the NDP was now secured.

This multi-faceted approach created engagement and forged alignment within the stakeholder community. The alignment created the environment that, combined with the political will and the engagement of the time, enabled the final steps toward One Call legislation, Bill 8. Presently in Ontario, we are waiting for the regulations that will support the bill to be finalized and approved by the provincial government. The Ministry of Consumer Services anticipates that taking place in the next few months.

Commencing in June 2014, all facility owners, excluding federally regulated and First Nations ones, who have underground infrastructure within the public right-of-way, must be members of Ontario One Call and receive locate requests. This historic step fundamentally improves the safety of all excavations in the province. Throughout this process, significant milestones have been achieved, and overall damages have declined in

leurs estimations prudentes, ces coûts sociétaux s'élèveraient à 33 millions de dollars par année. Cette évaluation comprend non seulement les coûts directs assumés par les propriétaires des installations souterraines endommagées, mais aussi les coûts plus généraux associés aux services d'urgence et aux impacts sur la circulation, notamment.

Pour faire avancer cette vision du système d'appel unique en Ontario, les intervenants de l'industrie se sont engagés sur plusieurs fronts, allant même jusqu'à fournir le financement et les ressources nécessaires au démarrage et à la réussite des projets. La création et l'évolution de la société Ontario One Call, de l'ORCGA et d'autres groupes de l'industrie ont joué un rôle stratégique important dans la concrétisation de cette vision.

Ontario One Call a été mis sur pied en 1996 à titre d'organisation à participation volontaire. L'adhésion à ses rangs a pris de l'ampleur au fil des ans et deviendra obligatoire pour les propriétaires d'infrastructures lorsque le projet de loi 8 entrera pleinement en vigueur en juin 2014.

L'Ontario Regional Common Ground Alliance a vu le jour en 2003 de la suite de travaux préliminaires de l'Office des normes techniques et de la sécurité, de la société Ontario One Call et d'intervenants de l'industrie. L'ORCGA compte actuellement 440 membres et parrains représentant un large éventail de groupes d'intérêt et a produit plusieurs versions de son guide sur les pratiques exemplaires qui sont appuyées et suivies par l'industrie.

D'autres groupes ont été formés. En outre, il était essentiel d'obtenir le soutien politique de la province. Lors d'une rencontre avec Bob Bailey, ce député provincial progressiste conservateur de Sarnia—Lambton a de suite pensé que la proposition de centres d'appels uniques ferait l'objet d'un excellent projet de loi d'initiative parlementaire. Vu le changement du paysage politique avant les élections de 2011, Bob Bailey s'est rendu compte qu'il aurait besoin d'un coparrain pour le projet de loi. Il a pressenti le député provincial néo-démocrate Paul Miller de Hamilton East—Stoney Creek. Le soutien du NPD était maintenant acquis.

L'approche à volets multiples a suscité chez les acteurs un engagement et un alignement. L'alignement a créé l'environnement qui, de pair avec la volonté politique et l'engagement qui existaient à l'époque, a permis de franchir les dernières étapes de l'élaboration du projet de loi sur les centres d'appels uniques, le projet de loi 8. Nous attendons maintenant en Ontario la réglementation requise pour parachever le projet de loi et obtenir son approbation par le gouvernement provincial. Le ministère des Services aux consommateurs prévoit que cela aura lieu au cours des prochains mois.

À partir de juin 2014, tous les propriétaires d'installations, à l'exception de ceux réglementés par le fédéral et des propriétaires des Premières nations, qui ont des infrastructures souterraines dans les limites de l'emprise publique doivent enregistrer leurs services auprès de l'Ontario One Call et recevoir des demandes de localisation. Cette initiative historique a fondamentalement renforcé la sécurité de toutes les excavations de la province. Des

Ontario. However, the work of the stakeholders is not complete. Until third-party damages have been eliminated as a risk to underground infrastructure, industry stakeholders will need to remain steadfast in the vision of a One Call in Ontario.

On behalf of the Ontario Regional Common Ground Alliance, its board of directors, our members and the damage prevention stakeholders across Ontario, I would like to thank you for the opportunity to appear before this committee. I urge you to take this information presented and support the implementation of One Call damage prevention legislation across all provinces and territories in Canada.

Robert Bailey, M.P.P., Sarnia—Lambton, Legislative Assembly of Ontario: Thank you, Senator Mitchell and honourable senators of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. It's a great pleasure and privilege to be here today as an Ontario legislator. I want to thank my colleagues; I won't have to say anything. My mother must have written their remarks, I think. In my role in the province of Ontario I'm the approximate deputy whip and also the critic for pipelines, oil, gas and aggregate.

Your committee and the work that you do are very important to the national scene, especially Ontario, the sector I represent. I'd like to thank your committee for the great invitation and opportunity to be here today. Ms. Gordon, the clerk, was kind enough to get a hold of me.

The work we're doing with the Ontario One Call system is very important, and I'm happy to share my insights and experience in promoting this initiative.

I will leave the technical and financial aspects to others, as Mr. Sullivan and Mr. Sackville already discussed. Rather, as the elected Member of Provincial Parliament for Sarnia—Lambton, I'll use my time to explain why, as an elected official, legislator and former employee working in the industry for a longer period of time than I'd like to think, I consider this initiative as something that could garner the support of all parties in the Ontario legislature. That's why I moved forward with it. To be honest, I thought it was the law in the province of Ontario. In the industry I worked in, with great foresight and safety initiatives, NOVA Chemicals from Alberta do a great job and are a great supporter of mine. They enforce these regulations, and I honestly thought it was the law until the One Call people approached me and told me what their problems were. As soon as I saw it, I said we have to do something about this.

progrès considérables ont été réalisés au cours de ce processus et le nombre de dommages a diminué en Ontario. Cependant, les acteurs ont encore du travail à faire. Tant que les dommages causés par des tiers présenteront un risque pour les infrastructures souterraines, les acteurs du service devront maintenir leur engagement envers l'objectif du centre d'appels unique en Ontario.

Au nom de l'Ontario Regional Common Ground Alliance, de son conseil d'administration et de ses membres, je tiens à vous remercier de nous avoir donné l'occasion de comparaître au comité. Je vous prie de prendre en considération l'information présentée et d'appuyer l'adoption d'une mesure législative sur la prévention des dommages dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

Robert Bailey, député provincial, Sarnia—Lambton, Assemblée législative de l'Ontario : Merci, sénateur Mitchell, et merci, mesdames et messieurs du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. C'est un grand plaisir et un honneur d'être ici aujourd'hui à titre de législateur ontarien. Je tiens à remercier mes collègues; je n'ai pas à ajouter quoi que ce soit. Je pense que ma mère a pris bonne note de leurs remarques. Dans ma province de l'Ontario, je joue le rôle de whip adjoint et de porte-parole en matière de pipelines, de pétrole, de gaz et d'agrégat.

Le comité et le travail qu'il fait sont très importants sur la scène nationale, particulièrement en Ontario, dans le secteur que je représente. Je remercie le comité pour la très belle invitation à venir ici aujourd'hui. Mme Gordon, la greffière, a eu l'amabilité de me rejoindre.

Le travail que nous faisons avec le système Ontario One Call est très important et je suis ravi de vous faire part de mes réflexions et de mon expérience sur le plan de la promotion de cette initiative.

Je laisse aux autres le soin de parler des aspects techniques et financiers, M. Sullivan et M. Sackville les ont déjà mentionnés. Je vais plutôt, en tant que député provincial de Sarnia—Lambton, utiliser mon temps de parole pour expliquer pourquoi le représentant élu, le législateur et l'ancien employé que je suis — et qui a travaillé dans le secteur plus longtemps qu'il ne l'aurait imaginé — considère que cette initiative pourrait recevoir l'appui de tous les partis de l'Assemblée législative de l'Ontario. C'est la raison pour laquelle j'en fais la proposition. À vrai dire, je croyais que cela était inscrit dans la loi de la province de l'Ontario. Dans le secteur où je travaillais, l'entreprise NOVA Chemicals de l'Alberta — qui fait preuve d'une grande clairvoyance et a des initiatives en matière de sécurité — fait un travail remarquable et est l'un de mes plus grands partisans. L'entreprise applique les règles; des règles qui, je le croyais vraiment, étaient inscrites dans la loi jusqu'à ce que des représentants de One Call m'aient contacté pour me faire part de leurs problèmes et j'ai immédiatement compris qu'il fallait agir pour régler ces problèmes.

My riding of Sarnia—Lambton is home to Ontario's oil, gas and chemical industry —an industry that I devoted more than 30 years of my life to. I started as a young boy right out of school. In fact, just prior to my election to the Ontario Legislative Assembly in 2007, I worked at NOVA Chemicals, where I was the contract coordinator and on a day-to-day basis was in charge of issuing excavation and safety permits, and I dealt with locates. I understood the importance of them. My job, my boss's job, was on the line every day and the infrastructure in the plant that we protected. When working in Sarnia's Chemical Valley, the first lesson I learned — and any new employee learns anywhere in industry today — is that safety is always a priority, job one.

If you talk to any of the employees involved in the petrochemical industry in Sarnia and across the country, Alberta, Manitoba, all of your provinces, the industry and the employees will tell you that knowing the dangers you may face on the job site is the only way to know what sort of precautions you need to take to make yourself, the infrastructure and the general public safe. This is even more important when your job site is made up of a vast underground network of electrical conduits, telecommunication facilities and pipes that connect all of our plants, factories, businesses and even our homes in Ontario.

You might ask what made me, as a legislator, interested in the Ontario One Call idea. For me, there were three important reasons, and I'll outline them now.

In Ontario, phone calls to locate underground infrastructure were not made or were even avoided due to the overly complicated and cumbersome system. For example, in 2011, the city of Ottawa had as many as 23 organizations or departments with utilities and existing infrastructure, investments that provide locate services. Only nine of these organizations at that time participated in Ontario One Call. Consequently, homeowners and excavators were expected to make those 13 phone calls before excavations. A mandatory One Call would reduce this to a single call, increasing the likelihood that that first important call would be made. I talk to contractors in Toronto, especially where they had the amalgamation — the old city with the newer cities — and if you were on the border of an intersection of a street you could have up to 23 different companies or organizations that you needed to call because old Toronto Hydro and different boroughs come together. It's a dog's breakfast, to use an old term.

In 2011, Ontario had twice as many accidental hits as the average American state. Keep in mind that every U.S. state has a form of mandatory One Call system, and they've seen the result of that.

Lastly, the current system to locate underground infrastructure was unnecessarily compromising the safety of homeowners, excavators and the general public, and that infrastructure as well. I always feel that safety should not be voluntary. It should

Ma circonscription de Sarnia—Lambton abrite le secteur pétrolier, gazier et chimique de l'Ontario. J'ai consacré plus de 30 ans de ma vie à ce secteur. J'ai commencé à y travailler alors que j'étais un jeune garçon sortant de l'école. En fait, juste avant que je ne sois élu à l'Assemblée législative de l'Ontario en 2007, j'avais travaillé à NOVA Chemicals où j'étais coordonnateur des contrats. Ma tâche était d'attribuer quotidiennement des permis d'excavation et de sécurité, je m'occupais aussi des demandes de localisation dont je mesurais l'importance. Mon travail, celui de mon supérieur et l'infrastructure que nous protégeions étaient en jeu chaque jour. Lorsque je travaillais dans la Chemical Valley de Sarnia, la première leçon que j'ai apprise — et que tous les nouveaux employés apprennent dans n'importe quel secteur aujourd'hui — est que la sécurité demeure la priorité numéro un.

Tous les employés du secteur pétrochimique à Sarnia et dans tout le pays, en Alberta, au Manitoba et dans toutes les provinces vous diront que la seule façon de savoir quelles précautions ils doivent prendre pour se protéger et assurer la sécurité de l'infrastructure et du grand public est de connaître les risques auxquels ils sont exposés dans leur lieu de travail. Cela est d'autant plus important si le chantier abrite un vaste réseau souterrain d'infrastructures électriques, de télécommunications et de tuyaux qui relie toutes nos usines de fabrication, nos entreprises et même nos domiciles en Ontario.

Vous pouvez vous demander ce qui a poussé le législateur que je suis à s'intéresser au projet du service Ontario One Call. Je vous dirais que c'est pour les trois raisons suivantes.

En Ontario, les gens ne faisaient pas de demandes de localisation d'infrastructures souterraines par téléphone, d'ailleurs ils en étaient découragés par le système compliqué et incommode à l'excès. Par exemple, en 2011, la Ville d'Ottawa comptait jusqu'à 23 organisations ou sociétés de services publics et de localisation d'infrastructures souterraines. À cette époque, seulement neuf de ces organisations étaient inscrites au service Ontario One Call. Par conséquent, on attendait des propriétaires et des excavateurs qu'ils fassent 13 appels avant de procéder à l'excavation. Un centre d'appels unique obligatoire permettrait de ne faire qu'un seul appel téléphonique, ce qui encouragerait les gens à faire cet appel. J'ai parlé à des entrepreneurs à Toronto, particulièrement là où la fusion était mise en œuvre — l'ancienne ville et les nouvelles collectivités — et il pouvait y avoir aux carrefours jusqu'à 23 compagnies ou organisations qu'il fallait appeler parce que Toronto Hydro allait desservir divers arrondissements. Pour employer une vieille expression, c'était de la bouillie pour chats.

En 2011, le nombre de dommages accidentels enregistrés en Ontario était le double de la moyenne de dommages accidentels enregistrés dans les États américains. N'oublions pas que la présence d'un centre d'appels unique est obligatoire dans tous les États américains, qui ont constaté les résultats obtenus.

Finalement, le système de localisation d'infrastructures souterraines actuel présentait un risque inutile à la sécurité des propriétaires, des excavateurs et du grand public, ainsi qu'aux infrastructures. J'ai toujours pensé que la sécurité ne devait pas

be mandatory. The burden on homeowners, businesses and excavators alike to locate all underground infrastructure created unnecessary risk and potential catastrophe. We all know, all of us in this room and the viewers, when projects are under way, timelines are tight and mistakes are made. There can be oversights, and some may choose to take shortcuts with safety to achieve gains in productivity.

Ontario One Call was a solution to those concerns created by industry to protect its most important assets: its people and then its infrastructure, in that order.

Using readily available technology and a simple organization strategy, Ontario One Call has successfully archived information on the more than \$100-billion worth of buried infrastructure in the province of Ontario alone. This has simplified a cumbersome system that was previously fragmented with little or no common standards. In addition, from my experience in talking with many of my constituents in Sarnia—Lambton and residents across the province of Ontario, centralizing information with Ontario One Call has increased the awareness of the existing responsibility to call for those locates before digging or excavating. People who may at one time have scoffed at the work involved in calling those many different numbers, sometimes 13 to 23, necessary for locates are now wilfully using the service to clear those areas where that might take place.

With the ever-increasing pace of life, people have come to expect simplified access to information. They just expect it. Without easy access to proper and complete information of underground infrastructure, damage regularly occurs to natural gas lines, electrical water mains, et cetera. Accidental damage to underground infrastructure is not only expensive, but it can be deadly.

While the importance of this issue attracted many voluntary members, as my colleagues have mentioned, to Ontario One Call during its early development, a number of organizations, such as municipalities, utilities and infrastructure owners, were slow to come to the table for various reasons. However, I feel the common good and benefit that was gained through requiring participation in the One Call system is something those organizations will soon come to understand and appreciate.

Further, the underlying interest in safety that Ontario One Call has developed in its structure, demonstrated by its leadership here today, has allowed it as an organization to make those accommodations for the different levels of status represented and served by Ontario One Call. One size doesn't fit all. There are large contractors and infrastructure owners, but there's a number in between, as well as the municipalities.

être un acte volontaire, mais obligatoire. Le fardeau imposé aux propriétaires, aux entreprises et aux excavateurs pour localiser toute l'infrastructure souterraine a présenté un risque non seulement inutile mais de catastrophe potentielle. Nous tous ici présents et les téléspectateurs savons que les délais de réalisation de projets sont courts et que des erreurs sont commises. Il peut y avoir des oublis et certains entrepreneurs négligent la sécurité en vue d'accroître leur productivité.

Ontario One Call était la solution aux préoccupations exprimées par le secteur en matière de protection de ses plus importants actifs, c'est-à-dire ses employés et son infrastructure, dans cet ordre.

En utilisant une technologie existante et une simple stratégie organisationnelle, Ontario One Call a pu archiver l'information relative à des infrastructures souterraines d'une valeur de plus de 100 milliards de dollars dans la seule province de l'Ontario. Cet archivage a simplifié un système incommode qui avait été préalablement fragmenté et comprenait peu ou pas de normes communes. De plus, j'ai appris, suite à mes conversations avec un grand nombre de mes électeurs de Sarnia—Lambton et de résidents ontariens, que la centralisation de l'information dans le système Ontario One Call leur a permis d'avoir davantage conscience de leurs responsabilités de téléphoner avant de creuser ou de procéder à des excavations. Ceux qui ont pu juger qu'il était ridicule de composer tous ces numéros, 13 à 23 parfois, pour obtenir des localisations d'infrastructures utilisent maintenant, en toute bonne volonté, le service afin d'éviter de creuser aux emplacements de ces infrastructures.

Vu le rythme de vie de plus en plus rapide, les gens s'attendent maintenant à avoir facilement accès à l'information. Sans un accès facile à des renseignements pertinents et complets sur l'infrastructure souterraine, les conduites de gaz naturel, les conduites électriques, les conduites d'eau, et cetera, seront régulièrement endommagées. Les dommages causés aux infrastructures souterraines peuvent non seulement être coûteux, mais aussi mortels.

Bien que la gravité de ce problème ait attiré beaucoup de bénévoles, comme mon collègue l'a mentionné, au service Ontario One Call à ses débuts, un certain nombre d'organisations telles que des municipalités, des sociétés de services publics et des propriétaires d'infrastructures ont, pour diverses raisons, tardé à y adhérer. Cependant, je crois que ces organisations comprendront et apprécieront très vite l'intérêt général et les avantages découlant de l'adhésion obligatoire au système Ontario One Call.

En outre, l'importance attachée à la sécurité qu'Ontario One Call a intégrée dans sa structure — et qui est une preuve de son leadership ici aujourd'hui — lui a permis d'adapter ses services aux différentes organisations qu'elle dessert. Chaque organisation est unique. Il y a de grandes entreprises et de grands propriétaires d'infrastructures, mais d'autres qui ne le sont pas, c'est vrai aussi pour les municipalités.

The success, honourable senators, of the Ontario One Call system is not something that should be unique to Ontario. We need the Canadian government, through you, to step up, require sectors and lands under federal jurisdiction to participate in the provincial One Call centres where they exist.

There are a lot of areas of overlap where federal cooperation is needed, for example, military bases, interprovincial rail, pipelines, and many more. Safety and security are things that we should all agree are in the common interest to all three levels of government, with the municipalities.

The work isn't done here. Yes, Ontario may be a model for the country, but the federal government should encourage mandatory One Call centres to exist in every province, like in the United States. I would strongly encourage any jurisdiction considering a similar program to take lessons from what was gleaned in Ontario. The legislation may not be perfect, but it is a major step forward for safety and something that we can build upon and improve.

At this point, I will conclude my remarks and be glad to answer any specific questions that the members of the committee have. Again, I appreciate the opportunity to be here. I think this will be a major step in advancing the safety and health and the environment, and I'm glad to be a part of it. I never dreamt that I would get this private member's bill through that would mean so much to the province and to the national scene.

The Deputy Chair: Thank you very much. We appreciate that. I said it was quite an accomplishment. I was in the Alberta legislature as an MLA for years and years, and I can vouch for the fact that it's very difficult to do, and to get a substantive one through is really something.

I will open this up.

[Translation]

Senator Boisvenu: First of all, I would like to thank you. You have enlightened me considerably on this topic.

I would have dozens of questions, but I will try to get to the core of the issue. First of all, you talked about stakeholders. Who are the members of your association? Are they the infrastructure owners, or the big builders?

Mr. Sullivan: They are the infrastructure owners.

Senator Boisvenu: So the one who pays is not the one who causes the damage?

Mr. Sullivan: Precisely.

Mesdames et messieurs, la réussite du système Ontario One Call ne devrait pas être exclusive à l'Ontario. Il faut que, par votre entremise, le gouvernement canadien intervienne, qu'il exige que les secteurs et les terres sous compétence fédérale entrent dans le système des centres d'appels uniques qui existent au niveau provincial.

La coopération du gouvernement fédéral est nécessaire dans beaucoup de domaines où il y a des chevauchements, par exemple, les bases militaires, le transport interprovincial ferroviaire, les pipelines et beaucoup d'autres. Nous devons tous convenir que la sécurité est dans l'intérêt général des trois ordres de gouvernement, dont les municipalités.

Rien n'est fait ici. Effectivement, l'Ontario peut être un exemple pour le pays, mais le gouvernement fédéral devrait, à l'instar des États-Unis, favoriser l'établissement de centres d'appels uniques dans toutes les provinces. J'encourage fortement toutes les autorités à considérer un programme similaire qui leur permettra de tirer un enseignement de l'expérience effectuée en Ontario. La législation n'est peut-être pas parfaite, mais elle peut être améliorée et c'est un pas important pour assurer la sécurité.

Je vais conclure et je serais heureux de répondre à toute question précise que les membres du comité pourraient poser. Je vous remercie encore une fois de m'avoir invité au comité. Je pense que cette initiative est une étape importante dans le renforcement de la sécurité et l'amélioration de la santé et de l'environnement, et je suis heureux d'y contribuer. Je n'ai jamais imaginé pouvoir présenter un tel projet de loi d'initiative parlementaire qui aurait tant d'importance à l'échelon provincial et national.

Le vice-président : Merci beaucoup pour votre déclaration. J'ai dit que c'était tout un exploit. En tant que député provincial, j'ai siégé pendant de longues années à l'Assemblée législative de l'Alberta et je peux vous assurer qu'il était très difficile de présenter un tel projet de loi, mais de réussir à en présenter un aussi important est une gageure.

Je vous laisse en parler.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : J'aimerais tout d'abord vous remercier. Vous m'avez beaucoup instruit sur le sujet.

J'aurais des dizaines de questions, mais je vais essayer d'aller à l'essentiel. Premièrement, vous parlez d'intervenants. Qui sont les membres de vos associations? Est-ce que ce sont les propriétaires des infrastructures ou les grands constructeurs?

M. Sullivan : Ce sont les propriétaires d'infrastructures.

Le sénateur Boisvenu : Donc, celui qui occasionne les bris n'est pas celui qui paye?

M. Sullivan : Exactement.

Senator Boisvenu: Where do you situate the problem? Is it an awareness-raising issue? Is there too much ignorance about infrastructures? Is it carelessness? There is a lot of damage of this type in Canada. What is the origin of the problem?

Mr. Sullivan: If we compare Canada and the United States, between 2000 and 2004, the United States was at the same point as Canada. When the United States passed legislation on one call centres, the number of damage incidents diminished.

I believe that public awareness-raising had something to do with it. The “Call Before You dig” program has been in existence for about 40 years. So the awareness-raising took place. Sometimes the problem is that the infrastructure owners refuse to become members of a one call centre, and that is the issue.

I do not know if it is a matter of costs; that is possible. But when the legislation was passed in the United States, the infrastructure owners had to become members. From that time on we saw a decrease in the number of incidents of damage.

According to the last figures from the Common Ground Alliance in the United States, in 90 per cent of cases, there will be no damage if a call is made. In my opinion, we need a combination of public awareness-raising and some will on the part of the infrastructure owners; and the lack of legislation is also a factor.

Senator Boisvenu: Mr. Bailey, Ontario had to follow suit in the footsteps of Quebec over the past few years. I saw a lot of campaigns on television, awareness-raising campaigns, asking contractors to inquire before they dig. I remember that Hydro-Québec launched some campaigns, as well as Gaz Métro.

There are costs involved in passing a bill to set up a one call centre, as Ontario did. Who is going to cover those costs?

[English]

Who will pay for centralizing the information or the call?

Mr. Bailey: Senator, thank you. I’m trying to catch up here. I apologize.

I think the cost is just a small part to the risk, what could happen. In the larger businesses, whether infrastructure or chemical refineries, et cetera, they did such a good job, and I’m sure they did in Quebec.

In Ontario, I thought it was the law. Like I said, when I left NOVA Chemicals, my former employer, I just assumed that was the law when I went to Queen’s Park, when I got elected. The gentlemen here and others from One Call came to see me from industry, and this dichotomy, what they were up against.

Le sénateur Boisvenu : Où situez-vous le problème? Est-ce un problème de sensibilisation? Est-ce un problème d’ignorance par rapport aux infrastructures? Est-ce un problème d’insouciance? Il y a beaucoup de bris au Canada. Quel peut être l’origine du problème?

M. Sullivan : Si on compare le Canada avec les États-Unis, les États-Unis étaient au même point que le Canada entre 2000 et 2004. Lorsque les États-Unis ont adopté la législation relativement aux centres d’appels uniques, le nombre de bris a diminué.

D’après moi, la sensibilisation publique y est pour quelque chose. Le programme « Appelez avant de creuser » existe depuis à peu près 40 ans. La sensibilisation est là. Mais c’est parfois le refus des propriétaires d’infrastructures de devenir membres d’un centre d’appels unique qui est le problème.

J’ignore si c’est une question de frais. C’est possible. Mais quand la législation a été adoptée aux États-Unis, il a fallu que les propriétaires d’infrastructures deviennent membres. Et c’est à partir de ce moment qu’on a vu une diminution du nombre de bris.

Selon les derniers chiffres du Common Ground Alliance aux États-Unis, dans 90 p. 100 des cas, le bris sera évité si un appel est fait. À mon avis, c’est une combinaison de la sensibilisation publique, de la volonté des propriétaires des infrastructures et du manque de législation.

Le sénateur Boisvenu : Monsieur Bailey, l’Ontario a dû faire un peu comme le Québec dans les dernières années. J’ai vu à la télévision beaucoup de campagnes de sensibilisation demandant aux entrepreneurs de s’informer avant de creuser. Je me souviens qu’Hydro-Québec en a fait, Gaz Métro en a fait aussi.

Adopter un projet de loi pour mettre sur pied un centre d’appels unique comme l’Ontario l’a fait entraîne des coûts. Qui financera ces coûts?

[Traduction]

Qui financera les coûts de centralisation de l’information ou ceux des appels?

M. Bailey : Merci, sénateur. Je vous prie de m’excuser, j’essaie de me retrouver.

Les coûts représentent, à mon avis, qu’une petite partie du risque, de ce qui pourrait se passer. Les grandes entreprises, qu’il s’agisse d’infrastructures, de raffineries chimiques, et cetera, ont fait un travail remarquable et je suis sûr que c’est également le cas au Québec.

Je pensais que c’était inscrit dans la loi en Ontario. Comme je l’ai dit, lorsque j’ai quitté NOVA Chemicals, mon ancien employeur, je croyais que c’était inscrit dans la loi quand je suis allé à Queen’s Park, quand j’ai été élu. Les messieurs ici présents et d’autres personnes des centres d’appels uniques m’ont rencontré pour me parler de la dichotomie, des difficultés qu’ils rencontraient.

They had the publicity and a great campaign, but the Government of Ontario at the time was saying, “We want it to be voluntary. Sure, it’s all well and good, it’s a great concept, but we don’t want to force municipalities or people to belong. We think it should be voluntary.”

It wasn’t going anywhere. I’ll let my colleague speak to that.

That’s why we brought the legislation in, and even then, with all-party support, we had to really work with the industry and the public service to encourage them to go this route, because they had a number of years working with One Call, and it wasn’t happening. It was never going to get to where it is today and where it’s going to go.

[Translation]

Mr. Sullivan: May I reply to the question about costs?

Senator Boisvenu: Yes.

Mr. Sullivan: The cost of setting up a one call centre comes from the notification of members. I will use the Alberta One Call Corporation as an example; I am its president. Our organization has about 750 members and whenever we receive a call from someone who wants to dig, we notify members who having infrastructures close to the excavation site. Our members pay us a fee for each notification that is sent to them.

However, in Alberta, there are three fee levels: from 1 to 100 notices, is one amount, 100 to 5,000 is another amount, and if there are more than 5,000 notices, that is another amount. So the owners of infrastructures like TELUS, or gas distribution companies, receive many notifications. So they are going to be paying less in fees. That motivates them to become members. And that is how we finance the one call centre.

As I said, we have 735 members in Alberta, and we receive between 350,000 and 400,000 excavation requests per year. We send out approximately 1.6 million notifications to our members every year. We do that in a province where there is partial legislation.

Alberta Energy Regulator has 900 permit holders. Since 2005, those permit holders must be members of Alberta One-Call, but up till now, that is not well understood. We benefit from partial legislation, but we would like the same legislation as Ontario.

I will give you another example. Manitoba has never had one call centres. They tried for a long time, but in June 2013, Alberta One-Call offered them access to their one call centre. “There’s no bricks and mortar”; use our system, and the service is included.

Ils ont fait une très bonne campagne publicitaire, mais pour le gouvernement ontarien de l’époque il fallait que ce soit fait volontairement. Effectivement, il considérait que l’idée était excellente, mais il ne voulait pas obliger les municipalités ou le public à y adhérer. Il estimait que ceux qui voulaient participer devaient le faire volontairement.

Ça n’aboutissait à rien. Je laisse à mon collègue le soin de vous en parler.

C’est la raison pour laquelle nous avons présenté le projet de loi, et même à ce moment, avec le soutien de tous les partis, il nous a fallu travailler d’arrache-pied avec le secteur et les services publics pour les encourager à s’engager dans cette voie étant donné qu’ils travaillaient depuis plusieurs années avec One Call et qu’il n’y avait pas de mesure législative. On ne serait jamais arrivé au point où on en est aujourd’hui et à ce que promet l’avenir.

[Français]

M. Sullivan : Est-ce que je peux répondre à la question des coûts?

Le sénateur Boisvenu : Oui.

M. Sullivan : Le coût pour mettre sur pied un centre d’appels unique provient de la notification des membres. Je vais donner l’exemple de l’Alberta One-Call Corporation, dont je suis le président. Notre organisation compte environ 750 membres, et chaque fois qu’on reçoit un appel de quelqu’un qui veut creuser, on fait une notification aux membres qui ont des infrastructures près de l’endroit où ils vont creuser. Nos membres nous paient un montant pour chaque notification qui leur est faite.

Cependant, en Alberta, il y a trois niveaux de frais : de 1 à 100 notifications, c’est un montant, de 100 à 5 000, c’est un autre montant, et c’est un autre montant pour plus de 5 000 notifications. Donc les propriétaires d’infrastructures comme TELUS ou les compagnies de distribution de gaz reçoivent plusieurs notifications. Ils vont donc payer moins de frais. Cela devient une motivation à devenir membre. C’est de cette façon qu’on finance le centre d’appels unique.

Comme je l’ai dit, on a 735 membres en Alberta, et on reçoit environ de 350 000 à 400 000 demandes d’excavation par année. Et on envoie près de 1,6 million de notifications à nos membres chaque année. On fait cela dans une province où il y a la législation partielle.

L’Alberta Energy Regulator compte 900 détenteurs de permis. Et depuis 2005, ces détenteurs de permis doivent être membres d’Alberta One-Call, mais à ce jour, ce n’est pas compris. Nous bénéficions de la législation partielle, mais on voudrait avoir la même législation qu’en Ontario.

Je vais donner un autre exemple. Le Manitoba n’a jamais eu de centre d’appels unique. Ils ont longtemps essayé, mais en juin 2013, Alberta One-Call leur a offert l’accès à leur centre d’appels unique. « There’s no bricks and mortar »; prenez notre système, et le service est compris.

There is also another way of reducing costs. Rather than doing awareness-raising about one call centres, we can begin by suggesting that you “Click Before You Dig.” Canadians may make a Web request 24/7. In my office, CSRs need about 45 seconds to complete a Web request rather than five minutes for a call. It is much more effective and everything is already there.

[English]

Senator Frum: You were starting to answer some of the questions I wanted to ask you about, but first of all, I just wanted to say to Mr. Bailey that as the sole Ontarian on this committee, it's a great day when I can feel proud. Usually we're not the leading province on this committee, but we are today, and that's great. Thank you for that.

Just so I understand you about the difference between the 23 calls that had to be made formerly and now it's one call, is the idea that, in terms of the time efficiency — you just said it changes from being, I assume, a process of days or weeks before into something —

Mr. Bailey: I'll speak to that a little bit, but then let Mr. Sackville and Mr. Sullivan add.

That was the indication. Some of the contractors were giving up. They were trying to build houses, waiting to get locates, trying to do sewer and water main. They have a short operation season anyway, and they would make these calls, waiting to get a call back.

Some people would come out. I'll say our gas companies are great. They would come out and do a locate almost immediately. Union and Enbridge did a great job, but then some of the other utilities and companies would maybe be a little later coming, and then Union or Enbridge would have to come back and do another locate, because they only guarantee them for so long. I'll let the other gentlemen from the business speak to that.

Mr. Sackville: When Ontario One Call started in February of 1996 I was the centre manager. Calls came into my centre in Toronto. I worked for a contractor who provided the service. In the early stages we had a ratio of only one call in to two calls out. The contractor said our service was one less call. It was the start of the whole process. Where that process has now gone, with the growth of the movement in Ontario and with Bill 8, is that last year the ratio for an excavator was one call in for requesting it and it was going out to seven underground facility owners.

They anticipate, when the municipalities are all on board, that will probably go from one to eight. The advantage to the contractor is efficiency and cost savings. Basically, he doesn't have to go out and try to find all those people and communicate with all those underground facility owners. He makes the one call through the centre and they then distribute the tickets out to those

Il y a également une autre façon de diminuer les coûts. Plutôt que de faire la sensibilisation des centres d'appels uniques, on commence par suggérer de « cliquer avant de creuser ». Les Canadiens peuvent faire une demande sur le Web 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Dans mon bureau, il faut à peu près 45 secondes aux CSR pour compléter une demande sur le Web plutôt que 5 minutes pour un appel. C'est beaucoup plus efficace et tout est déjà là.

[Traduction]

La sénatrice Frum : Vous commenciez à répondre aux questions que j'allais vous poser, mais tout d'abord, je tiens à dire à M. Bailey que, étant la seule ontarienne du comité, c'est une journée excellente et je peux être fière. Notre province n'est pas habituellement celle qui détient la palme au comité, or, c'est le cas aujourd'hui. C'est formidable et je vous en remercie.

Afin de bien comprendre la différence entre les 23 appels qu'il fallait faire avant et l'appel unique que l'on peut faire actuellement, le but est-il de, en termes d'utilisation plus efficace du temps — vous venez de dire que le délai est passé, je suppose, de jours ou de semaines à...

M. Bailey : Je vais dire quelques mots à ce sujet, mais M. Sackville et M. Sullivan ajouteront quelque chose.

C'était une indication. Des entrepreneurs avaient abandonné le processus. Ils essayaient de construire des maisons, ils attendaient les localisations pour construire les conduites d'égout et d'eau. Leur saison de travail est courte et ils devaient faire ces appels, puis attendre qu'on les rappelle.

Certains services publics, comme les sociétés gazières qui offrent un excellent service, notamment Union et Enbridge, répondaient à ces appels en se présentant et en localisant presque immédiatement l'emplacement des infrastructures souterraines, mais d'autres services publics pouvaient tarder à venir et Union et Enbridge devaient revenir et faire une autre localisation, parce qu'ils ne garantissent la localisation que pour un certain temps. Je laisse aux autres messieurs des centres d'appels uniques le soin de vous en parler.

M. Sackville : Quand Ontario One Call a été lancé en février 1996, j'en étais le gestionnaire. Les gens téléphonaient à mon centre à Toronto. J'étais l'employé d'un entrepreneur qui fournissait le service. Au tout début, nous recevions un appel et en faisons deux. L'entrepreneur a dit que notre service visait à ce que les gens fassent un appel de moins. C'est là que tout le processus a commencé. Grâce à l'expansion du service en Ontario et du projet de loi 8, l'année dernière l'excavateur faisait un appel qui était transmis à sept propriétaires d'installations souterraines.

Lorsque toutes les municipalités participeront au système, le ratio sera probablement de un pour huit. Pour l'entrepreneur, les avantages sont l'efficacité et l'économie de coûts. Il n'aura pas à chercher toutes ces personnes ni à communiquer avec tous les propriétaires d'installations souterraines. Il n'a qu'à faire un seul appel au centre, puis distribuer la demande de localisation aux

members who have underground facilities at that dig location, or if it's project work within that scope of work. That's where the efficiencies are that the excavator can see.

In some cases in Ontario, contract locating is also being used. In some cases it's one locator coming out to identify the underground facility, too. It's not the norm yet, but there is a mix between contracted locators and in-house locators doing the work.

Senator Frum: You made reference to bricks and mortar. There's a dispatcher who then sends the request out to all the different places. There is no physical infrastructure involved in this, is there?

Mr. Sullivan: Correct. I'll give you an example. Alberta One-Call or any One Call centre, all we do is notify. We don't do locates. The request comes into us, one hub, and we send it out to all those who may be affected by the proposed excavation in the vicinity of that excavation.

As Mr. Sackville said, the ratio, that one call to perhaps five buried utility owners or operators, or 10 or 12 or one, depending where that proposed excavation is located.

Bricks and mortar, yes; Alberta One-Call has a building. We have office space, staff, equipment and computers and everything else, and mapping software. For Manitoba, we gave them an option to get started. We would run everything from Alberta. They agreed to it, so Manitoba effectively — the Click Before You Dig program in Manitoba — is run out of Alberta. They don't have any bricks and mortar for the time being. It's a contact or a call centre. Really, that's all it is.

Senator Frum: Is public money involved? Is there a line item in the Ontario budget for this now?

Mr. Bailey: No, other than it's under the Ministry of Consumer and Commercial Relations, so the TSSA was already doing work in the Ministry of Labour. It has always been the law in Ontario that if they were going to do an excavation, there should have been a call, but there was no real meat on the bone to actually make that happen. This is all run, as my two colleagues say, by the industry, the infrastructure owners and that.

Senator Frum: One last question: How have the penalties changed for non-compliance?

Mr. Bailey: They're still in the drafting stage. We're leaving that to the minister. I won't speak to the numbers.

membres qui ont des installations souterraines au site d'excavation ou s'il s'agit d'un projet à ceux qui travaillent dans ce projet. Voilà les efficacités dont peut profiter l'excavateur.

Dans certains cas, des entrepreneurs de localisation sont également employés en Ontario. Dans certaines situations, un seul localisateur est dépêché pour repérer aussi les installations souterraines. Ce n'est pas encore la norme, mais le travail est souvent effectué par une combinaison d'entrepreneurs de localisation et de localisateurs internes.

La sénatrice Frum : Vous avez fait allusion aux briques et au mortier. C'est un répartiteur qui achemine par la suite la demande à tous les bureaux concernés. Ce processus ne nécessite aucune infrastructure matérielle, n'est-ce pas?

M. Sullivan : C'est exact. Je vais vous donner un exemple. Le centre d'appels unique de l'Alberta ou tout autre centre se contente d'émettre un avis. Il ne s'occupe pas de la localisation. En tant que responsables d'une plaque tournante unique, nous recevons une demande, et nous l'acheminons à tous ceux qui pourraient être touchés par les travaux d'excavation proposés ou les travaux qui auront lieu dans le voisinage du site d'excavation.

Comme M. Sackville l'a indiqué, le rapport entre les appels entrants et les personnes contactées, que ce soit un, cinq, dix ou douze propriétaires ou exploitants de services publics souterrains, dépend de l'endroit où auront lieu les travaux d'excavation proposés.

Oui, il y a des briques et du mortier; le centre d'appels unique de l'Alberta dispose d'un immeuble. Nous avons des bureaux, du personnel, du matériel, des ordinateurs, des logiciels de cartographie et tout le reste. En ce qui concerne le Manitoba, nous leur avons offert une option pour faire démarrer les choses. Nous leur avons dit que nous assurerions toutes les fonctions depuis l'Alberta, et ils ont accepté. Par conséquent, le programme manitobain Cliquer avant de creuser est effectivement mis en œuvre depuis l'Alberta. Pour l'instant, la province n'a ni brique, ni mortier. Seulement un centre d'appels ou d'information. En réalité, c'est tout ce que c'est.

La sénatrice Frum : Des fonds publics sont-ils utilisés? En ce moment, y a-t-il un poste à cet effet dans le budget de l'Ontario?

M. Bailey : Non, sinon que le projet figure sous le ministère de la Consommation et du Commerce. Par conséquent, la CNTS travaillait déjà avec le ministère du Travail. La loi en Ontario a toujours exigé que l'on appelle avant de creuser, mais il n'y avait pas vraiment de ressources affectées à son application. Comme mes deux collègues l'ont déclaré, tout cela est mis en œuvre par l'industrie, les propriétaires d'infrastructure, et cetera.

La sénatrice Frum : J'ai une dernière question à vous poser. Comment les amendes imposées pour le non-respect de la loi ont-elles changé?

M. Bailey : Leur rédaction est toujours en cours. Nous nous en remettons au ministre à ce sujet. Je ne citerai pas des chiffres.

Mr. Sackville: Basically, terms and conditions for Bill 8 are just in the final process. We have had a chance to view some of the information and make responses back on behalf of the ORCGA; as well, our members have commented on and had input in the legislation and regulations. The goal, as I mentioned in my presentation, is that within the next few months, if the legislature can pass the regulations then they will be in place.

We're looking at June 2014. That's the last stage of where the municipalities have to be on board. They're the last ones in the step process in the implementation. We're hoping that the regulations and the municipalities will be it. In June 2014, the world changes in Ontario.

Senator Seidman: Congratulations, Mr. Bailey, on a great achievement, no doubt. I do have another question but I'd like to continue a bit the question Senator Frum was asking. I didn't catch what ministry this falls under in Ontario.

Mr. Bailey: In Ontario it's the Ministry of Consumer and Commercial Relations.

Senator Seidman: If I understand correctly from what you were saying, Mr. Sackville, if you have a piece of legislation and you use language like "require" and "mandate," then you must be able to enforce it with some kind of penalty or it's hardly worth much. You were speaking to that, Mr. Sackville.

Mr. Sackville: Yes. Basically, right now there are regulators in the province like the Ministry of Labour, the National Energy Board and the TSSA. Ontario One Call will actually be a regulator, too. What that form takes we're not sure of at this point because that's in the discussion papers and presentations. They are going to regulate what's happening within the Call Before You Dig program.

If an incident does happen, they will probably not be on site and take control of that site investigation if an incident does happen, because the Ministry of Labour, or the TSSA, if it's a gas strike or whatever, would take over.

Where the compliance officers will be focusing in on is what they can control as the One Call centre. If it was too long on the call, if the excavator or the homeowner got frustrated that it was too long on the call, they could lodge a complaint against the time process going in. If in fact everything went well but then on the back side of things, when the locate was being done in the field, it wasn't being done in a timely fashion as per the regulation, then that excavator or homeowner could call back into Ontario One Call to lodge a complaint. The complaint is going to be reviewed by a compliance officer, and if they feel it needs to be elevated further then there will be a compliance committee that's formed

M. Sackville : Essentiellement, ils en sont à la dernière étape de la rédaction des conditions du projet de loi 8. Nous avons eu l'occasion d'examiner certaines des dispositions et de formuler des commentaires au nom de l'ORCGA. De plus, nos membres ont contribué à l'élaboration de la mesure législative et du Règlement, et ils ont formulé des observations à leur égard. Comme je l'ai mentionné au cours de mon exposé, l'objectif est de pouvoir mettre en vigueur les règlements dans les prochains mois, si l'Assemblée législative est en mesure de les adopter.

Nous envisageons d'aller de l'avant en juin 2014. Ce sera la dernière étape du processus, celle où les municipalités doivent emboîter le pas. Elles sont les dernières à se joindre au processus graduel de mise en œuvre. Nous espérons que les règlements et la participation des municipalités régleront le problème. En juin 2014, le monde changera en Ontario.

La sénatrice Seidman : Je vous félicite, monsieur Bailey, de ce qui constitue sans aucun doute une grande réalisation. J'ai une autre question à vous poser, mais, avant, j'aimerais poursuivre un peu la question que la sénatrice Frum vous a posée. Je n'ai pas entendu le nom du ministère ontarien responsable de cet enjeu.

M. Bailey : En Ontario, c'est le ministère de la Consommation et du Commerce.

La sénatrice Seidman : Si j'ai bien compris vos propos, monsieur Sackville, vous pensez que, si l'on emploie des mots comme « exiger » et « mandater » dans une mesure législative, on doit être en mesure de la faire respecter en imposant des sanctions d'un genre ou d'un autre, sinon la mesure législative ne vaut pas grand-chose. Vous en parliez, monsieur Sackville.

M. Sackville : Oui. En ce moment, il y a essentiellement des organismes de réglementation dans la province, comme le ministère du Travail, l'Office national de l'énergie et la CNTS. En fait, l'Ontario One Call fera aussi fonction d'organisme de réglementation. Quelle forme prendra cette réglementation? Nous l'ignorons pour l'instant, car cette question est abordée dans les documents de travail et les exposés. Les responsables du centre d'appels unique régleront les modalités du programme Appelez avant de creuser.

Si un incident se produit, il est peu probable qu'ils se rendront sur place et prendront en main l'enquête, parce que le ministère du Travail ou la CNTS, si une conduite de gaz ou quelque chose du genre est touché, prendra le contrôle de la situation.

Les agents d'application se concentreront sur les éléments qu'ils peuvent contrôler en tant que membres du centre d'appels unique. Si les agents ont passé trop de temps au téléphone ou si l'entreprise d'excavation ou un propriétaire foncier privé a été frustré par la durée de l'appel, ils pourraient déposer une plainte concernant la durée du processus initial. Si, en fait, tout s'est bien passé de ce côté, mais qu'en revanche, la localisation sur le terrain ne s'est pas déroulée aussi rapidement que le Règlement l'exige, l'entreprise d'excavation ou le propriétaire foncier privé pourrait rappeler Ontario One Call pour porter plainte. Cette plainte sera alors examinée par l'agent d'application et, si l'agent a

separately from the board of directors of the Ontario One Call system that will review the complaint. Again, that's all being structured by the ministry.

Senator Seidman: That helps me on that score. I might just leave that and go to my other question. There's no doubt there are many pieces on this that all have to come together for it to happen as you would like, across the country especially. Last time you appeared before the committee, Mr. Sullivan, you discussed the serious gaps of information caused by voluntary reporting. I'd like to know if you've made any progress in collecting the kind of data you need to prove that the One Call systems are efficient, in terms of both cost and reduction of incidents.

Mr. Sullivan: A little. The CCGA recently published a report, and I have it here now. It's only three provinces — B.C., Quebec and Ontario — but that represents 75 per cent of the population of Canada. That's where we received our information about the 8,000 damages per year. It's actually more — 31 damages per day — because only three provinces are being captured here.

This baseline data, though, certainly allows us to make some very strong assumptions. We look at what happened in the U.S., and the reduction in damage was 40 per cent from 2000 to 2004. When they brought in legislation, they got their baseline data and they reviewed again. That, in my personal view, is proof positive that legislation works.

We have, as we mentioned earlier, public awareness. We have One Call centres. We have access where there is no physical centre in a given area or region. Yet, the piece that's missing is the legislation. We don't have that missing element. When we say there are damages in our report, the one thing we're not positive of is whether those are damages to buried infrastructure that's actually a member of a One Call centre. Likely not, because there was no easy way of their being notified of that dig in the area where they are.

The One Call process is there for the benefit and the ease of access for the excavator. The spinoff is the public safety and the assurance we get that we've captured everybody.

Senator Seidman: Okay. So you have data from B.C., Quebec and Ontario to some degree.

l'impression qu'elle devrait être portée à l'attention des échelons supérieurs, elle sera examinée par un comité de contrôle de l'application qui ne sera pas composé de membres du conseil de direction d'Ontario One Call. Encore une fois, toute cette structure est mise au point par le ministère.

La sénatrice Seidman : Votre réponse m'a aidée à comprendre cet aspect. Je vais peut-être simplement abandonner ce sujet et passer à l'autre question que je désirais poser. Il ne fait pas de doute que, pour que les choses se passent comme vous le souhaitez, en particulier, à l'échelle nationale, de nombreuses conditions doivent être réunies. La dernière fois que vous avez comparu devant notre comité, monsieur Sullivan, vous avez parlé des sérieuses lacunes en matière d'information causées par la déclaration volontaire. J'aimerais savoir si vous avez réalisé des progrès au chapitre de la collecte des données du genre dont vous avez besoin pour prouver que les systèmes d'appels uniques réduisent efficacement à la fois les coûts et le nombre d'incidents.

M. Sullivan : Un peu. La CCGA a publié récemment un rapport que j'ai en main en ce moment. Il porte sur seulement trois provinces, soit la Colombie-Britannique, le Québec et l'Ontario, mais elles représentent 75 p. 100 de la population du Canada. C'est ce qui nous a renseignés sur les 8 000 bris causés annuellement. En fait, le nombre d'incidents est supérieur à 8 000, à savoir 31 par jour, parce que le rapport ne tient compte que de trois provinces.

Toutefois, ces données de base nous permettent certainement d'avancer quelques hypothèses très rationnelles. Si nous examinons ce qui s'est passé aux États-Unis, nous constatons que les bris là-bas ont été réduits de 40 p. 100 de 2000 à 2004. Les Américains ont recueilli leurs données de base à l'époque où ils ont mis en vigueur la mesure législative et, par la suite, ils ont examiné de nouveau ces statistiques. À mon avis, cela prouve irréfutablement que la mesure législative fonctionne.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, notre public est sensibilisé, nous avons des centres d'appels uniques et nous avons accès à des régions où des centres ne sont pas établis physiquement. Et pourtant, l'élément manquant est la mesure législative. Nous ne bénéficions pas de cet élément. Il y a une chose dont nous ne sommes pas certains : nous ne savons pas si les bris mentionnés dans notre rapport ont été infligés à des infrastructures souterraines qui sont en fait membres d'un centre d'appels unique. Il est peu probable que ce soit le cas parce que, dans les régions où les incidents se sont produits, il n'y avait aucun moyen facile de signaler aux personnes concernées que ces travaux d'excavation allaient avoir lieu.

Le processus d'appel unique existe pour que l'entreprise d'excavation puisse en tirer parti et accéder plus facilement au site. Les avantages dérivés que nous tirons du processus sont la sécurité du public et l'assurance que nous connaissons toutes les parties concernées.

La sénatrice Seidman : D'accord. Donc, vous disposez de données relatives à la Colombie-Britannique, au Québec et, dans une certaine mesure, à l'Ontario.

Mr. Sullivan: Yes.

Senator Seidman: That data gives you exactly what kind of information?

Mr. Sullivan: We've produced a report on damages per year, per day, and number of damages per notifications in those provinces. When we say "notifications," as I explained earlier, we receive a call. In Alberta, there are 1.6 million notifications per year. We can determine, in those provinces that participated, per thousand notifications, how many damages there were. We have that information as well.

We've also concluded that 30 per cent of damages occurred during work on sewer and water systems and that in 75 per cent of all damages, the equipment that was being used was a backhoe. Some of the strongest data — and this is, I think, the most interesting for your question — 40 per cent of damages are due to a failure to notify.

Yes, there's public awareness and they may have contacted the One Call centre, but they didn't notify that other utility that wasn't a member of the One Call centre, and they're being damaged.

Eighty-four per cent of damages cause service interruption. In terms of damage requiring emergency response, in Quebec and Ontario, emergency services — fire and police — respond to 95 per cent of damages to natural gas utilities. This goes to societal costs. When there is damage, we have to maintain public safety. That costs money, and it also puts the responders at risk.

Senator Seidman: As you advocate for this across the country, which you clearly do, do you get a positive response to this kind of data presentation in terms of cost-effectiveness? Clearly, that's what people are going to look for, so there's a cost to implementing this.

Mr. Sullivan: Yes.

Senator Seidman: It has to be worth its cost, so to speak. We understand that it's important for the safety of Canadians, but is this data credible enough to the people you present it to across the country so that they feel there's a point in getting on board and doing this?

Mr. Sullivan: The data is fairly new. The report was only presented back in November, and published in English and French just recently. It may be premature to say "yes" or "no" to that question.

M. Sullivan : Oui.

La sénatrice Seidman : Quel genre de renseignements ces données vous fournissent-elles?

M. Sullivan : Nous produisons un rapport qui rend compte du nombre de bris par année, par jour et par demande de localisation qui ont été enregistrés dans ces provinces. Comme je l'ai expliqué plus tôt, lorsque nous parlons d'une « demande de localisation », nous voulons dire que nous avons reçu un appel. L'Alberta reçoit 1,6 million de demandes de localisation par année. Dans les provinces participantes, nous pouvons déterminer combien de bris surviennent par millier de demandes de localisation. Nous disposons également de ces renseignements.

Nous avons également conclu que 30 p. 100 des bris survenaient au cours de travaux liés aux réseaux d'égouts ou aux conduites d'eau et que, dans 75 p. 100 des cas, l'appareil utilisé était une pelle rétrocaveuse. Certaines des données les plus utiles — et, à mon avis, ce sont celles qui sont les plus intéressantes pour répondre à votre question — indiquent que 40 p. 100 des bris sont imputables à une absence de demande de localisation.

Oui, le public est sensibilisé au problème, et les citoyens peuvent avoir communiqué avec le centre d'appels unique, mais ils ont omis d'avertir d'autres exploitants de services publics qui ne sont pas membres du centre, et ce sont leurs installations qui sont en train de subir des dommages.

Quatre-vingt-quatre pour cent des bris entraînent une interruption de service. En ce qui concerne les bris qui nécessitent l'intervention de services d'urgence, comme les services de police et les services d'incendie, nous avons constaté qu'au Québec et en Ontario, les services d'urgence intervenaient dans 95 p. 100 des cas de bris d'infrastructures de gaz naturel. Ce sont là des coûts que la société doit assumer. Lorsque des bris surviennent, nous devons assurer la sécurité du public, et cela est coûteux. De plus, cela met en péril les intervenants.

La sénatrice Seidman : Quand vous défendez cette cause à l'échelle nationale, ce que vous faites clairement, les gens réagissent-ils positivement au rapport coût-efficacité que ce genre de présentation des données fait ressortir? Il est clair que c'est ce que les gens vont rechercher. Donc, il y a des coûts associés à la mise en œuvre de ces centres.

M. Sullivan : Oui.

La sénatrice Seidman : Il faut que cela vaille le coût, si je peux m'exprimer ainsi. Nous comprenons que ces systèmes sont importants pour assurer la sécurité des Canadiens, mais les données sont-elles assez crédibles pour que les personnes à qui vous les présentez partout au Canada pensent qu'il y a un avantage à se rallier aux autres et à mettre en œuvre ces centres?

M. Sullivan : Ces données sont assez récentes. Le rapport a été présenté seulement en novembre dernier, et il a été publié en anglais et en français très récemment. Il serait peut-être prématuré de répondre à cette question par l'affirmative ou la négative.

I'm preaching to the choir a lot of the time when I am giving presentations. We speak to our own people, and we need to get beyond that. It's tough. When we look at this information, this feedback, even to our own industry, this is shocking. Forty per cent of damages from a failure to notify is absolutely unacceptable.

When speaking from what I do in my day job, Alberta One-Call, that infrastructure has been there for 30 years, and we have that much use and that much relevance in the whole damage prevention process and public safety, and these damages continue. It's mind-boggling that we're there, but the missing piece of that whole damage prevention process is the legislative piece. When we have that in place, I know these percentages will drop over time, but this is our baseline.

Senator Wallace: Mr. Sullivan, as you point out — and I think I'm stating the obvious in saying this — legislation is needed to bring the Call Before You Dig and the One Call system into play. Do you see, then, the need to have a combination of legislation in each of the provinces as it relates to provincially regulated underground infrastructure, and one at the federal level for federally regulated?

Mr. Sullivan: That is definitely one way to do it, yes. It is a provincially mandated process, if you will, as it's done in Ontario. Under the federal umbrella — the National Energy Board, the CRTC, for example — any regulated pipeline company, by and large, I would go out on a limb and say they are members. That said, the NEB is revising, changing its pipeline crossing regulations. They have a notice of proposed regulatory change that went out. Membership, or registering with the One Call centre, where those centres exist, will be a requirement going forward.

The CRTC, on the other hand, doesn't have a damage prevention mandate whatsoever and it is silent on the matter. That is an area that would benefit tremendously from the focus of the standing committee.

The CRTC regulating what it does, it's not just that Ms. Jones will not be able to see her soaps that afternoon when damage occurs. It's 911 services, banking, technology and information. That's what we rely on today. It's not all wireless, the BlackBerrys and iPhones in our pockets. Those signals for our phones go into the ground at the tower. They can be damaged, too, and we rely on them for everything.

Lorsque je donne ces exposés, je me rends très souvent compte que je cherche à convaincre ceux qui sont déjà convaincus. Nous parlons à nos disciples, alors qu'il faut que nous allions plus loin. C'est difficile. Lorsque nous examinons ces données, ce retour d'information, cela choque même les membres de notre industrie. Il est absolument inacceptable que 40 p. 100 des bris soient imputables à une absence de demande de localisation.

Lorsque je parle en m'appuyant sur ce que je fais quotidiennement, à savoir diriger le centre d'appels unique de l'Alberta, une infrastructure qui existe depuis 30 ans et qui est très pertinente sur le plan de la prévention des bris et de la sécurité publique, il m'est difficile de concevoir que ces bris continuent de se produire. Je trouve hallucinant que nous en soyons là, mais il est clair que l'élément qui fait défaut à l'ensemble du processus de prévention des bris est la mesure législative. Je sais que ces pourcentages reculeront une fois qu'elle sera en vigueur, mais, en attendant, ces statistiques constituent nos données de base.

Le sénateur Wallace : Monsieur Sullivan, comme vous le soulignez — et je pense que j'énonce une évidence en le disant — la mesure législative est requise pour permettre au programme Appelez avant de creuser et au système d'appels unique de jouer pleinement leur rôle. Voyez-vous alors la nécessité d'avoir plusieurs lois en vigueur dans chaque province, des lois qui traitent des infrastructures souterraines réglementées par les provinces et une loi à l'échelle fédérale qui traitent des infrastructures souterraines assujetties à la réglementation fédérale?

M. Sullivan : Oui, c'est assurément une façon de faire les choses. Ce processus relève des provinces, si vous voulez, comme c'est le cas en Ontario. En ce qui a trait aux entreprises réglementées par des organismes fédéraux, comme l'Office national de l'énergie et le CRTC, je prendrais le risque de dire qu'en général, les sociétés de pipeline réglementées sont membres des centres d'appels uniques. Cela dit, l'ONE est en train de réviser et de modifier son règlement sur le croisement de pipelines. Il a publié un avis de modification réglementaire proposée. À l'avenir, dans les régions où des centres d'appels uniques existent, ces entreprises seront tenues de s'inscrire auprès des centres.

En revanche, le CRTC n'est nullement chargé de prévenir les bris, et il est silencieux à ce sujet. C'est un secteur qui bénéficierait énormément de l'attention de votre comité permanent.

Compte tenu des services que le CRTC réglemente, si un bris survient, le problème ne se limitera pas au fait que Mme Jones ne sera pas en mesure de regarder ses téléromans cet après-midi-là. Ce sont aussi les services 911, des services bancaires, des renseignements et des outils technologiques qui seront touchés, tout ce sur quoi nous comptons de nos jours. Toutes les technologies qui soutiennent les BlackBerry et les iPhone que nous gardons dans nos poches ne sont pas sans fil. Au pied des tours hertziennes, les signaux de nos téléphones cellulaires empruntent des fils qui s'enfoncent dans la terre. Ces fils peuvent également être endommagés, et nous comptons sur eux pour tout.

There is definitely a balance that can be achieved from federal and provincial. Provincially, if there can be an incentive to cast or create similar or the same legislation that exists in Ontario across the country, then absolutely that would be a way to go.

Senator Wallace: As you point out, everybody is well-intentioned, but at the end of the day, it comes down to enforcement, to being able to have a requirement that owners of underground infrastructure are required to comply with. Correct me if I am wrong, but in order for that to be enforceable, if you have infrastructure that falls within provincial jurisdiction, it would have to be provincial legislation that would enforce; similarly, for federally regulated infrastructure, it would be federal. Correct?

Mr. Sullivan: Correct.

Senator Wallace: There has to be a combination of the two. I think to the extent that the federal government is able to influence this and have some sort of a national approach to it is one thing, but I want to be clear on that: The federal government cannot enforce these requirements provincially, correct?

Mr. Sullivan: Correct.

Senator Wallace: You mentioned the CSA Z247 standard, which is being developed under the auspices of the Canadian Standards Association, and that is well under way. Can you give us more background on that? What stage is it at?

What's in my mind on that is that to develop somewhat of a consistent template or standard across the country for the provinces and the feds, it would seem to me that that CSA standard would be the one that everyone could rely upon and you would have consistency. Ontario has done a great job moving ahead without that standard, but in order to promote this throughout the country and in all the other provinces, it would seem to me that the CSA standard will be critical. Where is that at right now, and when would you hope that would be reaching completion?

Mr. Sullivan: Senator Wallace, you are absolutely right. The Canadian Common Ground Alliance has a couple of horses in the race here, and being here today is part of that. CSA Z247 is another. I'm the chair of the technical committee that is drafting the standards, so I'm well-versed in where we are, where we were and where we're going.

Where we are at right now is that we're about a year and a half into a three-year process. At the endgame, we look to publish our standard in May 2015, perhaps June 2015, and in French shortly thereafter, after translation. The technical committee that is drafting this standard, to my knowledge, is the biggest, most diverse technical committee that has ever come together to put a standard together.

Je pense qu'on peut vraiment équilibrer les compétences provinciales et les compétences fédérales dans ce domaine. Si l'on pouvait inciter toutes les autres provinces à adopter des mesures législatives semblables ou identiques à celle qui existe en Ontario, ce serait vraiment l'idéal.

Le sénateur Wallace : Comme vous l'avez mentionné, tous les gens sont bien intentionnés, mais, au final, c'est une question d'application de la loi. Il faut que les propriétaires d'infrastructures souterraines soient tenus de respecter la loi. Corrigez-moi, si j'ai tort, mais, pour pouvoir faire respecter la loi, il faudra qu'elle soit provinciale si l'infrastructure en question relève des provinces. De la même façon, une infrastructure réglementée par le gouvernement fédéral devra être assujettie à une loi fédérale, n'est-ce pas?

M. Sullivan : C'est exact.

Le sénateur Wallace : Il faudra combiner les deux. Je pense que, dans la mesure où le gouvernement fédéral est capable d'exercer une influence sur ces enjeux et d'adopter une approche nationale d'un genre ou d'un autre à cet égard, il devrait le faire. Toutefois, je tiens à être très clair à ce sujet. Le gouvernement fédéral ne peut pas imposer de telles exigences à l'échelle provinciale, n'est-ce pas?

M. Sullivan : C'est exact.

Le sénateur Wallace : Vous avez mentionné la norme CSA Z247. Son élaboration est en cours sous l'égide de l'Association canadienne de normalisation, et ce processus est déjà bien engagé. Pouvez-vous nous fournir d'autres renseignements généraux à cet égard? À quelle étape cette norme est-elle?

Ma réflexion à ce sujet est la suivante : pour élaborer en quelque sorte une norme ou un modèle cohérent qui pourrait être appliqué à toutes les provinces du Canada ainsi qu'à l'échelle fédérale, il me semble que l'on pourrait tous se fier à la norme de la CSA et que cela assurerait une bonne uniformité. En allant de l'avant malgré l'absence de normes, l'Ontario a fait du bon travail, mais, pour promouvoir cette approche dans toutes les autres provinces, il me semble qu'une norme de la CSA serait essentielle. Où la norme en est-elle en ce moment, et quand espérez-vous qu'elle sera achevée?

M. Sullivan : Vous avez absolument raison, sénateur Wallace. La Canadian Common Ground Alliance a quelques projets en cours en ce moment, et notre présence ici aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de l'un d'eux. La norme CSA Z247 en est un autre. Je préside le comité technique qui rédige les normes. Par conséquent, je sais très bien d'où nous sommes partis, où nous en sommes maintenant et où nous irons.

À l'heure actuelle, nous avons accompli environ une année et demie des trois années de travail requises. Notre objectif ultime est de publier notre norme en mai ou en juin 2015 et sa version française peu de temps après sa traduction. À ma connaissance, le comité technique chargé de rédiger cette norme est le plus important et le plus diversifié à avoir jamais été constitué pour mettre au point une norme.

My background was with pipeline, with the National Energy Board, which was my employer for 10 years a number of years ago. I was part of a CSA process then, but nothing like this. We have regulators from Alberta and B.C. The NEB is there at the table. There are excavators, locators, utility owners from distribution and municipalities, the Federation of Canadian Municipalities. It's a massive group and it's coming together to design a damage prevention standard from all these areas that will apply to everybody.

It is a massive task. Where we're at, we just had our industry review; we published the industry review back in November and received 350 comments. We used the Canadian Common Ground Alliance and the regional partners of the Canadian Common Ground Alliance Canada to push that out. That's one of the huge benefits we have. It's our link to stakeholders throughout the country, literally through the click of a mouse. There were 350 comments. The technical committee went through all those comments.

We've revised the standard now. I was hoping to have the latest copy with me here today but I don't. It's not ready yet. I certainly will submit it later on. It will be going out for public review in, I believe, May — I'll have to check on that — and again with publication expected in May 2015.

You're absolutely right. In my view as well, it potentially has the best chance of being that symmetrical language that can be referenced in existing legislation or regulation, and thereby making all clauses within that standard a requirement.

There are parties at that table representing companies that are not registered with One Call systems voluntarily, except in Ontario where it's a requirement, yet they're at the table and they are working on this standard.

I have great hope for it. I find myself in an enviable position to be part of that as the chair right from the conception to completion.

Senator Ringuette: One Call is a non-profit organization?

Mr. Sullivan: Yes.

Senator Ringuette: That is very important for people to understand, that you're a non-profit group. When you talk to your current members in Ontario and your operation also in Alberta, you have a lot of the same major players here — the telecommunications and Enbridge. You have all those players.

Now that the legislation is in place in Ontario — thanks to you, Mr. Bailey — how much are your Ontario members lobbying the other provincial jurisdictions to get the same kind of regulation in order for them to save money and to have safety for the workers and the public? How much are these groups lobbying provincial

Mon expérience est liée aux pipelines et à l'Office national de l'énergie, qui m'a employé pendant 10 ans, il y a un certain nombre d'années de cela. À l'époque, j'ai participé à un processus de la CSA, mais il ne ressemblait en rien à celui auquel je prends part en ce moment. Le comité est composé de responsables de la réglementation de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, de représentants de l'ONE, de membres d'entreprises d'excavation et de localisation, de propriétaires de services publics membres de réseaux de distribution ou de municipalités et des représentants de la Fédération canadienne des municipalités. C'est un énorme groupe qui se réunit pour concevoir une norme de prévention des bris dans tous ces secteurs, une norme qui s'appliquera à tous.

C'est une tâche colossale. Nous venons de terminer l'examen de l'industrie; nous l'avons publié en novembre dernier et nous avons reçu 350 commentaires. Nous nous sommes servis de la Canadian Common Ground Alliance et de ses partenaires régionaux pour diffuser l'information. C'est l'un de nos grands avantages. Nous pouvons joindre les parties concernées partout au pays d'un simple clic de souris. Nous avons reçu 350 commentaires que le comité technique a épluchés.

Nous avons maintenant révisé la norme. J'espérais pouvoir avoir en main la dernière version avec moi aujourd'hui, mais je ne l'ai pas. Elle n'est pas encore prête. Je vous la ferai bien entendu parvenir plus tard. Je crois que nous tiendrons des audiences publiques en mai, mais je dois vérifier l'information. Encore une fois, nous prévoyons publier le tout en mai 2015.

Vous avez absolument raison. Je suis aussi d'avis que la norme a le potentiel de devenir une référence dans les lois et les règlements actuels; ainsi, toutes les règles de la norme deviendraient une exigence.

À la table de travail, il y a des parties qui représentent des entreprises qui ne sont pas inscrites auprès des centres d'appels uniques à participation volontaire, à l'exception des centres en Ontario, où la participation est obligatoire; or, ces représentants participent aux travaux concernant cette norme.

Je fonde beaucoup d'espoir dans cette norme. Je me trouve dans une position enviable, étant donné que je présiderai les travaux du début jusqu'à la fin.

La sénatrice Ringuette : One-Call est un organisme sans but lucratif, n'est-ce pas?

M. Sullivan : Oui.

La sénatrice Ringuette : C'est très important que les gens le comprennent. En ce qui concerne vos membres actuels en Ontario et vos activités en Alberta, ce sont en gros les mêmes grandes sociétés : les entreprises de télécommunications et Enbridge. Vous avez tous ces acteurs.

Maintenant que la loi est en vigueur en Ontario — merci, monsieur Bailey —, à quel point vos membres ontariens font-ils pression sur les autres provinces en vue d'adopter une réglementation similaire et d'économiser de l'argent et d'assurer la sécurité des travailleurs et de la population? À quel point vos

governments, your members in Ontario and in Alberta? If the system really works well, why are they not lobbying the provincial governments to put the same kind of legislation in?

Mr. Sullivan: I can speak for Alberta. There has not been a concerted effort for some time. Alberta took a run at legislation at least once before, and it failed. The reasons for it were, as I was told, that there simply wasn't an appetite for it at the time. Companies such as TransCanada, Enbridge, Alliance Pipeline, transmission pipeline companies and gas distribution, be it ATCO Gas or whoever in the province of Alberta, certainly do want legislation. We have that partial legislation, where 900 licensees under the Alberta Energy Regulator are required to be members. We talked about enforcement, legislation that goes back to 2005, and I'm certain we don't even have half of those licensees that are registered with Alberta One-Call.

I'm working with the Alberta Energy Regulator right now to address that, and the goal is, to be very plain, to put our house in order from a regulatory perspective and registration perspective before we go to seek provincial legislation similar to Ontario's. It is important to get that working well.

Is it happening in other provinces? Saskatchewan is making a run at it now for legislation. Quebec has a strong desire to do the same. In B.C. the One Call process is perhaps not where it should be. In Manitoba, it's in its infancy. There are other concerns that I have personally in Manitoba that there is regulation in place right now that effectively negates membership of one significant party, and they are trying to address it on their own.

Senator Ringuette: Hydro?

Mr. Sullivan: Yes.

Senator Ringuette: I'm not surprised.

Mr. Sullivan: There is a will. Is there a concerted effort? Yes and no.

Senator Ringuette: Mr. Bailey, you said that you wish — I think that's it — that the federal government would have similar legislation to cover the Crown land and the military bases in the province of Ontario.

Mr. Bailey: The National Capital Commission.

Senator Ringuette: The National Capital Commission, where we're sitting right now, is not part of it.

Mr. Bailey: It doesn't have to be. That would be an important step right there, of symbolic significance, for the National Capital Commission, army bases, the rail lines that are federally regulated.

Senator Ringuette: Yes, and rail lines.

membres ontariens et albertains font-ils pression sur les gouvernements provinciaux? Si le système fonctionne vraiment bien, pourquoi ne demande-t-il pas aux autres gouvernements provinciaux d'adopter une telle mesure législative?

M. Sullivan : Je peux parler de la situation en Alberta. Il y a longtemps qu'il n'y a pas eu une initiative concertée. L'Alberta a déjà envisagé d'adopter une loi à au moins une reprise, mais cela s'est soldé par un échec. Selon ce qu'on m'a dit, cela n'intéressait tout simplement pas les gens à l'époque. Les entreprises comme TransCanada, Enbridge, Alliance Pipeline, les entreprises de réseaux de transport et de distribution de gaz naturel — ATCO Gas ou toute autre entreprise albertaine — sont évidemment favorables à une loi. Nous avons une mesure législative partielle qui prévoit que les 900 titulaires de licences de l'Alberta Energy Regulator doivent être membres d'Alberta One-Call. Nous avons parlé de faire respecter la loi; or, il s'agit d'une loi de 2005, et je suis certain que moins de la moitié de ces titulaires de licences sont inscrits auprès de l'organisme.

Je collabore actuellement avec l'Alberta Energy Regulator en vue d'aborder la question. En termes simples, notre objectif est de mettre de l'ordre dans notre secteur en ce qui concerne la réglementation et l'inscription avant de demander une loi provinciale semblable à la loi ontarienne. Il faut que le système fonctionne bien.

Est-ce le cas dans les autres provinces? La Saskatchewan essaie actuellement de se doter d'une loi. Le Québec souhaite ardemment le faire aussi. En Colombie-Britannique, le processus relatif au centre d'appels unique n'est peut-être pas aussi avancé qu'il le devrait. Au Manitoba, le processus en est à ses premiers pas. En ce qui a trait à cette province, je m'inquiète notamment de la présence d'un règlement qui permet à un acteur important de ne pas participer au processus, et ce joueur essaie d'aborder seul la question.

La sénatrice Ringuette : Hydro?

M. Sullivan : Oui.

La sénatrice Ringuette : Je ne suis pas surprise.

M. Sullivan : Il y a une volonté. Y a-t-il une initiative concertée? Oui et non.

La sénatrice Ringuette : Monsieur Bailey, vous avez dit souhaiter — je crois bien — que le gouvernement fédéral adopte une loi semblable en ce qui concerne les terres publiques et les bases militaires en Ontario.

M. Bailey : La Commission de la capitale nationale.

La sénatrice Ringuette : La Commission de la capitale nationale, où nous nous trouvons actuellement, n'en fait pas partie.

M. Bailey : Ce n'est pas nécessaire. Ce serait un geste symbolique de grande importance concernant la Commission de la capitale nationale, les bases militaires et les lignes de chemin de fer qui sont sous réglementation fédérale.

La sénatrice Ringuette : Oui, et les lignes de chemin de fer.

Mr. Bailey: I would like to add to what Mr. Sullivan said and the question you asked: Why isn't government doing this? I'll be honest; there wasn't a lot of appetite in Ontario either, but they came to me and I understood the importance, having come from the industry. We took hold of it and we moved it forward. To be honest, it was a minority government. That minority government needed some things, like a budget. You know how things work. Anyway, my bill was there and I got my bill.

Senator Ringuette: I have a credit card bill; I need your help on that one.

Mr. Bailey: I got the bill and they got their budget. Anyway, it's unfortunate, but everyone knew; when I talked to ministers and people, they all said, "It's a great bill, a great idea; it should have happened long ago," but there's got to be that drive. There's got to be the premier in the corner office or the civil service. We had seven or eight ministers in eight or nine years. These gentlemen here did an excellent job, their organization, but they had to start from ground zero every time. For me advancing the bill, I give them some credit for this, but the idea was already there, and it's there across the country. People know it's the right thing to do. We just need to give them that incentive to take them there, to get them to cross the Rubicon and to do it.

Senator Ringuette: Mr. Sullivan, people who have backhoes can also be homeowners. You probably have a lot of homeowners who call the One Call service because they don't know, unless they were the first on that particular road or landscape, what was there prior to them.

Mr. Bailey: I can speak to my own self. Recently we moved property and my wife wanted to put in a memorial garden to her parents and mine. She was planning all this and had the landscaper come and do some drawings. All of a sudden one day I said, "Did you call One Call?" She said, "I don't know." I said, "Make sure the landscaper calls One Call. I won't live this down." It could have happened. It was a garden, down a foot, six inches. I said, "No, we've got to bring them in here."

Those things can happen, honest mistakes. A person wants to put in a driveway, they're going to do a little bit of excavation, put a fence post in, hit something they didn't know was there.

Mr. Sullivan: There was a fatality in Alberta from gardening a couple of years ago.

Senator MacDonald: I just want to pick up on where Senator Wallace was going. Unlike Senator Wallace, I'm not a lawyer, but there are some jurisdictional questions when it comes to this. Is there jurisdictional clarity on this in terms of the federal government and the provincial governments? Would the federal

M. Bailey : J'aimerais ajouter quelque chose à ce que M. Sullivan a dit en réponse à votre question. Vous avez demandé pourquoi le gouvernement ne le fait pas. En toute honnêteté, il n'y avait pas un fort engouement sur la question en Ontario, mais les gens m'en ont parlé, et j'en ai compris l'importance, étant donné que j'ai des antécédents dans l'industrie. Nous nous en sommes saisis, puis nous sommes allés de l'avant. Honnêtement, nous avons un gouvernement minoritaire à l'époque qui avait notamment besoin d'un budget. Vous savez comment cela fonctionne. Bref, mon projet de loi était là, et il a été adopté.

La sénatrice Ringuette : J'ai une facture de carte de crédit; j'aurais besoin de votre aide à ce sujet.

M. Bailey : Mon projet de loi et leurs budgets ont été adoptés. C'est malheureux, mais tout le monde le savait. Lorsque je discutais avec des ministres ou d'autres personnes, tout le monde me disait que c'était un excellent projet de loi qui aurait dû être présenté il y a longtemps, mais il faut qu'il y ait une volonté de le faire. Il faut que le premier ministre ou des fonctionnaires pilotent le projet. Sept ou huit ministres se sont succédé en huit ou neuf ans. Ces ministres et leur personnel ont fait un excellent travail, mais ils ont dû recommencer du début chaque fois. Ils m'ont aidé à faire avancer mon projet de loi, mais l'idée existait déjà. Partout au pays, les gens savent que c'est la bonne chose à faire. Il nous suffit de leur donner la motivation nécessaire pour franchir le Rubicon.

La sénatrice Ringuette : Monsieur Sullivan, certains particuliers possèdent des rétrocaveuses. Beaucoup de propriétaires doivent probablement communiquer avec votre centre d'appels unique, parce qu'ils ne savent pas ce qui se trouvait là avant, s'ils ne sont pas les premiers occupants sur une route ou un terrain donné.

M. Bailey : Je vais vous parler de mon expérience personnelle. Nous avons récemment déménagé, et ma femme voulait créer un jardin en mémoire de nos parents. Elle s'occupait de la planification, et le jardinier paysagiste était venu dessiner des plans. Tout d'un coup, je lui ai demandé si elle avait appelé le service One Call; elle m'a dit qu'elle ne le savait pas. Je lui ai répondu de s'assurer que le jardinier paysagiste communique avec le service One Call. Je m'en serais voulu, si quelque chose était arrivé. C'était un jardin d'un pied et six pouces de profond. J'ai insisté pour communiquer avec le service One Call.

On peut commettre des erreurs de bonne foi. Un propriétaire souhaite se faire une entrée ou faire des travaux de terrassement ou installer une clôture, puis il heurte quelque chose dont il n'avait aucune idée de la présence.

M. Sullivan : Une personne est morte en Alberta en faisant du jardinage il y a quelques années.

Le sénateur MacDonald : J'aimerais revenir sur ce dont le sénateur Wallace parlait. Contrairement à ce dernier, je ne suis pas avocat, mais cela soulève des questions relatives aux compétences. La Constitution est-elle claire à ce sujet en ce qui a trait aux compétences du gouvernement fédéral et des

government receive any push back if we came up with something that was less than piecemeal, more comprehensive? You talked about the National Capital Commission in these areas of federal jurisdiction. To a certain extent, that's also piecemeal, to take the spots where the federal government has jurisdiction. Is there a constitutional opening there or a legal opening for the federal government to bring in something more comprehensive that could apply across the board? Is there constitutional clarity on this?

Mr. Sullivan: To be blunt, I'm not aware of any. I've been around this a long time, over 20 years, and, if it's not clear to me, then I would venture to say that there isn't constitutional clarity on it. If I look at the National Energy Board and the CRTC, one federal organization and another, one is pushing for membership in revision to legislation and to regulation, whereas one has no mandate whatsoever. To me, again, looking at the reasonable expectations of Canadians, if I'm going to dig or do something and know that there is that Call Before You Dig message, in today's day and age of, "I'll have an app or do whatever I need to do," it should be like that. When it isn't, it doesn't make any sense to the person trying to preserve their own safety, let alone the safety of their community and the integrity of that buried plant.

I think we could probably spend a lot of time looking at the hurdles, such as constitutional clarity, and I've heard a lot of those hurdles over the years. I want to see us look beyond the hurdles and find a way. Is it to create an incentive? Look what happened in the U.S. An incentive was created by the Transportation Equity Act for the 21st Century, back in 2000, I believe it was, that created an incentive for One Call systems in those states, for grant money, seed money, to comply with best practices and achieve legislation. I don't know if that ability resides in Canada, but I would venture to say that, being in the business that I am and hearing the expectations of Albertans, primarily, that's what they expect. That's truly what they've expect.

Senator MacDonald: I don't think it's a matter of putting up obstacles. All of this stuff starts at home. People see the problems in local communities. Businessmen, municipal politicians and provincial politicians react, respond to it and deal with it. I'm saying just the opposite. If there are no restrictions for the federal government here constitutionally, there's really no functional reason why the federal government couldn't step in and bring in something comprehensive that would overlay the entire country. It has to respect constitutional particulars, but there is nothing to prevent it or deny it from doing that, except if there was push back from the provinces, who would say, "You're getting into areas of our jurisdiction." I would like some clarity on that. Maybe we can get some clarity on that, but it's probably one of those things, like many things, that don't really have any distinct constitutional parameter.

provinces? Le gouvernement fédéral rencontrerait-il une certaine résistance s'il élaborait une mesure plus exhaustive ou autre chose que des mesures fragmentaires? Vous avez parlé de la Commission de la capitale nationale pour ce qui est des domaines de compétence fédérale. Dans une certaine mesure, ce serait perçu comme une initiative fragmentaire, à savoir de cibler les secteurs de compétence fédérale. La Constitution ou la loi permet-elle au gouvernement fédéral de proposer une initiative plus exhaustive qui pourrait s'appliquer à l'ensemble du pays? La Constitution est-elle claire à cet égard?

M. Sullivan : Pour être honnête, je ne crois pas. Je suis dans le domaine depuis plus de 20 ans, et si ce ne l'est pas à mes yeux, je me risquerais à dire que la Constitution n'est pas claire à ce sujet. Prenons l'Office national de l'énergie et le CRTC; nous avons un organisme fédéral et un tribunal administratif. L'un demande de participer à la révision de la législation et de la réglementation, alors qu'il n'en a aucunement le mandat. D'après moi, en fonction des attentes raisonnables des Canadiens, si je dois creuser et que je sais que je dois appeler avant de le faire — en cette période où nous avons des applications pour tout —, cela devrait se faire ainsi. Autrement, cela n'a aucun sens pour la personne qui essaie d'assurer sa sécurité et celle de sa communauté, ainsi que l'intégrité de l'équipement enfoui.

Selon moi, nous pourrions passer beaucoup de temps à parler des obstacles, y compris la clarté de la Constitution, et j'ai beaucoup entendu parler de ces obstacles au fil des ans. J'aimerais que nous passions outre les obstacles et trouvions une solution. Devons-nous avoir une mesure incitative? Regardez ce qui s'est passé aux États-Unis. En 2000, je crois, la Transportation Equity Act for the 21st Century a mis en place des mesures incitatives pour les centres d'appels uniques dans les États, les subventions et les capitaux de démarrage en vue d'inciter l'adoption de pratiques exemplaires et d'avoir une mesure législative. Je ne sais pas si c'est possible au Canada, mais étant donné que je suis dans le secteur d'activité et que j'entends les attentes des Albertains, principalement, je me risquerais à dire que c'est ce à quoi ils s'attendent. C'est vraiment le cas.

Le sénateur MacDonald : Je ne pense pas que le problème soit les obstacles. Tout ceci débute à la maison. Les gens sont aux prises avec de tels problèmes dans les collectivités. Les gens d'affaires, les élus municipaux et les politiciens provinciaux interviennent et s'en occupent. Je dis simplement le contraire. Si rien n'empêche le gouvernement fédéral de le faire du point de vue de la Constitution, je ne vois pas pourquoi le gouvernement fédéral ne pourrait pas intervenir et élaborer une mesure exhaustive qui s'appliquerait à l'ensemble du pays. Il faut que cela respecte la Constitution, mais rien ne nous empêche de le faire, à moins que les provinces ne s'y opposent, parce qu'elles se disent que nous empiétons sur leurs compétences. J'aimerais avoir des précisions à cet égard, mais c'est probablement un élément parmi tant d'autres qui n'ont pas vraiment de paramètres constitutionnels distincts.

[Translation]

Senator Boisvenu: Are all the infrastructures georeferenced? If they are, are they accessible via the Internet?

Mr. Sullivan: They are not all georeferenced. Certain infrastructures have been there for a long time and we know approximately where they are on a lot.

Senator Boisvenu: You know where they are approximately.

Mr. Sullivan: Yes. According to the call centre cartography, we know where the spot is. If we have a call or a notification, we will determine whether the excavation will affect us or not. It all depends. Georeference is preferable because it will necessitate less notification for the infrastructure owner. However, all of the infrastructures are not georeferenced.

Senator Boisvenu: What leadership role could the federal government play? In my opinion, this should be provincial legislation. Outside of the national capital, what leadership could the federal government provide in this file?

Mr. Sullivan: In my opinion, its role should be to create incentives, to create a damage prevention culture for the provinces in Canada. Both federal and provincial departments should strive to create a damage prevention culture.

The CRTC does not have a damage prevention mandate. In my opinion, given the services that it offers Canadians, it should have a damage prevention mandate.

The minimum leadership goal, in my opinion, for the federal government, should be the creation of a dialogue between the federal and the provincial levels in order to create motivation.

[English]

Senator Boisvenu: Mr. Bailey, what is your point of view on federal leadership on that issue?

Mr. Bailey: Under the National Energy Board, I see issues. We already talked about the National Capital Commission, the railroads that cross inter-jurisdictions. I think, using Bill 8 as a template — though it's not perfect by any means — and showing that kind of leadership, through the leadership and the membership of this committee here, could go a long ways to incentivizing and encouraging our legislators across the country to take this on.

One thing I wanted to mention is that some of the greatest supporters of this bill, who signed letters and sent letters of support to me, were our first responders. I had EMS, fire and police, who, as Mr. Sullivan said, are some of the first people who have to go and respond. Every call you go to could be an emergency. It could be serious. They see One Call and Bill 8 as an important part of their safety and the safety of their neighbours, so I think that anything that the federal government could do through the Senate and through the leadership of this committee

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Est-ce que l'ensemble des infrastructures sont géoréférencées? Si l'ensemble des structures sont géoréférencées, sont-elles accessibles via Internet?

M. Sullivan : Elles ne sont pas toutes géoréférencées. Certaines infrastructures sont là depuis longtemps et on sait environ où elles se situent dans une parcelle.

Le sénateur Boisvenu : On connaît l'endroit approximatif.

M. Sullivan : En effet. Selon la cartographie qu'on nous donne au centre d'appels, nous savons que nous sommes à cet endroit. Si on a un appel ou une notification, on va déterminer si l'excavation nous affectera ou non. Tout dépend. La géoréférence est préférable car cela nécessitera moins de notification pour le propriétaire de l'infrastructure. Toutefois, elles ne sont pas toutes géoréférencées.

Le sénateur Boisvenu : Quel rôle pourrait jouer le gouvernement fédéral en termes de leadership? À mon avis, cette législation devrait relever des provinces. À l'extérieur de la capitale nationale, quel pourrait être le rôle du gouvernement fédéral en termes de leadership dans ce dossier?

M. Sullivan : D'après moi, le rôle serait de créer un incitatif, de créer une culture de prévention des dommages pour les provinces au Canada. Il s'agirait de créer une culture de prévention des dommages pour les ministères fédéraux et provinciaux.

Le CRTC n'a pas de mandat de prévention des dommages. D'après moi, avec les services qu'il offre aux Canadiens, il devrait avoir un mandat pour la prévention des dommages.

Dans le cas des provinces, un dialogue entre le fédéral et le provincial pour créer un incitatif serait d'après moi le but minimum de leadership de la part du gouvernement fédéral.

[Traduction]

Le sénateur Boisvenu : Monsieur Bailey, quel est votre point de vue en ce qui concerne le leadership fédéral sur cet enjeu?

M. Bailey : Je vois des problèmes du côté de l'Office national de l'énergie. Nous avons déjà parlé de la Commission de la capitale nationale et des lignes de chemin de fer qui traversent les administrations. Si nous prenons le projet de loi 8 comme modèle — même s'il est loin d'être parfait — et que nous montrons la voie à suivre par l'entremise de votre comité, je crois que cela aidera beaucoup à encourager les législateurs au pays à se pencher sur la question.

Je tenais aussi à mentionner que certains des plus fervents partisans du projet de loi, à savoir les gens qui ont signé des lettres et qui m'ont envoyé des lettres de soutien, étaient les premiers répondants. J'ai reçu des lettres d'ambulanciers, de pompiers et de policiers, qui sont parmi les premières personnes à se présenter sur les lieux, comme M. Sullivan l'a mentionné. Chaque appel peut être une urgence ou une situation grave. Ces personnes considèrent le service One Call et le projet de loi 8 comme des outils importants en vue d'assurer leur sécurité et la sécurité de

would go a long way. If we could encourage those first responders to get involved and get behind this initiative, with the Common Ground Alliance, Ontario and federal, and find out where the people are going, get out in front and lead, I think that would go a long way toward implementing this type of safety and health program in Ontario and across the country.

Senator Wallace: Mr. Sullivan, in the United States, they have a One Call service, a national One Call service that covers the entire country. We heard from you when we were doing our study of transportation of hydrocarbon infrastructure. I was left with the impression, from your presentation, that you thought it was possible that we could have a similar One Call system in Canada so that there would be one number for the entire country that would be called if somebody were digging anywhere in the country.

I'm not sensing that today. Quite frankly, I can't get my head around how that could work in Canada. It seems to me that because of federal-provincial jurisdiction, probably the best that could be achieved would be separate One Call centres in each province. I suppose a centre could cover infrastructure in the province, whether it's federally or provincially regulated. Am I correct? We're not talking about the U.S. system here in Canada. That's not what you're proposing.

Mr. Sullivan: No. We're getting two things — you're right. It's incorrect as well. In the United States, there are One Call centres in every state. In some states, they have more than one. Texas has three. What they have that's singular is one national access point through a three-digit number, 811. A person can dial 811 from any location in the U.S. and they will be routed through to the nearest One Call centre. That has allowed the U.S. to have massive public awareness programs. They put the logo out there. Whether it's Shell or any other pipeline company or owner of utilities who uses that logo, it has become as known as the CH logo of the Montreal Canadiens or the NY logo of the New York Yankees. It is the team logo for damage prevention in the U.S.

We applied to the CRTC for shared use of 811 in Canada two and a half to three years ago in Canada. We didn't get it. I was not president of a One Call centre at the time. Looking at where technology is going, I think it was probably the best answer we could have had.

I'll give you an example as to why I feel that way. As I mentioned earlier, if we receive locate requests over the web, the time it takes our CSRs to process that locate request is a fraction of the time that it takes over the phone, not to mention the person requesting a locate can do it 24 hours a day and be done in five

leurs voisins. Bref, je suis d'avis que tout ce que le gouvernement fédéral accomplira par l'entremise du Sénat et de votre comité sera très utile. Si nous pouvons encourager les premiers répondants à promouvoir une telle initiative, en partenariat avec la Common Ground Alliance, l'Ontario et le gouvernement fédéral, que nous comprenons la direction que prennent les gens et que nous jouons un rôle de chef de file, je crois que cela aidera énormément à faire adopter un tel programme de santé et de sécurité en Ontario et partout au pays.

Le sénateur Wallace : Monsieur Sullivan, les Américains ont un centre d'appels unique national qui s'occupe de l'ensemble du pays. Vous avez témoigné devant notre comité dans le cadre de notre étude sur l'infrastructure de transport d'hydrocarbures. À ce moment, j'avais cru comprendre de votre exposé que vous pensiez que c'était possible d'avoir un tel centre d'appels unique au Canada, à savoir que nous aurions un numéro unique pour l'ensemble du pays à appeler lorsqu'on veut creuser au Canada.

Je n'ai pas cette impression aujourd'hui. Honnêtement, je ne vois pas comment nous pourrions le faire au Canada. Selon moi, en raison de la séparation des pouvoirs au Canada, le mieux que nous pourrions faire serait d'avoir un centre d'appels unique par province. Je présume que le centre pourrait couvrir l'infrastructure d'une province, peu importe que ce soit sous réglementation fédérale ou provinciale. Ai-je raison? Il n'est pas question de mettre en place le système américain au Canada. Ce n'est pas ce que vous proposez.

M. Sullivan : Non. Nous avons deux choses; vous avez raison, mais vous avez également tort sur un point. Aux États-Unis, chaque État a un centre d'appels unique, voire plus d'un. Au Texas, il y en a trois. La particularité du système américain est qu'il a un point d'accès national par l'entremise d'un indicatif à trois chiffres, soit le 811. Une personne peut composer ce numéro de partout aux États-Unis, et son appel sera transféré au centre le plus près. Cette particularité a permis aux États-Unis d'avoir des programmes de sensibilisation de grande envergure. On retrouve le logo partout. Que ce soit Shell ou toute autre compagnie de pipeline ou entreprise de services publics qui utilisent ce logo, le signe est devenu aussi connu que le CH des Canadiens de Montréal ou le NY des Yankees de New York. C'est le symbole de la prévention des dommages aux États-Unis.

Il y a deux ans et demi ou trois ans, nous avons présenté une demande au CRTC concernant la double utilisation de l'indicatif 811 au Canada. La demande a été rejetée. À l'époque, je n'étais pas président d'un centre d'appels unique. Si je me fie au virage technologique, je crois que nous n'aurions pas pu espérer avoir une meilleure réponse.

Voici un exemple en vue de vous expliquer pourquoi je suis de cet avis. Comme je l'ai mentionné plus tôt, le traitement d'une demande de localisation faite par Internet prend une fraction du temps qu'il faut pour traiter une demande par téléphone. De plus, une personne peut faire parvenir une demande de localisation par

minutes on the web. They're not waiting on hold and getting frustrated at high peak times and maybe hanging up and digging anyway.

We have put together a national web portal, Click Before You Dig, for probably \$5,000. It's in both languages. Click on the province you're working in, and you're in. Our application to the CRTC for shared use of 811 was just south of \$100,000; and we didn't get it. Where technology is going, and I'll get to the Alberta One-Call here, one year ago our locate requests over the web was roughly 35 per cent of all locate requests. We rebranded in March 2013. We got rid of our Call Before You Dig call to action and went to the Click Before You Dig call to action. In 2013 we had our third busiest year in a 30-year history. In about eight to ten very short weeks between mid-March and the end of May, when we rebranded, we saw a more than 60 per cent increase in locate requests going to the web. The system had been there for 15 years, but we never promoted it.

In December 2013, for example, 74.6 per cent of all of our locate requests in Alberta came through the web. Quebec, where it's Info-Excavation, has the highest percentage of web locate requests of any One Call centre in North America with more than 80 per cent. That is where technology is going. That is what the public expects. Quebec launched an app for locate requests, and Alberta is launching one in the fall.

There are One Call systems all over the U.S. in every state. They have 811, but it forces people to call. It's forcing people to wait on the phone and potentially get frustrated. In Canada, yes, we still have 1-800 numbers; and I can't foresee a day when we don't. If you asked me 20 years ago if we would ever get rid of the fax, I would have said never. We just rid of our fax last year. We had 4 per cent of locate requests coming through by fax. We have to be nimble. Call Before You Dig is a great call to action. One thing I want to do is change that. Before you dig is important and, in that regard, the CCGA just completed a brand for the damage prevention process that states, quite simply: Before You Dig, with three icons up top: phone, web, tap the app. Over time, like fax, I'm certain those methods of access will rotate away; but no matter what, 20 years down the road the public will always have to do something before they dig. It may not be call and the Internet may be a passing fad by then, but they will have to do something.

You were correct; there is one national access point. We can do that here, but we have to remain flexible in order to change that going forward.

Senator Wallace: Regardless of the method of access, the actual information would be retained provincially.

Internet quand elle le veut; cela prend cinq minutes. Les gens n'ont pas besoin d'attendre au téléphone pendant les périodes de pointe; ils risquent moins de perdre patience et de raccrocher et de décider de creuser quand même.

Nous avons créé un portail web national, à savoir Cliquez avant de creuser, qui nous a coûté environ 5 000 \$. Le portail est bilingue. Il suffit de cliquer la province où vous travaillez, et voilà. Notre demande auprès du CRTC pour la double utilisation de l'indicatif 811 nous a coûté un peu moins de 100 000 \$, et nous sommes rentrés bredouilles. En ce qui a trait à la tendance technologique, l'Alberta One-Call recevait environ 35 p 100 de ces demandes par Internet il y a un an. Nous avons changé d'approche en mars 2013. Nous avons dirigé notre attention sur le Web plutôt que sur le téléphone. L'année 2013 a été notre troisième année la plus occupée en 30 ans d'histoire. Lorsque nous avons changé notre approche, nos demandes de localisation reçues par Internet ont augmenté de 60 p. 100 en quelque 8 ou 10 petites semaines entre la mi-mars et la fin mai. Le système existait depuis 15 ans, mais nous n'en avons jamais fait la promotion.

En décembre 2013, par exemple, 74,6 p. 100 des demandes de localisation en Alberta ont été faites par Internet. Au Québec, plus de 80 p. 100 des demandes de localisation reçues par Info-Excavation sont envoyées par Internet, ce qui est le plus haut pourcentage parmi tous les centres d'appels uniques en Amérique du Nord. Voilà la tendance technologique. Voilà ce à quoi la population s'attend. Le Québec a lancé une application pour les demandes de localisation, et l'Alberta le fera à l'automne.

Il y a des centres d'appels uniques dans tous les États américains. Les gens utilisent le 811, mais cela force les gens à appeler. Cela les force à attendre au téléphone, et les gens risquent de perdre patience. Au Canada, nous avons encore des numéros sans frais, et je ne crois pas qu'ils disparaîtront de sitôt. D'un autre côté, si vous m'aviez demandé il y a 20 ans si nous arrêterions un jour d'utiliser le télécopieur, je vous aurais dit que non. Nous venons de nous débarrasser du nôtre l'année dernière. Seulement 4 p. 100 de nos demandes de localisation nous étaient acheminées par télécopieur. Il faut nous adapter. L'initiative Appelez avant de creuser est excellente. J'aimerais la modifier. Il faut mettre l'accent sur « Avant de creuser ». À cet égard, le CCGA vient de mettre la touche finale à une marque de commerce concernant la prévention des dommages qui se résume tout simplement à « Avant de creuser » et à trois icônes en haut, soit le téléphone, le Web et l'application. À l'instar du télécopieur, je suis persuadé que ces méthodes d'accès seront remplacées au fil des années. Peu importe ce qui se passera, les gens devront encore dans 20 ans faire quelque chose avant de creuser. Le téléphone sera peut-être devenu obsolète, et l'Internet sera peut-être passé de mode, mais les gens devront poser un geste.

Vous aviez raison; il y a un point d'accès national. C'est possible au Canada, mais nous devons demeurer flexibles en vue de nous adapter au fil des années.

Le sénateur Wallace : Peu importe la méthode d'accès, les informations seraient conservées dans les provinces.

Mr. Sullivan: Yes.

Senator Wallace: The response would come from the province.

Mr. Sullivan: Yes.

Senator Wallace: It would not come from some office in Ottawa that's covering the entire country.

Mr. Sullivan: Yes.

Senator Wallace: That clarifies it. Thank you.

The Deputy Chair: This has been excellent. I have a couple of things I'd like to pursue. From the point of view of funding, I understood that if somebody calls before they dig, or clicks before they dig, the infrastructure owner, i.e., the private sector owner or the municipality, for example, would pay \$1 per call. That's where the money comes from. It's not taxes, as such. I guess if it was a national program — but no, it wouldn't. It's always the private sector owner.

Mr. Sullivan: Correct.

The Deputy Chair: It will not cost government money generally. It might be that there would be an incentive program, but even that's quite remote.

Mr. Sullivan: One of the things we use in our advertising is, "One click costs you nothing; not clicking could cost you everything," which is exactly what could happen.

The Deputy Chair: There was some concern about cost to municipalities, and I think there's some sort of threshold where the association, the industry, would actually cover a municipality's costs up to a certain number of requests.

Mr. Sullivan: I can speak to Alberta only. Perhaps my friends will speak to Ontario.

Typically, a municipality will fall in the very first tier. They won't get anywhere near 100 notifications in Alberta, for example. When we raised our fees a short time ago, we put our first tier up by \$1 to \$6 per notification in that first year — 1 to 100. I received some strongly worded feedback saying, you can't do this. I said you only received 35 notifications last year. Your cost escalated \$35. Let's put it into perspective. Whereas if I'm ATCO Gas or TELUS or Bell and I'm being notified every single time there's a dig in Alberta, with the notification fees I'm going to pass that first or second tier quickly and go down to perhaps \$2.50 or \$2.20 per notification. At the end of the day, those utilities are paying the freight for the non-profit organization.

The Deputy Chair: A question I had concerned the nature of the legislation. First, the legislation would require infrastructure owners to be members of the system. Second, it would penalize somebody who didn't click before they dug. Would it penalize them if they didn't hit, but it was found out that they didn't call or contact before they dug? Even if nothing happened, could they be penalized?

M. Sullivan : Oui.

Le sénateur Wallace : La réponse proviendrait des provinces.

M. Sullivan : Oui.

Le sénateur Wallace : La réponse ne proviendrait pas d'un bureau situé à Ottawa qui s'occuperait de l'ensemble du pays.

M. Sullivan : Oui.

Le sénateur Wallace : Voilà qui clarifie la question. Merci.

Le vice-président : La séance est très intéressante. J'aimerais aborder deux ou trois points. Concernant le financement, je crois comprendre que si une personne fait une demande de localisation par téléphone ou par Internet, le propriétaire de l'équipement enfoui — par exemple, une entreprise privée ou la municipalité — versera 1 \$ par demande. Voilà d'où provient le financement. Cela ne provient pas des contribuables. J'imagine que s'il s'agissait d'un programme national... Ce ne serait pas le cas. C'est toujours le propriétaire du secteur privé.

M. Sullivan : C'est exact.

Le vice-président : Cela ne coûtera rien au gouvernement de manière générale. Il se peut qu'il y ait des mesures incitatives, mais c'est peu probable.

M. Sullivan : L'un de nos slogans publicitaires est : « Cliquer ne vous coûte rien, mais ne pas cliquer pourrait vous coûter cher ». C'est exactement ce qui pourrait arriver.

Le vice-président : Certains s'inquiétaient des coûts pour les municipalités, et je crois que l'association et l'industrie assument en fait la facture de la municipalité jusqu'à concurrence d'un certain nombre de demandes.

M. Sullivan : Je peux seulement parler de l'Alberta. Mes collègues pourront aborder la situation qui prévaut en Ontario.

Normalement, une municipalité fera partie de la première catégorie. En Alberta, une ville reçoit facilement moins de 100 demandes. Lorsque nous avons augmenté nos frais il y a peu de temps, les frais pour la première catégorie sont passés de 1 à 6 \$ par demande — de 1 à 100 demandes. Certains s'en sont plaints et nous ont dit que nous n'avions pas le droit de faire cela. J'ai répondu que vous n'avez reçu que 35 demandes l'an dernier; vos coûts ont augmenté de 35 \$. Pour vous donner une idée, ATCO Gas, TELUS ou Bell sont avisées chaque fois qu'un trou est creusé en Alberta. Ces entreprises vont rapidement passer la première et la deuxième catégorie, et il leur en coûtera peut-être 2,50 ou 2,20 \$ par demande. Au final, ce sont les entreprises de services publics qui financent l'organisme sans but lucratif.

Le vice-président : J'ai une question concernant la nature de la mesure législative. Premièrement, il faudrait que les propriétaires d'équipement enfoui soient membres du système. Deuxièmement, une personne qui n'a pas cliqué avant de creuser recevrait une amende. Les gens qui n'ont pas appelé ou qui n'ont pas cliqué avant de creuser recevraient-ils une amende, même s'ils n'ont rien heurté en creusant? Même si rien n'est arrivé, les gens recevraient-ils quand même une amende?

Mr. Sackville: Sometimes the excavator gets lucky and does that job and doesn't get caught. With regulators out there moving around and people observing people doing other work, there'll be fewer and fewer opportunities for that excavator to try to bypass the One Call centre. Yes, they will find out what's happened. Sometimes damages happen that people cover up, and they think they get away with it. In the future when somebody finds that nick in the electrical line, someone will say that a homeowner must not have called.

The Deputy Chair: There's also the problem of getting really good information on where things are. A lot of pipelines are sold from one company to another. The records, if there ever were any, were lost; and who would know where to find them if they weren't really lost, if you still had them?

Does this legislation require owners to be much more rigorous in recording and submitting that record of location to a centre?

Mr. Sackville: Where an underground facility is more explosive — higher danger — there's better mapping. This is one of the things that municipalities were given the extra time — a year — to come on with Ontario One Call, because they have a lot of old underground infrastructure that wasn't mapped. It was installed many years ago.

I know we have one municipality that sits on our board, and they find they will have to take every ticket within that municipality until they can build that mapping so they can identify where their sewer and water mains are, those being the deepest structures. They just don't know 100 per cent right now where it is, but as they go forward they will develop the GIS mapping capability that develops that infrastructure.

Mr. Bailey: Thank you for that question. It reminds me of something. There's an engineering company in my riding that has created new jobs, because some of the industry has been around for some 100 years in Sarnia—Lambton. When this was coming down the pipe to be legislation, they started looking at each other and saying, "Yeah, we don't know where that stuff is. So-and-so used to know where everything is, but they retired. They always looked after that." So they have had to scramble.

But there's been employment and new technology developed, and a number of companies are going out and mapping this, doing it for the companies, because they know this is coming at them. The big guys have to obey the rules. So they've moved forward on that.

I can give the committee some information on that. I'll make a note of that and I'll get back to you.

The Deputy Chair: That would be great. Thank you.

Mr. Sullivan: Part of that — you're talking about where there's legislation. But even where there isn't legislation, such as in Alberta, we have member agreements that when we bring a new

M. Sackville : Il arrive parfois que l'entreprise fasse l'excavation et ne se fasse pas prendre. Avec la présence d'organismes de réglementation et de gens qui observent le travail des autres, il y aura de moins en moins d'occasions pour une entreprise d'essayer de passer outre le centre d'appels unique. On se rendra compte de ce qui s'est passé. Parfois, des gens causent des dommages qu'ils essaient de dissimuler, et ils s'imaginent que personne ne s'en rendra compte. Un jour, lorsqu'on remarquera l'encoche sur la ligne électrique, on se dira qu'un propriétaire n'a probablement pas appelé le centre.

Le vice-président : Il y a aussi le problème d'obtenir des renseignements précis sur la localisation de l'équipement enfoui. Beaucoup de pipelines sont vendus d'une entreprise à l'autre. S'il y avait des dossiers au sujet de l'infrastructure enfouie, on les a probablement perdus. Si les dossiers ne sont pas vraiment perdus, qui saurait où trouver cette information?

La loi oblige-t-elle les propriétaires à être plus rigoureux en ce qui concerne la production de rapports de localisation et leur transmission à un centre?

M. Sackville : Lorsqu'un équipement enfoui est plus explosif ou qu'il y a un danger plus élevé, l'infrastructure est mieux cartographiée. C'est notamment l'un des aspects pour lesquels les municipalités se sont vu accorder une année pour se conformer aux exigences de l'organisme Ontario One Call, parce que les villes ont beaucoup de vieilles infrastructures souterraines qui n'étaient pas cartographiées.

Nous avons une municipalité qui siège au conseil, et ses représentants savent qu'ils devront répondre aux demandes jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de cartographier le réseau d'égout et d'aqueduc, parce qu'il s'agit des infrastructures les plus profondes. La ville ne sait pas exactement où se trouvent ces infrastructures souterraines, mais elle acquerra au fil du temps la capacité de les localiser grâce à la cartographie SIG.

M. Bailey : Merci de votre question. Cela m'a rappelé quelque chose. Il y a une société d'ingénierie dans ma circonscription qui a créé de nouveaux emplois, parce que dans Sarnia—Lambton nous avons des industries qui ont une centaine d'années. Avant que le projet de loi devienne loi, les gens se sont rendu compte qu'ils ne savaient pas où se trouvait leur équipement enfoui et qu'un tel le savait à l'époque, mais qu'il avait depuis pris sa retraite. Les entreprises ont dû faire vite.

De nouveaux emplois et de nouvelles technologies ont vu le jour, et des entreprises offrent leurs services de cartographie aux autres entreprises, parce que tout le monde sait que cela s'en vient. Les gros joueurs doivent se conformer aux règles. Ils ont donc décidé d'aller de l'avant à ce sujet.

Je pourrais vous faire parvenir des renseignements à cet égard. J'en prends note.

Le vice-président : Ce serait excellent. Merci.

M. Sullivan : En partie — vous parlez des provinces où il y a une loi. Même s'il n'y en a pas, comme en Alberta, nous faisons signer des ententes aux nouveaux membres qui s'engagent à nous

member in, they have to sign off on an agreement that states they will provide us with their data within 30 days or X days — 15 days — of new infrastructure going into the ground, so that our mapping is constantly being updated by our member services department.

You also mentioned, Senator Mitchell, that you must register or call before you dig or click. There's a step above that as well that the Senate committee needs to consider. Where there is no One Call service, those buried utility owners shall create one. That's what happened in Alberta. Twelve buried utility owners 30 years ago said, "We need this." They started off with 12 members, and today there are 735.

The Deputy Chair: Back to Senator Wallace's point and the idea of the federal government. Let's use Ontario as an example. Ontario's One Call provincial centre could presumably be the repository of any deep pipeline and CRTC underground infrastructure, so they could channel their information to that centre or require that their regulated actors channel their information through that centre.

Mr. Sullivan: Correct.

The Deputy Chair: It wouldn't be a federal cost at all. It could be done, but it would require some federal legislation to link up with the provincial element. It would only be a problem where you have nine provinces with centres and a tenth without. Now what do you do? You put pressure on the tenth province, in a good way.

Thanks to the committee members and to the excellent witnesses. We really appreciate your time.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, February 27, 2014

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:48 a.m. to study the current state of "One Call" programs that identify critical underground infrastructure in Canada.

Senator Grant Mitchell (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. I am Grant Mitchell. I represent the province of Alberta in the Senate, and I am the deputy chair of this committee. Senator Richard Neufeld, the chair, regrets not being able to be at today's meeting. I want to welcome the senators and members of the public in the room, as well as our viewers across the country.

communiquer la localisation de la nouvelle infrastructure souterraine 15 ou 30 jours, par exemple, après l'enfouissement. Ainsi, nos membres mettent constamment à jour nos données cartographiques.

Sénateur Mitchell, vous avez aussi mentionné qu'il faut s'inscrire ou appeler ou cliquer avant de creuser. Il y a aussi un autre élément dont votre comité doit tenir compte. Dans les provinces qui n'ont pas de centre d'appels unique, les propriétaires d'infrastructures enfouies devaient en créer un. C'est ce qui s'est passé en Alberta. Il y a 30 ans, 12 propriétaires d'infrastructures enfouies ont décidé qu'ils en avaient besoin. Ils étaient 12 au départ; ils sont aujourd'hui 735.

Le vice-président : J'aimerais revenir sur le point du sénateur Wallace et le gouvernement fédéral. Prenons l'exemple de l'Ontario. Le centre d'appels unique de la province pourrait être le gardien des données relatives à tout pipeline profondément enfoui et à toute infrastructure souterraine du CRTC. L'organisme pourrait transmettre ses données au centre ou demander aux entreprises réglementées de transmettre leurs données au centre.

M. Sullivan : C'est exact.

Le vice-président : Cela ne coûterait rien du tout au gouvernement fédéral, mais il faudrait pour ce faire une loi fédérale en vue d'établir un lien avec le centre provincial. Ce serait seulement un problème si neuf provinces avaient un centre et que la dixième n'en avait pas. Que faire dans une telle situation? On fait pression de manière positive sur la dixième province.

Merci, chers collègues. Merci également à nos excellents témoins. Nous vous remercions énormément de votre temps.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 27 février 2014

Le Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 48, pour étudier l'état actuel des programmes de « centres d'appels uniques » qui permettent, au Canada, d'identifier les infrastructures souterraines essentielles.

Le sénateur Grant Mitchell (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le vice-président : Bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je suis Grant Mitchell. Je représente la province de l'Alberta au Sénat, et je suis vice-président de ce comité. Le sénateur Richard Neufeld, le président, regrette de ne pouvoir assister à la réunion d'aujourd'hui. Je souhaite la bienvenue aux sénateurs et aux membres du public qui sont dans la salle ainsi qu'à nos téléspectateurs à travers le pays.

[English]

Senator Massicotte: That was very good, by the way, sir. Nobody else understood it, but I think it was very good.

The Deputy Chair: Excellent. Thank you very much. I feel very strongly about an effort to make these committees bilingual and certainly about having someone from Alberta making that effort and demonstrating that we care deeply about the bilingual nature of this country.

I am Senator Grant Mitchell, and I represent the province of Alberta in the Senate. I am deputy chair of this committee, and today I am chairing because, unfortunately, the Chair, Richard Neufeld from British Columbia, couldn't be here.

I would like to begin by welcoming senators, members of the public, staff in the room and Canadians who will be watching this on CPAC across the country. I will begin by introducing the committee's assistants: Sam Banks, Analyst from the Library of Parliament; Marc LeBlanc, from the Library of Parliament; and Lynn Gordon, who is the clerk. I would ask senators to introduce themselves.

Senator Sibbeston: I'm Nick Sibbeston, senator for the Northwest Territories.

[Translation]

Senator Ringuette: I am Pierrette Ringuette from New Brunswick.

[English]

Senator Massicotte: Paul Massicotte, senator from Montreal.

Senator Frum: Linda Frum, Ontario.

Senator Seidman: Judith Seidman, from Montreal, Quebec.

Senator Wallace: John Wallace, New Brunswick.

[Translation]

Senator Patterson: My name is Dennis Patterson, and I am from Nunavut.

[English]

The Deputy Chair: Today, we are continuing to examine the current state of One Call or Call Before You Dig, which is also, we are learning, being called "Call and Click Before You Dig" in the modern lexicon, programs that identify critical underground infrastructure in Canada and assist industry and others in avoiding the destruction of that inadvertently.

[Traduction]

Le sénateur Massicotte : C'était très bien, monsieur le vice-président. Personne d'autre n'a compris ce que vous disiez, mais j'estime que c'était très bien.

Le vice-président : Excellent. Merci beaucoup. Je tiens énormément à ce que nous fassions un effort pour que les réunions soient bilingues et je crois qu'il est important qu'une personne de l'Alberta fasse cet effort et prouve que nous tenons profondément à la nature bilingue de notre pays.

Je suis le sénateur Grant Mitchell et je représente la province de l'Alberta au Sénat. Je suis vice-président du comité et, aujourd'hui, j'occupe le fauteuil parce que, malheureusement, le président, le sénateur Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique, ne pouvait pas être des nôtres.

J'aimerais d'abord souhaiter la bienvenue aux sénateurs, au public, au personnel présent dans la salle et aux Canadiens qui nous regardent sur CPAC un peu partout au pays. Je vais présenter les personnes qui apportent leur aide au comité : Sam Banks, analyste de la Bibliothèque du Parlement, Marc LeBlanc, de la Bibliothèque du Parlement, et Lynn Gordon, notre greffière. Je demanderais aux sénateurs de se présenter.

Le sénateur Sibbeston : Je suis Nick Sibbeston, sénateur des Territoires du Nord-Ouest.

[Français]

La sénatrice Ringuette : Je suis Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, sénateur de Montréal.

La sénatrice Frum : Linda Frum, de l'Ontario.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

[Français]

Le sénateur Patterson : Je m'appelle Dennis Patterson, et je viens du Nunavut.

[Traduction]

Le vice-président : Aujourd'hui, nous poursuivons l'examen de l'état actuel des programmes de « centres d'appel unique » et des programmes « Appelez avant de creuser », qu'on appelle aussi maintenant, comme nous l'avons appris, « Appelez ou cliquez avant de creuser ». Il s'agit de programmes qui permettent d'identifier au Canada les infrastructures souterraines essentielles et qui aident l'industrie et les autres parties intéressées à éviter leur destruction par inadvertance.

This study is particularly significant in a number of ways. It demonstrates the kind of work that the Senate does in addressing issues that haven't necessarily been picked up elsewhere in the country at any given jurisdictional level and advancing those issues, issues that can be very helpful in terms of safety, for example, in this case, to society and in terms of industrial efficiency. It is also unique to the extent that we have picked up this feature of an earlier study on hydrocarbon transportation safety, and now we are building into a very specific study out of which we hope we can achieve some success with recommendations that could advance this work in an important way.

It brings me great pleasure today to welcome witnesses from the Canadian Gas Association. We are joined by Jim Tweedie, Director, Operations, Safety and Integrity Management; and by Paula Dunlop, Director, Public Affairs and Strategy, who I think has had some experience on Parliament Hill as well.

Mr. Tweedie and Ms. Dunlop, thank you for appearing before us today. We last heard from you on June 20, 2013, when we were conducting our original study on the safety of hydrocarbon transportation. We ask you to proceed with a presentation of 10 or 15 minutes, and then we will join in asking you questions. We have until about 9:45, and so I'll ask you to start.

Paula Dunlop, Director, Public Affairs and Strategy, Canadian Gas Association: Thank you, senator, and thank you to the committee for the opportunity to speak today. As mentioned, my name is Paula Dunlop. I am the director of public and government affairs at the Canadian Gas Association. I'm going to provide some opening remarks and turn it over to Mr. Tweedie for some specifics.

CGA is the voice of Canada's natural gas delivery industry. As the map in your handout shows, our members include the natural gas distribution and transmission companies that deliver energy solutions to more than 6.4 million Canadian customers. What this really means is that well over half of the Canadian population relies on natural gas in their homes, apartments, buildings, hospitals, schools and businesses. Let me also note what's not shown on the map — CGA's equipment manufacturers and service providers as part of our organization.

Today, we would like to provide some background on the natural gas distribution infrastructure in Canada and then speak to our industry's perspective on the important work that the committee is doing with respect to this study.

What most people don't know is that, today, natural gas has a central part in Canada's energy mix, meeting over 30 per cent of the energy needs. The majority of our customers are homes, but

Notre étude a une importance particulière à plusieurs égards. Elle illustre que le Sénat se penche sur des questions qui n'ont pas été nécessairement examinées ailleurs au pays par d'autres paliers de gouvernement, en vue de les faire avancer. Il peut s'agir de questions qui peuvent avoir une grande importance pour la sécurité, comme dans le cas qui nous occupe, pour la société et pour le rendement industriel. Notre étude est également unique, car nous reprenons un sujet abordé lors d'une étude antérieure sur la sécurité du transport des hydrocarbures et nous l'intégrons dans une étude très spécifique. Nous espérons réussir, par un certain nombre de recommandations, à faire progresser les choses de manière importante.

C'est avec un grand plaisir que j'accueille aujourd'hui les représentants de l'Association canadienne du gaz. Nous avons avec nous Jim Tweedie, directeur, Exploitation, sécurité et intégrité, ainsi que Paula Dunlop, directrice, Affaires publiques et stratégie, qui je crois n'en est pas à sa première visite sur la Colline du Parlement.

Monsieur Tweedie et madame Dunlop, merci d'être avec nous aujourd'hui. La dernière fois que nous vous avons entendus, c'était le 20 juin 2013, à l'époque où nous menions notre étude sur la sécurité du transport des hydrocarbures. Nous vous demandons de nous faire un exposé de 10 à 15 minutes, et ensuite, nous vous poserons des questions. Nous avons jusqu'à environ 9 h 45, et je vous demanderais donc de commencer dès maintenant.

Paula Dunlop, directrice, Affaires publiques et stratégie, Association canadienne du gaz : Merci beaucoup, sénateur, et merci au comité de nous donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Tel que mentionné, je suis Paula Dunlop, directrice des Affaires publiques et gouvernementales à l'Association canadienne du gaz. Je ferai une courte introduction et ensuite je céderai la parole à M. Tweedie, qui vous donnera plus de précisions.

L'ACG est la voix de l'industrie canadienne de la distribution du gaz naturel. Tel que l'illustre la carte qui figure dans le document que nous vous avons remis, l'Association réunit les entreprises de transport et de distribution du gaz naturel qui offrent des solutions énergétiques à plus de 6,4 millions de clients canadiens. Ce que cela veut dire, en fait, c'est que bien plus de la moitié de la population canadienne dépend du gaz naturel, dans les résidences, les appartements, les immeubles, les hôpitaux, les écoles et les entreprises. Je tiens à préciser que la carte ne montre pas les fabricants de matériel et les fournisseurs de services qui font partie de notre organisme.

Nous souhaiterions vous donner aujourd'hui des renseignements généraux sur l'infrastructure de la distribution du gaz naturel au Canada, pour ensuite exprimer le point de vue de notre industrie sur le travail important qu'accomplit le comité dans le cadre de la présente étude.

Ce que la majorité des gens ignorent, c'est que, de nos jours, le gaz naturel constitue l'une des principales sources d'énergie du Canada puisqu'il comble plus de 30 p. 100 des besoins

the greater volumes of natural gas are delivered to non-residential customers such as businesses, institutions and large industry for heat and industrial processes.

If you look again at the map, you can appreciate how extensive underground pipeline infrastructure and storage facilities bring natural gas right across the country. Indeed, the Canadian natural gas pipeline network consists of well over 440,000 kilometres of pipelines built from many combinations of pipe material and size. These pipelines are built and operated to achieve the highest level of public and worker safety.

The companies that transport natural gas apply up to date engineering principles and the most modern technology to build, operate and maintain a pipeline network.

Pipelines are designed, built and operated in compliance with stringent codes and standards, and advanced technologies are used to ensure pipeline integrity, to control pressures and to monitor the flow of gas.

In fact, the natural gas distribution sector has invested over \$14 billion in this extensive national network and continues to invest about \$2 billion a year to ensure the safe and secure operation and maintenance of the system. One of the most significant safety features of the distribution system is that our pipelines are buried well below the surface. The practice provides an unobtrusive and reliable energy-delivery system, well protected from vehicular traffic, damaging weather, vandalism and unauthorized public contact.

Having said that, accidental damage as a result of digging and excavating without first knowing the location of the infrastructure — in essence, digging and excavating blind — is the leading cause of damage to natural gas lines. In the industry, we call this “third-party damage.”

Natural gas and transmission and distribution companies in Canada have a long history of conducting public education and awareness campaigns on this issue. Most of us have hopefully heard the phrase “Call Before You Dig” or “Click Before You Dig.” With a simple request from an excavator, contractor or homeowner, an electronic instrument or system records can be used to accurately identify the location of buried pipelines so that they can be exposed without damaging them.

énergétiques du pays. Notre clientèle est composée en majorité de clients résidentiels, mais les volumes les plus importants de gaz naturel sont acheminés à des clients non résidentiels, par exemple des entreprises, des institutions et la grande industrie, pour le chauffage et les procédés industriels.

Si vous regardez la carte, vous constaterez l'ampleur de l'infrastructure pipelinière souterraine et des installations de stockage, grâce auxquelles nous transportons le gaz naturel d'un bout à l'autre du pays. En fait, le réseau canadien de gazoducs comprend au-delà de 440 000 kilomètres de conduites, dont les matériaux et les dimensions varient. Ces gazoducs sont construits et exploités de façon à assurer la sécurité du public et des travailleurs.

Les entreprises qui transportent le gaz naturel mettent en pratique les principes d'ingénierie les plus récents et la technologie la plus moderne pour construire, exploiter et entretenir un réseau de gazoducs.

Les gazoducs sont conçus, construits et exploités conformément à des normes et à des codes rigoureux et l'industrie a recours à des technologies évoluées pour veiller à l'intégrité des canalisations, contrôler la pression et surveiller la circulation du gaz.

En fait, le secteur de la distribution du gaz naturel a investi plus de 14 milliards de dollars dans ce vaste réseau national et continue à investir environ 2 milliards de dollars par an pour garantir l'exploitation et l'entretien sûrs et sécuritaires du réseau. L'une des caractéristiques de sécurité les plus importantes du réseau de distribution est que nos canalisations sont enfouies très profondément. Cette pratique offre un réseau discret et fiable de distribution de l'énergie, bien protégé de la circulation des véhicules, des dommages dus à la météo, du vandalisme et des contacts non autorisés du public.

Cela dit, les dommages accidentels découlant de travaux d'excavation effectués sans connaître d'abord l'emplacement de l'infrastructure, c'est-à-dire creuser et excaver à l'aveugle, constituent la principale cause de dommages aux conduites de gaz naturel. Dans l'industrie, nous appelons cela des « dommages causés par des tiers ».

Les sociétés de gaz naturel et de transport et de distribution du gaz naturel au Canada ont souvent mené des campagnes d'éducation et de sensibilisation du public à l'égard de ce problème. Je suppose que la plupart d'entre nous avons déjà entendu le slogan « Appelez avant de creuser » ou « Cliquez avant de creuser ». À la demande d'un opérateur d'excavatrice, d'un entrepreneur ou d'un propriétaire de résidence, nous pouvons utiliser un instrument électronique ou les dossiers du réseau pour trouver précisément l'emplacement des conduites souterraines afin que les travaux puissent être effectués sans les endommager.

The challenge is to ensure that requests for locates are made in advance of every excavation project and that, once the buried infrastructure is identified at the construction site, safe digging practices are used.

I will turn it over to Mr. Tweedie now, and he'll talk about some specifics and elaborate on other efforts.

Jim Tweedie, Director, Operations, Safety and Integrity Management, Canadian Gas Association: Good morning. Call and Click Before You Dig education and awareness campaigns, plus a great deal of other work that we have done, have resulted in a significant decline in third-party damage over a number of years. Indeed, the industry has seen a 25 per cent decline in third-party damage since 2008, comparing 2012 numbers to it. We don't have 2013 yet.

Aggressive pursuit has been a key element of the process, but there are a number of other things we do. The natural gas industry is very committed to working with other stakeholders with a vested interest in the protection of buried infrastructure to drive this success even further. We believe that by working in partnership with other organizations, like the Canadian Common Ground Alliance, which, as I think you are aware, we are one of the original supporters of and continue to be one of the seeding sponsors of the call centres in Canada, the Canadian Electricity Association, the Canadian Energy Pipeline Association, the telecommunications industry and regulators, we can achieve more in the area of third-party damage.

Specifically, the natural gas industry and all of these groups are working on an enhanced communication effort to achieve broader awareness about how and who to contact to quickly and effectively obtain pre-excavation utility locations. We anticipate that this campaign will begin to unfold later this year. It is essentially a branding campaign. If you wish to draw people's attention to things, come up with something they can identify with, something that resonates with them and something that they will remember, most importantly.

We are working to support the establishment of contact centres to serve all jurisdictions where Canada has buried natural gas infrastructure and all buried infrastructure, not just energy infrastructure. That's where we are part of the Canadian Common Ground Alliance.

We are also seeking support for legislation with meaningful enforcement in all jurisdictions that will require the location of buried infrastructure before any excavation is undertaken.

La difficulté est de veiller à ce que les demandes de localisation soient formulées avant tout projet d'excavation et à ce que, lorsque l'infrastructure souterraine est repérée sur le chantier, les intervenants aient recours à des pratiques d'excavation sécuritaires.

Je vais maintenant céder la parole à M. Tweedie, qui vous parlera de questions plus spécifiques et d'autres efforts déployés par l'industrie.

Jim Tweedie, directeur, Exploitation, sécurité et intégrité, Association canadienne du gaz : Bonjour. Les campagnes de sensibilisation « Appelez avant de creuser » et « Cliquez avant de creuser » et beaucoup d'autres initiatives que nous avons prises ont permis d'obtenir, au fil d'un certain nombre d'années, une diminution importante des dommages causés par des tiers. En effet, l'industrie a constaté une baisse de 25 p. 100 des dommages causés par des tiers depuis 2008, par rapport aux chiffres de 2012. Nous ne disposons pas encore des données de 2013.

Nos mesures énergiques ont été un élément essentiel du processus, mais nous ne nous arrêtons pas là. L'industrie du gaz naturel est résolue à travailler avec d'autres intervenants qui ont tout intérêt à protéger l'infrastructure souterraine pour améliorer davantage ces résultats. Nous croyons qu'en œuvrant en partenariat avec d'autres organismes, par exemple la Canadian Common Ground Alliance, que nous avons toujours appuyée, vous le savez je crois, tout comme les centres d'appel unique au Canada, l'Association canadienne de l'électricité, l'Association canadienne de pipelines d'énergie, l'industrie des télécommunications et les organismes de réglementation. Nous pouvons obtenir de meilleurs résultats en ce qui a trait aux dommages causés par des tiers.

Plus précisément, l'industrie du gaz naturel et tous ces groupes œuvrent à un effort accru de communication afin de mieux sensibiliser la population, pour qu'elle sache comment procéder et avec qui communiquer pour obtenir rapidement et efficacement l'emplacement des infrastructures des services publics avant d'excaver. Nous pensons que cette campagne sera lancée plus tard au cours de l'année. C'est essentiellement une campagne de positionnement de marque. Pour attirer l'attention des gens sur certaines réalités, il faut leur présenter une chose à laquelle ils peuvent s'identifier, à laquelle ils prêtent attention et, facteur plus important, dont ils se souviendront.

Nous déployons des efforts pour soutenir la création de centres de communication afin de desservir toutes les régions du Canada où sont enfouies des infrastructures de gaz naturel et toute autre infrastructure, non seulement des infrastructures énergétiques. C'est à ce titre que l'ACG est membre de la Canadian Common Ground Alliance.

Nous cherchons également des appuis à l'adoption de dispositions législatives assorties de mesures d'exécution adéquates dans la totalité des provinces et des territoires et qui rendront obligatoire la localisation des infrastructures souterraines avant tout travail d'excavation.

I believe you heard from witnesses on Tuesday evening talking about the great leadership that the CCGA has taken as being the common point that we all rally to to drive forward the protection of Canada's critical infrastructure. Specifically, you also heard about the great leadership Ontario took, in particular with Bill 8. We believe that this legislation could and should be duplicated in other jurisdictions across Canada.

I also note that the natural gas distribution industry is committed to sharing best practices on third party damage prevention and a host of other safety and operational issues to ensure that natural gas distribution systems continue to be built and operated to achieve the highest level of public and worker safety.

I'll conclude by noting a few points with respect to the study that this committee is undertaking.

Again, thank you for dedicating time to look at and report on this issue. Raising awareness of the issue, the importance of obtaining the location of buried infrastructure before excavation, big or small, is very important. Your leadership and attention to this are helpful, valuable and somewhat inspiring to those of us who have been working on this for a number of years.

Any support or encouragement that this committee can provide with respect to encouraging other jurisdictions to look at the legislation in Ontario as a possible template would be very helpful. In our view, legislation with meaningful enforcement will have a significant impact on reducing third party damages.

As you know, this file resides primarily at the provincial level, that is, it is not at the federal level. However, significant construction projects are undertaken by the federal government every year, and one of the questions that we would put before a federal organization looking at this is whether it would be possible for the federal government to take the opportunity to show some leadership with the projects that they have direct involvement with, with the projects that they have control of, by confirming that there is a requirement in all contractual agreements with all contractors doing work for the federal government to obtain locates before undertaking any excavation projects.

Again, Mr. Chair, thank you for the opportunity, and to the committee as well. I'll stop here, and we'll address any questions that you have.

The Deputy Chair: Thank you both very much.

Senator Seidman: Mr. Tweedie, you did appear before this committee previously, as Senator Mitchell said at the outset. When you were here, you were representing both the Canadian

Je crois que vous avez entendu mardi soir des témoignages sur le leadership exceptionnel de la CCGA en tant qu'instance commune à laquelle nous nous rallions tous pour faire progresser le dossier de la protection de l'infrastructure essentielle du Canada. Précisément, des témoins vous ont parlé du leadership dont fait preuve l'Ontario avec son projet de loi 8. Nous croyons que cette mesure législative devrait être reprise dans les autres provinces et territoires du Canada.

Je souligne également que l'industrie de la distribution du gaz naturel est résolue à partager des pratiques exemplaires sur la prévention des dommages causés par des tiers et sur un bon nombre d'autres aspects liés à la sécurité et à l'exploitation, pour veiller à ce que les réseaux de distribution du gaz naturel continuent d'être construits et exploités de manière à garantir le plus possible la sécurité du public et des travailleurs.

Je terminerai en disant quelques mots au sujet de l'étude que le comité entreprend.

Je vous remercie encore du temps que vous consacrerez à cette question et du rapport qui en découlera. On ne saurait trop rappeler l'importance d'obtenir l'emplacement des infrastructures souterraines avant de procéder à des travaux d'excavation, grands ou modestes. Votre leadership et l'attention que vous accordez à cette question sont utiles, précieux et constituent une source d'inspiration pour ceux d'entre nous qui travaillent sur ce dossier depuis un bon nombre d'années.

Tout appui ou encouragement que le comité pourra offrir pour inciter les autres instances à voir dans la loi de l'Ontario un modèle éventuel serait très utile. À notre avis, l'adoption de mesures législatives, assorties de mesures d'exécution pertinentes, aura un effet considérable sur la réduction des dommages causés par des tiers.

Vous n'ignorez pas que ce dossier concerne surtout les provinces, c'est-à-dire qu'il ne relève pas du gouvernement fédéral. Par contre, chaque année, le gouvernement fédéral entreprend de vastes travaux de construction et, si nous nous adressons à un organisme fédéral examinant cette question, nous voudrions notamment lui demander s'il est possible pour le gouvernement fédéral de faire preuve d'un certain leadership dans les projets auxquels il participe directement, les projets qu'il contrôle, en confirmant qu'il y a, dans toute entente contractuelle avec les entrepreneurs exécutant des travaux pour le gouvernement fédéral, l'exigence d'obtenir l'emplacement des infrastructures avant d'entreprendre tout projet d'excavation.

Encore une fois, monsieur le président, je vous remercie, vous et le comité, de m'avoir donné l'occasion d'exprimer mon point de vue. Je vais m'arrêter ici. Nous répondrons avec plaisir à toute question que vous voudrez bien nous poser.

Le vice-président : Merci beaucoup à vous deux.

La sénatrice Seidman : Monsieur Tweedie, vous avez comparu devant notre comité précédemment, comme le disait au début le sénateur Mitchell. Lors de votre comparution, vous représentiez à

Gas Association and the Canadian Common Ground Alliance. Are you still chair of the board of directors of the Canadian Common Ground Alliance?

Mr. Tweedie: I'm still on the board of the Canadian Common Ground Alliance. My term expired in November. It's a two-year term. Dave Baspaly from British Columbia has taken over. I am part of the executive as previous chair. I continue my involvement very heavily.

Senator Seidman: At that time, when I asked you about the structure, the mandate and authority of the CCGA, especially in relation to funding and maintenance of the "one call" system, you told the committee you were in the process of approaching other parties, such as the Canadian Federation of Municipalities, to broaden your stakeholder base. Have you made any progress to date on that?

Mr. Tweedie: Yes, we have. We have recently added — the acronym is somewhat wordy — the national damage prevention committee for telecos. I should explain. What we want is a full cross-sector of everything. It's not about gas pipes or wires; it's about facilities and owners and the roadways and everything underground. The CEA has agreed in principle to join us, the Canadian Electricity Association. This organization I mentioned, plus the North American, locaters, the actual people who provide the locates in the field, have agreed to join the board. The telecos, with the telecommunications damage prevention committee, have a committee that specifically looks at that, and they have agreed as well to join the board.

As you heard the previous time I was here, the CCGA is relatively new. We reincorporated and changed some of our governance to do with the not-for-profit act that came into effect at the end of last year. We had to rewrite a number of things. Those are some of the things under way.

We are also actively pursuing a number of other stakeholders. The Canadian Construction Association has expressed interest. We have specifically spoken to them. That will help us to bring in the ground disturbance or excavation community. The idea is to get that broad stakeholder base. As you know, the NEB is already a member. CEPA and CGA are the two seeding, founding sponsors, I will call them, with the NEB. We have been able to bring in a number of other associations.

I will note, too, another change is I referred to the call centres. They are, of course, key to all of this. The call centres have formed a committee called COCCC, Canadian One-Call Centres Committee of Canada, and they now have representation on the board, so we continue to build.

la fois l'Association canadienne du gaz et la Canadian Common Ground Alliance. Êtes-vous encore président du conseil d'administration de la Canadian Common Ground Alliance?

M. Tweedie : Je suis encore membre du conseil d'administration de la Canadian Common Ground Alliance. Mon mandat a expiré en novembre. C'était un mandat de deux ans. Dave Baspaly, de la Colombie-Britannique, a repris le flambeau. J'en fais encore partie à titre de président sortant. Je continue à m'y investir très fortement.

La sénatrice Seidman : À l'époque, lorsque je vous ai posé des questions sur la structure, le mandat et les pouvoirs de la CCGA, particulièrement en ce qui a trait au financement et au maintien du système d'« appel unique », vous avez dit au comité que vous étiez en train de dialoguer avec d'autres parties, par exemple la Fédération canadienne des municipalités, afin d'élargir votre bassin d'intervenants. Avez-vous pu progresser sur ce plan?

M. Tweedie : Oui, nous avons progressé. Nous avons récemment ajouté — le nom est un peu long — un conseil de prévention des dommages pour le secteur des télécommunications. Je dois expliquer que ce que nous voulons, c'est une représentation intersectorielle complète de tous les intervenants. Il ne s'agit pas simplement de câbles ou de canalisations de gaz, mais d'installations et de propriétaires, ainsi que des routes et de tout ce qui est enfoui. L'ACÉ, l'Association canadienne de l'électricité, a accepté en principe de se joindre à nous. En outre, l'organisation dont j'ai parlé plus tôt, en plus des locateurs nord-américains, c'est-à-dire les gens qui travaillent vraiment sur le terrain, a accepté elle aussi de se joindre à nous. Les entreprises de télécommunications ont un comité qui s'occupe expressément de la question et qui a convenu de se joindre à nous également.

Comme je l'ai mentionné lors de ma dernière comparution, la CCGA est un organisme relativement nouveau. Elle s'est reconstituée et a modifié une partie de sa gouvernance pour se conformer à la loi sur les organismes sans but lucratif qui est entrée en vigueur à la fin de l'an dernier. Il nous a fallu récrire certaines dispositions. Ce sont là quelques-unes des activités en cours.

Nous recherchons également l'adhésion d'un certain nombre d'autres intervenants. L'Association canadienne de la construction s'est montrée intéressée. Nous avons discuté avec elle. Cela nous aidera à obtenir la participation des intervenants du secteur de l'excavation et de réunir un vaste bassin d'intervenants. Vous n'ignorez pas que l'ONÉ est déjà membre. L'ACPE et l'ACG sont les deux organismes fondateurs, dirais-je, avec l'ONÉ. Nous avons pu attirer un certain nombre d'autres associations.

J'aimerais également souligner un autre changement dont j'ai fait état, c'est-à-dire les centres d'appels. Ils sont bien sûr l'élément clé de tout cela. Ces centres ont créé un comité qui s'appelle le COCCC, soit le Canadian One-Call Centres of Canada, qui a maintenant son représentant au conseil d'administration. Nous continuons donc à progresser.

We have a plan starting last year into this year and into next year to slowly build the board membership. It frankly will be quite a large board. We may go to caucuses, for instance. All of the pipeline companies may be represented by one organization. We may have CAPP, CEPA and the CGA, and one representative will sit on the board, and with telecos something similar, electricity similar and road builders.

What we have done partially, to do with the not-for-profit act requirements by the end of the year, is redefined and recognized it. Our board was going to be extremely large and the caucuses system would work. It is a long-winded answer, I apologize, but it is a pretty detailed thing we are involved in, and our goal is to continue to add, again with a broad stakeholder base.

Senator Seidman: The broad stakeholder base piece leads me to my next question. You said, quite rightly, that this file largely resides not at the federal level, but that the federal government could take leadership and require in all contractual agreements that contractors doing work for the federal government obtain locates, and I'm now quoting what you just told us. My question would be, could they actually do this, obtain the locates? In other words, is the data available?

Mr. Tweedie: Yes, the data is available, plus each organization that has called for a pre-excavation utility location will also, in one fashion or another, verify it, either by making alternate arrangement agreements or, where required, marking it on site. The data is available, yes.

You raised a good point that I should be clear on. Today we are actually representing the Canadian Gas Association, but I feel it's fair to say that for all utilities, the data is available, yes. They are in a position to provide locations before anyone excavates.

Senator Seidman: You are saying that with a certain degree authority, having now described a very far-reaching, integrated group of stakeholders — electricity, gas and oil. You say, with a certain degree of authority, that the data is available.

Mr. Tweedie: Yes, the data is available, initially generated by field notes at the time of installation and then moved into the various GIS formats in use. Each company probably uses a different commercial product. There are a number of ones that are pretty common, pretty well used, but yes, the data is available.

Nous avons lancé l'an dernier un projet, qui durera jusqu'à l'an prochain, afin de lentement élaborer la composition du conseil d'administration. Je dois reconnaître que ce sera un assez gros conseil. Peut-être créerons-nous des caucus, par exemple. Toutes les sociétés pipelinières pourraient être représentées par un seul organisme. Il y aurait, pour l'ACPP, l'ACPE et l'ACG, un seul représentant qui siègerait au conseil et, dans le cas des entreprises de télécommunications, ce serait la même chose, de même que pour les secteurs de l'électricité et de la construction routière.

Pour respecter les exigences législatives relatives aux organismes sans but lucratif adoptées vers la fin de l'année, nous avons dû repenser le conseil. Puisqu'il serait de très grande ampleur, nous avons déterminé que le système de caucus fonctionnerait. C'est une très longue réponse et je m'en excuse, mais il s'agit d'un dossier qui comporte bien des détails et notre objectif est de continuer à prendre de l'expansion, à créer un vaste bassin d'intervenants.

La sénatrice Seidman : Cet objectif m'amène à poser ma prochaine question. Vous avez dit, assez justement, que ce dossier ne relève pas du gouvernement fédéral, mais qu'il pourrait faire preuve de leadership et exiger, dans toutes les ententes contractuelles, que les entrepreneurs qui effectuent des travaux pour le gouvernement fédéral obtiennent l'emplacement des infrastructures. Je reprends tout simplement vos propos. Ma question serait la suivante : peuvent-ils réellement obtenir l'emplacement des infrastructures? En d'autres termes, dispose-t-on des données requises?

M. Tweedie : Oui, les données sont disponibles, et chaque organisme qui a demandé la localisation des infrastructures des services publics avant l'excavation vérifiera aussi ces données, d'une manière ou d'une autre, soit en concluant d'autres ententes, soit, au besoin, en indiquant les emplacements sur les lieux. Oui, les données sont disponibles.

C'est un point pertinent que vous avez soulevé, et je devrais apporter des précisions. Aujourd'hui, nous représentons l'Association canadienne du gaz, mais j'estime juste de dire que toutes les sociétés de services publics possèdent les données. Elles sont à même de fournir les données sur l'emplacement des infrastructures avant que quiconque exécute des travaux d'excavation.

La sénatrice Seidman : Vous dites cela avec une certaine assurance; vous venez de décrire un groupe très vaste d'intervenants — électricité, gaz et pétrole. Vous affirmez avec une certaine certitude que les données sont disponibles.

M. Tweedie : Oui, elles le sont. Au départ, elles sont produites à partir des notes prises sur le terrain au moment de l'installation et ensuite, elles sont converties dans les divers formats de SIG utilisés. Chaque entreprise utilise probablement un produit commercial différent. Certains sont assez courants, assez largement utilisés. Alors, oui, je peux affirmer que les données sont disponibles.

Senator Seidman: You also note in your presentation to us that the natural gas distribution industry is committed to sharing best practices on third party damage prevention and a host of other safety and operations issues. Are you committed to sharing those best practices, and how would you do that?

Mr. Tweedie: What we are actually doing, and I brought them with me because I thought that might spark some interest, in North America, as you know, the Common Ground Alliance exists, and best dig safe practices have been developed throughout North America. They tend to be somewhat consistent, as they should be, because really there isn't that much difference. If you are going to dig safe, there are certain things you do.

Our industry, the Canadian Gas Association, earlier this year or very late last year, actually has put forward a motion to adopt the Canadian Common Ground Alliance best practices for our industry. We want to then talk to other industries about having them adopt the same thing. It covers a number of things. I don't know if we have time, but I brought the index to give you a sense of what it covers.

The Deputy Chair: If you would leave that with us, that would be great. Could you give us a copy?

Mr. Tweedie: I will. What we are starting to think about is, as you go to the next steps, where you can go now to really start to make progress. That's one of the areas where we think we can make progress. They are not dissimilar to what is in the United States. The specific example I brought is the ORCGA. Bryon Sackville was here Tuesday evening, I believe. We brought theirs as an example. They have been developed with all stakeholders in Ontario. One of the business plan items of the Canadian Common Ground Alliance, the national organization, is to harmonize those best practises across Canada and then have them adopted.

Of course, everyone has to go back to their safety and engineering people, who have all been involved. We would like to see every industry consider adopting these and eventually adopting these specific best practices, which touch on all aspects of safety. I will leave the index and a summary. I have a 10- or 12-page summary of what each index item means.

Senator Frum: We are very early into our hearings on this issue, but what has become apparent very quickly is the value of what it is that you are proposing, the social, safety and economic value of it. I'm having a hard time understanding what the impediments are at the provincial level. It seems so logical and self-evident, so, from an industry point of view, where's the trouble?

La sénatrice Seidman : Vous avez également mentionné dans votre exposé que l'industrie de la distribution du gaz naturel est résolue à partager les pratiques exemplaires concernant la prévention des dommages causés par des tiers et divers autres aspects concernant la sécurité et l'exploitation. Êtes-vous déterminés à partager ces pratiques exemplaires et comment vous y prendrez-vous?

M. Tweedie : J'ai apporté quelques documents, car j'ai pensé que cette question pourrait susciter un certain intérêt. En Amérique du Nord, comme vous le savez, la Common Ground Alliance existe et des pratiques exemplaires d'excavation sécuritaire ont été mises au point partout en Amérique du Nord. Elles sont assez uniformes, comme il faudrait s'y attendre, parce que, finalement, il n'y a pas vraiment beaucoup de différences. Lorsqu'on veut faire des travaux d'excavation en toute sécurité, il faut prendre certaines mesures.

Plus tôt cette année ou vers la toute fin de l'année dernière, l'Association canadienne du gaz a proposé d'adopter les pratiques exemplaires de la Canadian Common Ground Alliance pour notre industrie. La prochaine étape est d'entamer des discussions avec d'autres industries afin qu'elles adoptent les mêmes pratiques. Ces pratiques couvrent un certain nombre d'aspects. Je ne sais pas si nous disposons du temps nécessaire, mais j'ai ici l'index, pour vous donner une idée.

Le vice-président : Ce serait excellent si vous pouviez nous en laisser un exemplaire. Est-ce possible?

M. Tweedie : Oui, je vous en laisserai un exemplaire. En ce qui a trait aux prochaines étapes, nous commençons à nous demander où nous pouvons vraiment faire des progrès. C'est à mon avis l'un des secteurs où nous pouvons avancer. Ces pratiques ne sont pas très différentes de celles en vigueur aux États-Unis. J'ai un exemple précis, celui de l'ORGCA, l'Ontario Regional Common Ground Alliance. Je crois que Bryon Sackville était ici mardi soir. J'ai apporté, à titre d'exemple, les documents de l'organisme qui énoncent les pratiques exemplaires. Elles ont été préparées de concert avec tous les intervenants en Ontario. L'un des objectifs de la Canadian Common Ground Alliance, l'organisation nationale, est d'harmoniser ces pratiques exemplaires dans l'ensemble du Canada et de les faire adopter.

Bien sûr, dans tous les cas, les organismes doivent se tourner vers les spécialistes de la sécurité et du génie, qui ont tous participé à l'élaboration de ces pratiques. Nous aimerions que chaque industrie envisage de les adopter. Elles portent sur tous les aspects de la sécurité. Je vais vous laisser l'index et un résumé. J'ai un résumé de 10 à 12 pages sur la signification de chaque élément de l'index.

La sénatrice Frum : Nous en sommes encore au début de nos audiences sur cette question, mais ce qui est devenu très rapidement apparent, c'est la valeur de ce que vous proposez, sa valeur pour la société, l'économie et la sécurité. Je saisis mal quels sont les obstacles à l'échelon provincial. Cela me semble si logique et évident. Alors, du point de vue de l'industrie, où se situe la difficulté?

Ms. Dunlop: As Mr. Tweedie has mentioned, there are a lot of stakeholders involved, so kind of corralling everyone and getting everyone to kind of come to the same table and work together to help raise the awareness and raise the profile has been, I think, the main job. Everybody has been doing their part but now that everyone has come together I think that that will help.

In the case of Ontario, the two gas utility companies in Ontario worked with the Ontario Regional Common Ground Alliance, and they identified some champions. It's the usual process of getting something on the agenda of government and parliamentarians and officials.

Since Bill 8 has been passed, we've heard that a couple of other jurisdictions are now looking at it and trying to figure out how they could fold it into existing legislation that they have. I think it is generally just getting the stakeholders together to all go with a common voice.

Senator Frum: And that requires government involvement?

Ms. Dunlop: Yes, the actual action does require government involvement to move forward with legislation.

Senator Frum: As a point of clarification on the recommendation you made about the role that the federal government can play — and Senator Seidman asked about this as well — confirming that it is a requirement that all contractual agreements obtain locates, is it not an obligation right now?

Ms. Dunlop: I was just going to say that we don't know. Hence the word "confirm," but I think it would definitely be an opportunity to profile if it is or to confirm that it is a requirement. It is just, again, an opportunity to show leadership that we think would be helpful.

Mr. Tweedie: Frankly, the federal government has a lot of work going on, so we don't know. Perhaps the expression is better laid out as: "If not already in place, would there be consideration of doing that?" It may indeed already be there, partially or fully, but it is a great opportunity to your point about this committee realizing how significant this is and how important it is. There's a certain element of common sense that comes into it. People, after a while, get their heads around it and understand it.

I will try to be careful about this. When you look at it from an all-stakeholders perspective — the Canadian Common Ground Alliance — one of the things we want, of course, is to be able to, as Paula said, now say, when we know this, that the federal government now makes this a part of their contractual process to do any work.

Of course, I don't think it is any secret that we certainly quote the work of this group now and what came out of the previous study and I hope what comes out of this study. So these are the

Mme Dunlop : Comme l'a mentionné M. Tweedie, une multitude d'intervenants sont concernés. Donc, réunir pour ainsi dire tout le monde et obtenir que tous se rassemblent à la même table et travaillent de concert pour parvenir à une plus grande sensibilisation et attirer l'attention sur le sujet, voilà, je crois, quelle a été la tâche principale. Chacun a fait sa part, mais maintenant que tout le monde est rassemblé, je crois que les choses deviendront plus faciles.

Dans le cas de l'Ontario, les deux sociétés de distribution de gaz de la province ont travaillé avec l'Ontario Regional Common Ground Alliance et nommé certains champions. C'est ce qu'il faut faire si on veut qu'une question figure au programme du gouvernement, des parlementaires et des hauts fonctionnaires.

Depuis l'adoption du projet de loi 8, nous avons appris que deux ou trois autres provinces étudient la question et essaient de voir comment elles pourraient intégrer cela dans leur législation actuelle. Je crois que, de façon générale, il s'agit de rassembler les intervenants afin qu'ils parlent tous d'une même voix.

La sénatrice Frum : Et cela exige la participation du gouvernement?

Mme Dunlop : Oui, pour passer aux actes, il faut que le gouvernement adopte des mesures législatives.

La sénatrice Frum : J'aimerais obtenir une précision concernant la recommandation que vous avez formulée à propos du rôle que pourrait jouer le gouvernement fédéral — et la sénatrice Seidman s'est informée également à ce propos —, c'est-à-dire confirmer qu'il y a, dans toute entente contractuelle, l'exigence que l'on obtienne les données sur l'emplacement; n'est-ce pas une obligation actuellement?

Mme Dunlop : J'allais dire que nous ne le savons pas. C'est pour cette raison que nous utilisons le mot « confirmer », mais je pense que ce serait certainement une occasion de l'indiquer, si tel est le cas, ou de confirmer que c'est une exigence. Encore une fois, ce n'est qu'une occasion de faire preuve de leadership, ce qui, à notre avis, serait utile.

M. Tweedie : Pour parler franchement, le gouvernement fédéral a beaucoup de travaux en cours, alors nous ne le savons pas. Peut-être devrions-nous plutôt dire : « Si ce n'est pas déjà le cas, envisagerait-on de le faire? » Il est possible qu'en fait, une telle disposition existe déjà, en partie ou entièrement, mais c'est une très bonne chose que votre comité comprenne à quel point c'est important. C'est une question de bon sens. Après un certain temps, les gens finissent par comprendre.

Je vais essayer de bien peser mes mots. Ce que veulent les intervenants — la Canadian Common Ground Alliance —, c'est pouvoir dire, comme Paula l'a dit, quand nous le saurons, que le gouvernement fédéral intègre cette exigence dans ses ententes contractuelles, quels que soient les travaux à exécuter.

Bien sûr, ce n'est pas un secret, nous citons évidemment le travail de votre groupe et ce qui est ressorti de l'étude précédente et ce qui, je l'espère, résultera de la présente étude. C'est ce que

things that we need to drive it forward. It's almost like a PR campaign. Once we get to people — provincially, it is happening; federally, we're starting to make some progress — there is a light that goes on. At a certain point, there may be some resistance, but, overall, these things help us to make the point.

Senator Wallace: I want to make sure I understand this from a practical point of view — how it works or should work.

You are calling for a one-call or one-contact system. If a property owner was going to have some excavation done on their property, they would contact this number, and I guess, from there, certain things would happen. When I originally heard about this idea, I thought what it involved was that there would be a central repository of all information on underground facilities that could be located on certain property. So, if I were calling about my property, somebody could go online; they would see my property lines and would know exactly what underground infrastructure was on my property.

To take that forward, I thought that, perhaps, this was going to be controlled by provincial governments. At least in New Brunswick, we have centralized mapping of all properties in the province and subdivision plans and those plans, in many cases, which show the location of utilities. I was envisaging a situation where there's a one-call system in a province, where somebody would go online, look at the mapping of the particular property and identify what structures are there. Of course, to get that information on what underground structures are on each property, it would require utilities, and the gas companies as well, to provide that.

That was sort of a long lead-up, but I'm wondering: To start with, is there a central repository of all of this underground structure information that would be in one location for an entire province?

Mr. Tweedie: In Ontario, that is what they're going towards from Bill 8. In terms of the mechanics of the way you were looking at it, the intent would be for someone in a call centre to have access to that information. If you called in at number 12 whatever street, they would say, "Yes, you have these things here," and then make the arrangements for locates to be done.

At this time, the plan isn't to be able to have the person at that address look it up online. The requirement is to call and, as you heard the other night, have it go more towards Click Before You Dig, where you make an automatic appointment and where that system tells you that "Yes, you require locates." It may give you a "clear," for instance. If you are in an area where there is no natural gas, it will say that there is no natural gas but that there is

nous utilisons pour faire avancer les choses. C'est un peu comme une campagne de relations publiques. Une fois que nous avons réuni les gens — à l'échelle provinciale, les choses se mettent en place; à l'échelon fédéral, nous commençons à progresser — il y a de quoi espérer. À un certain stade, il peut y avoir une certaine résistance, mais, globalement, cela nous aide à faire passer le message.

Le sénateur Wallace : Je voudrais être certain de comprendre, d'un point de vue pratique, la façon dont cela fonctionne ou devrait fonctionner.

Vous préconisez un système d'appel unique ou d'une seule personne-ressource. Si un propriétaire veut faire effectuer des travaux d'excavation sur sa propriété, il composerait ce numéro, et je suppose que, à partir de là, certaines choses se produiraient. Au départ, lorsque j'ai entendu parler de cette idée, je croyais que cela supposait l'existence d'un dépôt central où se trouverait la totalité de l'information sur les installations souterraines susceptibles d'être situées sur une certaine propriété. Par exemple, si je téléphone à propos de ma propriété, quelqu'un mènerait une recherche en ligne, verrait les limites de ma propriété et saurait exactement quelles sont les infrastructures souterraines qui s'y trouvent.

En outre, je croyais que ce système serait géré par les gouvernements provinciaux. Au Nouveau-Brunswick, du moins, nous avons centralisé la cartographie de toutes les propriétés de la province et les plans de lotissement et, dans bien des cas, l'emplacement des infrastructures des services publics y est indiqué. J'envisageais un système d'appel unique dans une province, où une personne examinerait en ligne la cartographie de telle ou telle propriété et identifierait les infrastructures qui s'y trouvent. Bien sûr, pour obtenir ces renseignements et savoir quelles sont les infrastructures souterraines sur chaque propriété, il faudrait que les sociétés de services publics, et les sociétés gazières également, fournissent cette information.

C'était peut-être une longue introduction, mais voici la question que je me pose : pour commencer, existe-t-il en un seul endroit pour l'ensemble d'une province un dépôt central comportant la totalité de l'information sur les infrastructures souterraines?

M. Tweedie : En Ontario, c'est ce que vise la province avec le projet de loi 8. En ce qui a trait au fonctionnement, selon ce que vous envisagiez, l'intention serait que quelqu'un, dans un centre d'appel, ait accès à ces renseignements. Vous appelez du numéro 12 de telle ou telle rue, et on vous dirait : « oui, il y a ceci et cela » et la personne prendrait ensuite des dispositions pour que la localisation soit effectuée.

Pour le moment, il n'est pas prévu qu'une personne, à telle adresse, puisse effectuer la recherche en ligne. Il faut téléphoner et, comme vous l'avez entendu l'autre soir, on compte se tourner davantage vers le programme « Cliquez avant de creuser », qui vous permet de prendre rendez-vous automatiquement et de savoir si vous avez besoin d'un service de localisation. Le système pourrait, par exemple, vous dire qu'il n'y a aucun problème. Si

hydro, water and everything else. That's the way the system is designed; it goes to that central point of contact — the One Call or one-contact centre.

Eventually, something where you can look at everything online may come to be, but not at this time.

Senator Wallace: Bringing together all of that information — the location of the underground infrastructure — do you see each province being required to do that?

Because you have a lot of individual players. You have industry. You have got municipalities with utilities, power companies. How is all of that brought together in this one location? What compels them to provide all of that information and bring it to that one location? The province, or is it voluntarily up to industry and municipalities?

Mr. Tweedie: I think we would have preferred that it be voluntary, and, certainly, some industries have done it voluntarily.

You use the word “compel,” in Ontario, I guess that would be the word. That has compelled people, required people, to then pull it all together into GIS systems that someone can look at.

The Canadian Common Ground Alliance, believe that it could be done voluntarily, but, frankly, we're saying that Bill 8 is a great model to work to. Compel, require, that is the direction that we think it could go.

We believe that, over time, we will be able to convince everyone of the logic of this, but time is the issue. We wish to have this in place. It is a public safety issue that we feel very strongly about, and, if provincial legislation and assistance from federal legislation can help, then so be it. That's what will help to compel or require it.

Senator Wallace: Is there a requirement in Ontario or any other province in Canada for providers of underground infrastructure to have some indication, on the surface, that their infrastructure exists?

For example, in my home, I want to go out and do what I would consider to be very minor digging, turn my garden or do whatever, and I have no idea where the power line is. I have no idea, and I wouldn't think, probably, of calling a One Call number.

vous vivez dans une région où il n'y a pas de distribution de gaz naturel, le système vous précisera qu'il n'y a pas de gaz naturel, mais qu'il y a des réseaux d'hydroélectricité et d'adduction d'eau et tous les autres services. C'est de cette façon que le système est conçu; tout est acheminé à un point de contact central, le centre d'appel unique ou de contact unique.

Tôt ou tard, il y aura peut-être un service en ligne où vous pourrez faire toutes ces recherches, mais ce n'est pas le cas actuellement.

Le sénateur Wallace : À votre avis, est-ce que chaque province sera obligée de réunir tous ces renseignements sur l'emplacement des infrastructures souterraines?

Il faut penser qu'il y a un grand nombre d'intervenants. Il y a l'industrie, les municipalités, qui fournissent des services publics, les compagnies d'électricité. Comment réunir toute l'information en un même endroit? Qu'est-ce qui les oblige à fournir tous ces renseignements et à les rassembler en un seul endroit? Est-ce la province qui les oblige à le faire ou est-ce facultatif pour l'industrie et les municipalités?

M. Tweedie : À mon avis, nous aurions préféré que ce soit facultatif. Bien sûr, certaines industries l'ont fait volontairement.

Vous utilisez le mot « obliger », dans le cas de l'Ontario, et je pense que c'est bien le terme approprié. La province a obligé les gens, leur a imposé une exigence et ensuite, elle a réuni toute l'information dans un SIG qui permet de trouver les renseignements.

La Canadian Common Ground Alliance croit qu'il serait possible de le faire de manière volontaire, mais, franchement, nous pensons que le projet de loi 8 est un excellent modèle. Obliger, contraindre... nous pensons qu'il pourrait s'agir de la voie à suivre.

Nous croyons que nous parviendrons, avec le temps, à convaincre tout le monde qu'il s'agit de la solution logique, mais le temps presse. Nous voulons que ces mesures soient mises en place. Il s'agit d'une question de sécurité publique qui nous tient à cœur, et si des lois provinciales ou un coup de main au chapitre des lois fédérales peuvent aider la situation, alors qu'il en soit ainsi. Voilà ce qui ferait en sorte qu'on serait obligé ou contraint de fournir cette information.

La sénateur Wallace : Les fournisseurs d'infrastructures souterraines en Ontario ou dans toute autre province canadienne ont-ils l'obligation de signaler d'une façon quelconque, à la surface, la présence de leurs infrastructures?

Par exemple, chez moi, si je veux faire des travaux à l'extérieur de la maison pour lesquels il faut que je creuse un peu, si je décide de labourer mon jardin ou je ne sais quoi, je n'ai aucune idée où se trouve la ligne de transport de l'électricité. Je n'ai aucune idée et il ne me viendrait probablement pas à l'esprit de téléphoner à un centre d'appel unique.

Is there a requirement for any of these underground infrastructure providers to also provide something on the surface, a stake or something that would trigger in the property owner's mind, "Gee, I had better call and find out how deep that is and exactly what is there"?

Mr. Tweedie: On a permanent basis, no.

Senator Wallace: Should there be?

Mr. Tweedie: I don't believe there should be. You mentioned you don't know what's on your property. To me, that's the point of the call centre. That's what they should be doing.

I mentioned the branding campaign. I would be the first to admit that bill inserts from utility companies are not high on people's reading lists, but there is something there. There are pretty heavy-duty campaigns. What you will see our industries, all of them, doing via our members directly and the CGA members is very strong campaigns to get that word out, to make people aware that no one particular individual really does know what's on their property. You can make logical assumptions. You have hydro, cable, a phone line, and you have a gas line and you have water and sewer. Well, they're there somewhere. In some cases, they're behind the houses. In many cases, it is a split between them. Some utilities run down the backs. A lot of hydro does.

The expectation that someone should know that is probably not realistic. I believe there's an expectation on industry, via partnerships under call centres, to make it clear to people that you can get that information easily. We will have a marketing campaign around that, saturation certainly at specific times of the year, and we will tell you what you need in order to do this.

Senator Wallace: There is a centralized location. It is able to identify what underground infrastructure is on my property. The question becomes: Exactly where is it? Is it here, or is it there? How is that going to be identified on my property? If I have utilities, power lines, gas lines, all running on my property, and that's been identified by this central call location, exactly where is it? Does that mean each of those providers of underground infrastructure have to come to my property and show the excavator exactly where it is?

Mr. Tweedie: Yes.

Senator Wallace: Each of them?

Mr. Tweedie: Yes, or make an alternate locate arrangement. In some cases, mapping will be provided. When we are doing all of these things, public safety is the priority, of course, but we're aware of the need for efficiency too. A number of organizations

Est-ce que les fournisseurs d'infrastructures souterraines sont tenus de placer une marque à la surface, un piquet ou quelque chose, qui ferait en sorte que le propriétaire de la maison se dirait : « Oh, j'ai intérêt à téléphoner et à me renseigner sur ce qui est enfoui ici et sur la profondeur »?

M. Tweedie : De façon permanente, non.

Le sénateur Wallace : Devraient-ils avoir une telle obligation?

M. Tweedie : Je ne pense pas. Vous avez indiqué que vous ne savez pas ce qui se trouve sous votre terrain. Selon moi, c'est la raison d'être du centre d'appel. C'est le travail qu'il doit accomplir.

J'ai parlé de la campagne de sensibilisation. Je serais le premier à reconnaître que les encarts ajoutés aux factures des services publics ne figurent pas parmi les lectures préférées des gens, mais ces encarts ne sont pas inutiles. Il y a des campagnes qui sont plutôt vigoureuses. Vous allez voir nos industries, toutes nos industries, mener de très solides campagnes, par l'entremise de nos membres et des membres de l'ACG, pour diffuser ce message, pour sensibiliser les gens au fait qu'une personne ne sait pas nécessairement ce qui se trouve sous son terrain. Vous pouvez faire des hypothèses logiques. Vous avez la ligne électrique, la ligne du câble et la ligne téléphonique; vous avez la conduite de gaz et vous avez le raccordement au réseau d'adduction d'eau et d'égout. Eh bien, tous ces raccordements se trouvent quelque part. Dans certains cas, ils sont à l'arrière de la maison. Dans de nombreux cas, une partie est à l'avant, l'autre à l'arrière. Certains services publics passent à l'arrière des maisons. Souvent, les raccordements électriques sont à l'arrière.

Il n'est sans doute pas réaliste de s'attendre à ce qu'une personne le sache. Je crois qu'on s'attend à ce que l'industrie, au moyen de partenariats visant la création de centres d'appel unique, avise les gens qu'il est facile d'obtenir cette information. Nous allons mener une campagne de sensibilisation sur ce thème, en assurant une saturation à des moments précis de l'année, et nous dirons aux gens comment faire pour se renseigner.

Le sénateur Wallace : Il y a un service central. Il est en mesure de m'indiquer les infrastructures qui passent sous mon terrain. La question devient la suivante : elles passent où exactement? Elles passent ici ou là? Comment je fais pour les repérer sur mon terrain? S'il y a des raccordements aux services publics, des lignes électriques et des conduites de gaz qui passent sous mon terrain et qui m'ont été signalés par le centre d'appel unique, ils se trouvent où exactement? Est-ce que cela veut dire que chacun de ces fournisseurs d'infrastructures souterraines doit venir chez moi et indiquer au conducteur de l'excavatrice exactement où sont les raccordements?

M. Tweedie : Oui.

Le sénateur Wallace : Chacun d'entre eux?

M. Tweedie : Oui, ou encore ils peuvent prendre d'autres dispositions pour localiser les infrastructures. Dans certains cas, ils vont fournir des plans. Quand nous prenons toutes ces mesures, la sécurité publique est évidemment la priorité, mais

— and I will refer to it more as industries, I guess — are also looking at having locators who can locate a number of utilities, so if you can have the calls all come to one place, then you can have someone come who has all the records.

Being a locator is a very specific profession. You basically have to locate it. It is done by signal induction. Even with plastic pipe, which won't carry a signal, there's a tracer wire around it, so you are really locating the tracer wire around it. There is no reason that those individuals can't locate all of the utilities. That would be going to end state where I think the industry should go.

The idea is, yes, in the sake of let's be honest, too, homeowner and public safety and worker safety, all of them do have to be identified in some fashion.

Senator Massicotte: I am just trying to deal with the practicality of the issue, also along the same question. I'm not an expert in the field so my questions may look naive but, from a residential sense, natural gas is a specific exception. Like all energy infrastructure, it is very professional and it is dangerous to fool around with that. I am convinced you have a right to know what you are doing. Many connections from a residential sense, including water and so on, are done by the local backhoe operator, your neighbour or the fellow in the community who probably dug your basement when you were building. He's going to probably put in your water and sewer systems, not the electrical.

From what I understood, a major problem is that a lot of the knowledge of where it is located is not being stored. He will come on site. He will look at the plans from some structural engineer, civil engineer, but amend it because they hit a rock, or he found another pipe. He's not doing as-built drawings. It is based upon original drawings that have been deposited with the city hall for building permit purposes. How do you get that information there? How do you get current to know where everything is as opposed to where everything is supposed to be?

Mr. Tweedie: I will talk about different industries differently, to be fair. In the case of gas, electricity, certainly the telecoms, if something from what was planned is changed, that is supposed to be recorded on the as-built for that plant. Then, for instance, an electricity utility would then have someone physically go and locate it. He can actually follow it. For water and sewer mains, I will be honest that I'm a little less familiar with them.

nous savons aussi qu'il est important d'être efficaces. Un certain nombre d'organisations — je les désignerai sous le nom d'industries, j'imagine — envisagent de faire appel à des localisateurs qui sont en mesure de repérer plusieurs types de raccordements aux services publics; ainsi, si on parvient à diriger tous les appels vers un seul centre, alors on pourrait faire appel à quelqu'un qui dispose de tous les dossiers.

Le métier de localisateur est très spécifique. Essentiellement, il faut localiser l'infrastructure. Cela se fait par induction de signal. Même s'il s'agit d'une conduite en plastique, qui ne transmet pas de signal, il y a un fil de repérage qui l'accompagne, si bien que c'est le fil de repérage qui est localisé. Il n'y a pas de raison pour que ces personnes ne puissent pas localiser tous les raccordements aux services publics. Voilà le résultat final que l'industrie, à mon avis, devrait viser.

L'idée c'est que — oui, soyons honnêtes, au nom de la sécurité des propriétaires, du public et des travailleurs — tous ces raccordements doivent être repérés d'une manière ou d'une autre.

Le sénateur Massicotte : Je m'intéresse au côté pratique de la question, dans la même veine. Je ne suis pas un expert dans le domaine, alors mes questions vous sembleront peut-être naïves, mais en ce qui a trait aux propriétés résidentielles, le gaz naturel est dans une catégorie à part. Comme toutes les autres infrastructures énergétiques, celles utilisées pour le gaz naturel exigent des compétences professionnelles, car elles comportent des dangers. Je suis convaincu que les gens ont le droit d'être bien renseignés. De nombreux raccordements résidentiels, comme l'eau et ainsi de suite, sont effectués par le conducteur de pelle rétrocaveuse, le voisin ou le gars du coin qui a creusé le sous-sol au moment de la construction de la maison. C'est probablement le gars qui a branché les systèmes d'adduction d'eau et d'égout, mais pas l'électricité.

D'après ce que j'ai compris, un problème important est qu'on n'enregistre pas l'information sur l'emplacement de ces infrastructures. Le gars vient sur le site. Il consulte le plan de l'ingénieur des structures ou de l'ingénieur civil, mais il le modifie parce qu'il y a une masse rocheuse ou un autre tuyau sur le tracé prévu. Il ne prépare pas de plan conforme à l'exécution. On dispose des plans originaux soumis à l'administration municipale pour obtenir le permis de construction. Comment fait-on pour enregistrer cette information-là? Comment fait-on pour avoir de l'information à jour, qui nous indique où les constructeurs ont placé les infrastructures par opposition à où ils étaient censés les mettre?

M. Tweedie : Je vais établir des distinctions entre les différentes industries, par souci de justice. Pour ce qui est du gaz, de l'électricité et des télécommunications certainement, s'il y a une modification par rapport à ce qui était prévu, on est censé l'enregistrer sur le plan conforme à l'exécution. Puis, par exemple, la compagnie d'électricité enverrait un employé chargé de se rendre sur place et de localiser le raccordement. Il peut en établir le tracé. En ce qui concerne les conduites principales d'eau et d'égout, je dois vous dire honnêtement que je suis moins au courant des démarches.

One thing I will point out, and I will hand it out, is that all of this to a great extent is a work-in-progress. One of the things that is included in this, which I will circulate, is the table of contents around best practices. As I said, these are pretty North American in nature, not just Canadian or from Ontario or from Alberta. We try to deal with all of that. You referred to who locates it. One of the things in here is locating and marking best practices. We're trying to deal with all of the issues. It is not as simple as that. Certainly the utilities that I'm familiar with are very specific and very professional. I don't know specifically about water. I would have assumed that they would have had someone doing it. What we're trying to do as part of this public safety initiative, the Canadian Common Ground Alliance initiative, is to try and cover it all.

I know you don't want to get into this now, but the first thing in this is the planning and design best practices, so start thinking about it when you're designing the underground stuff. Then it is the "one call" centre best practices and locating and marking best practices, then the excavation best practices. It is not just about getting the locates. I realize you are talking specifically about "one call" systems and locates. We actually have a higher level thought on it called Dig Safe, which is something that we're going to start as part of our branding exercise, promoting across Canada. It is the entire cross-section of the things that you would be doing, that is, now you have your locates, so how do you dig that up? The question was asked earlier about the locate. There is a requirement to dig by hand within so many feet, meaning that's an extra safety consideration. If you are using a backhoe and you are exposing a water service or gas or electricity service when it's been located here, you are in some cases looking at a three- to five-foot strip. There is a requirement to dig by hand within a certain distance on either side, again to add more safety to it. That's not specific to a locate, but it is part of the safety aspects of everything that we are trying to accomplish here.

Senator Massicotte: On the natural gas, I buy into it, but for a water and sewer system, electrical, I'm not so sure. It is often done with the same people, even telephone, done by the local operator. He does not, from my understanding, file as-built plans with the city. He's got his permit. That would mean that I suspect 50 per cent of all homes have underground that they're not aware of. They know it exists, and they know when they come on site. It's happened to all of us. They come on site and they know

Je tiens à signaler — et je vais vous en remettre une copie — que tout cela est, dans une large mesure, un ouvrage inachevé. Un des éléments de notre document, que je vais distribuer, est la table des matières de notre guide des pratiques exemplaires. Comme je l'ai indiqué tantôt, il s'agit de pratiques nord-américaines, pas seulement canadiennes ou ontariennes ou albertaines. Nous tentons d'aborder toutes ces questions. Vous avez parlé de la personne chargée de localiser les infrastructures. Dans notre guide, nous abordons notamment les pratiques exemplaires en matière de localisation et de marquage. Nous essayons d'aborder toutes ces questions. La tâche n'est pas simple. Il ne fait aucun doute que les services publics que je connais bien ont des pratiques très précises et très professionnelles. Je ne suis pas au courant des pratiques spécifiques pour le système d'adduction d'eau. Je présume qu'il y a du personnel responsable de la localisation. Ce que nous faisons dans le cadre de cette initiative de sécurité publique, l'initiative de la Canadian Common Ground Alliance, c'est de tenter de couvrir toutes ces questions.

Je sais que vous ne voulez pas vous pencher sur cette question pour l'instant, mais la première étape est la planification et l'élaboration des pratiques exemplaires, alors il faut commencer à y réfléchir au moment où on conçoit l'équipement souterrain. Ensuite, il y a les meilleures pratiques du centre d'appel unique, et les pratiques exemplaires en matière de localisation et de marquage, et enfin les pratiques exemplaires au chapitre de l'excavation. Il ne s'agit pas seulement d'obtenir les emplacements des infrastructures. Je suis conscient que votre étude porte spécifiquement sur les systèmes d'appel unique et la localisation. Nous voyons les choses d'un point de vue plus global, car nous parlons de « creuser en toute sécurité ». C'est ce que nous allons promouvoir à l'échelle du Canada dans le cadre de notre initiative de sensibilisation. Il s'agit de l'éventail complet des mesures à prendre. Autrement dit, maintenant que vous avez localisé les infrastructures, comment allez-vous procéder pour creuser? Vous avez posé une question tout à l'heure au sujet de la localisation. Une fois rendu à une distance d'un certain nombre de pieds, il est obligatoire de creuser à la main — il s'agit d'une mesure de précaution additionnelle. Si vous utilisez une pelle rétrocaveuse pour dégager un raccordement au réseau d'adduction d'eau, une conduite de gaz ou une ligne électrique après sa localisation, dans certains cas vous êtes à une distance de trois à cinq pieds de son emplacement véritable. Il est obligatoire de creuser à la main à l'intérieur d'une certaine distance de chaque côté, encore une fois par mesure de précaution additionnelle. Il ne s'agit pas d'une exigence propre à la localisation d'une infrastructure, mais cela fait partie de l'ensemble des mesures de sécurité que nous voulons mettre en place.

Le sénateur Massicotte : Pour ce qui est du gaz naturel, je suis d'accord, mais en ce qui a trait à l'électricité et aux réseaux d'adduction d'eau et d'égout, je ne suis pas certain. Il arrive souvent que ces raccordements soient faits par les mêmes gens, même la ligne téléphonique, qu'ils soient faits par un entrepreneur local. D'après ce que je sais, il ne soumet pas de plans conformes à l'exécution à la municipalité. Il a son permis. Ainsi, je soupçonne que 50 p. 100 des gens ne savent pas où passent les infrastructures

there's a water main some place, a water connection. They look on the street, and they think they know where the pipe is going, but they're not sure. That would mean that, under this scenario, if we imposed this type of regimen, 50 per cent of the homes have to employ this locator you call, this expert who can locate the pipes and maybe complete the plans. Therefore, there's a major job of getting knowledge of exactly where all the pipes are. Is that expensive? Who would pay for that cost if 50 per cent of the households in Canada must employ this expert, which will certainly take several hours by the time he files the plans? I suspect it is quite expensive per hour. Am I correct in saying that?

Mr. Tweedie: Sorry, I will interrupt for a second. A different person would install it normally than the person who then comes back and locates it.

Senator Massicotte: This locator, how much would he cost to provide as-built plans for the homes that don't have current knowledge of their undergrounds?

Mr. Tweedie: I wouldn't know that offhand, what it would cost to go back and create as-built plans. Again, I speak more from what I would call the shallow utilities, electricity and gas. We do have as-builts. There are as-builts. I'm certainly familiar with water to a certain degree in that they will still come and locate it. They are now considered a deeper utility, with the sewer as well. They may not have it with a central registry, but somewhere within their planning systems they do have a record of what they installed.

To your point about is it possible that something occurred on site that caused them to change their installation plan? Yes, that is possible. I couldn't say it isn't, and I don't know exactly how they would handle that.

Senator Massicotte: When you say "they," who is they? Is it the contractor, the homeowner, the city?

Mr. Tweedie: The owner of the water, the municipality. In the case of Ottawa, it is the City of Ottawa. I would assume most waterworks and sewer works are owned by the municipalities. They have records of what they have in the ground.

Senator Massicotte: Including on residential property?

souterraines de leur résidence. Ils savent que ces infrastructures existent; ils le savent quand ils se rendent sur leur terrain. Nous avons tous vécu cette expérience. Ils se rendent sur leur terrain et ils savent qu'il y a une conduite principale d'eau quelque part, un raccordement au système d'adduction d'eau. Ils regardent en direction de la rue et ils pensent savoir où se dirige la conduite, mais ils ne sont pas sûrs. Ainsi, dans cette hypothèse, si nous imposons ce type de régime, 50 p. 100 des propriétaires devront embaucher ce localisateur à qui il faut téléphoner, cet expert qui peut localiser les conduites et peut-être parachever les plans. Par conséquent, il y a un travail important à accomplir pour savoir exactement où se trouvent toutes les conduites. Est-ce que ça coûte cher? Qui devra défrayer ces coûts si 50 p. 100 des ménages au Canada sont tenus de faire appel à cet expert, à qui il faudra sans doute plusieurs heures de travail pour soumettre les plans? J'imagine que son taux horaire sera très élevé. Est-ce que j'ai raison?

M. Tweedie : Permettez-moi de vous interrompre un instant. Habituellement, la personne qui installe les infrastructures n'est pas celle qui revient par la suite pour les localiser.

La sénateur Massicotte : Ce localisateur, combien demanderait-il pour fournir des plans conformes à l'exécution aux ménages qui ne savent pas exactement où se trouvent leurs infrastructures souterraines?

M. Tweedie : Je ne sais pas spontanément combien il en coûterait pour retourner sur place et établir un plan conforme à l'exécution. Encore une fois, je connais mieux la situation pour ce qui est des services publics dont les infrastructures sont moins profondes, soit l'électricité et le gaz. Nous préparons en fait des plans conformes à l'exécution. Il existe des plans conformes à l'exécution. Je suis au fait des pratiques des services d'eau dans une certaine mesure, c'est-à-dire qu'un employé viendra pour localiser les conduites. Ils font maintenant partie des services publics dont les infrastructures sont plus profondes, tout comme le réseau d'égout. L'information n'est peut-être pas consignée dans un registre central, mais les services d'eau conservent quelque part dans leurs systèmes de planification un dossier sur les conduites installées.

En réponse à votre question de savoir si, à cause d'une situation imprévue sur le terrain, on est obligé de modifier le plan d'installation : oui, c'est possible. Je ne pourrais pas affirmer le contraire, mais je ne sais pas exactement ce qu'on ferait dans une telle situation.

Le sénateur Massicotte : Quand vous dites « on », de qui parlez-vous? De l'entrepreneur, du propriétaire, de l'administration municipale?

M. Tweedie : Du propriétaire des services d'eau, de la municipalité. Par exemple, à Ottawa, c'est la Ville d'Ottawa. Je présume que la plupart des réseaux d'adduction d'eau et d'égout appartiennent aux municipalités. Elles tiennent des dossiers sur leurs infrastructures souterraines.

Le sénateur Massicotte : Y compris celles sous les propriétés résidentielles?

Mr. Tweedie: They have what should have been installed on the original plans. I have worked with them in planning the subdivisions, so I have seen them.

There is a plan of where each thing goes in when a builder builds a subdivision, and I believe that's a requirement to get all of his permits to build the subdivision. So there is a plan of what should have gone in. I would hope that their as-laid are being updated if there is a major change. In the vast majority of cases, of course, there is no change. They go exactly where they're shown to go.

There is a pretty specific group of people involved at the utility level who plan the infrastructure as it goes in, and there are coordinating committees around that, PUC committees in various municipalities — public utility commission committees.

Senator Massicotte: I'm still involved in residential subdivisions, doing some development. I've done a lot of development in my life, but I'm only 35 years old.

Having said that, the problem I see with the water and sewer — and it's happening today — is that, yes, you have to provide detailed plans and specs to get the approvals from the province or the city, but you don't provide as-built. I was involved in one project where there was a lot of rock. We deviate the mains. We deviate the lines, but we don't tell anybody. So there's a risk that, later on, you'll find that it's not where you thought it was and not where the plans exist.

Ms. Dunlop: The Federation of Canadian Municipalities might have more insight on this than we do.

Mr. Tweedie: Frankly, you could be right. Obviously, you understand the subdivision process and how everything is clearly shown. That's the process I'm familiar with. To what level they keep their as-builts and keep them updated, I will be honest that, on the sewer and water side, as I say, I'm not specifically familiar with it. It is more the shallow utilities that I can speak to.

Senator Massicotte: On the gas side, it is absolutely a must. It is so dangerous otherwise. There's a compelling reason to do so and self-interest to do so.

Mr. Tweedie: Yes.

Senator Sibbeston: I'd like to ask you: What do you foresee in terms of the organization that would have these call centres? Do you foresee call centres employing a lot of people? What are we talking about? If, in Ontario, the legislation is passed now and call

M. Tweedie : Leurs dossiers indiquent ce qui était censé être installé d'après les plans originaux. J'ai travaillé avec ces plans pour planifier les différents éléments de distribution du gaz, alors je les ai vus.

Il y a un plan indiquant l'emplacement de chaque élément lorsqu'un entrepreneur construit sur un lotissement, et je crois qu'il est tenu d'obtenir tous les permis avant de construire. Il y a donc un plan de ce que l'entrepreneur était censé installer. J'espère qu'il met à jour ses plans conformes à l'exécution lorsqu'il y a des modifications importantes. Évidemment, dans la vaste majorité des cas, il n'y a pas de modification. Les infrastructures sont installées exactement où elles devaient l'être.

Il y a un groupe spécifique d'employés au sein des services publics qui trace les plans des infrastructures au fur et à mesure de leur installation et il y a aussi des comités de coordination, des comités de la CSP dans diverses municipalités — des comités de la commission des services publics.

Le sénateur Massicotte : Je suis encore actif dans le développement de lotissements résidentiels. J'ai fait beaucoup de promotion immobilière dans ma vie, même si je n'ai que 35 ans.

Cela étant dit, le problème que je constate avec les réseaux d'adduction d'eau et d'égout — et cela se produit encore aujourd'hui — c'est que, oui, il faut présenter des plans et devis détaillés pour obtenir les autorisations de la province ou de la ville, mais il n'est pas nécessaire de soumettre des plans conformes à l'exécution. J'ai travaillé sur un projet où le sol était très rocheux. Nous avons modifié le tracé des conduites principales. Nous avons modifié le tracé, mais nous n'avons avisé personne. Ainsi, il y a des chances que, plus tard, des gens découvriront que ces conduites ne sont pas là où ils pensaient les trouver ni à l'endroit indiqué par les plans.

Mme Dunlop : La Fédération canadienne des municipalités sera peut-être mieux en mesure de vous éclairer sur cette question.

M. Tweedie : Honnêtement, vous avez peut-être raison. Il est clair que vous comprenez le processus de lotissement et la façon dont tous les éléments sont clairement indiqués. C'est le processus que je connais bien. Je vous avoue honnêtement qu'en ce qui concerne les réseaux d'égout et d'adduction d'eau, je ne suis pas très au courant, comme je l'ai dit, de la mesure dans laquelle les entrepreneurs tracent des plans conformes à l'exécution et les tiennent à jour. Je peux vous renseigner davantage sur les services publics dont les infrastructures sont moins profondes.

Le sénateur Massicotte : En ce qui a trait aux conduites de gaz, c'est absolument nécessaire. Autrement, c'est tellement dangereux. Il y a une raison évidente de le faire et il est dans son propre intérêt de le faire.

M. Tweedie : Oui.

Le sénateur Sibbeston : Voici ma question : d'après vous, quelle serait la taille de ces centres d'appel unique? Pensez-vous qu'ils auraient besoin de nombreux employés? De quel ordre de grandeur parlons-nous? Si, en Ontario, la loi était adoptée

centres are established and fully operational, is it hundreds of people, or are we talking about thousands people who would be involved in these call centres?

Ms. Dunlop: I don't know if we know that, but there is the One Call centre organization that the committee could look at having, and they could talk about the machinations of the actual call centres. They would know who they currently employ and where they would see employment levels going.

In particular, in the Ontario One Call centre's case, certainly, if there's more membership in the call centre, then that would make me assume that there will need to be more people working there.

Mr. Tweedie: Ms. Dunlop mentioned the Canadian One Call centre committee, and they would be an excellent group to talk to. To be frank, that's an evolving situation. I believe you heard, on Tuesday evening, that the role of the Canadian Common Ground Alliance is to enable communication; it doesn't matter how. For the past number of years, it's been Call Before You Dig. That is very slowly but surely evolving into Click Before You Dig, which very much impacts the efficiency of this system, which then impacts the number of people you need. That is really where the market is going. Then, I don't know if they got into it, but the next step, of course, is Tap Before You Dig. We have built branding and marketing around that as well.

It gets even simpler, so you are never actually talking to someone. It may be, within a short number of years, primarily computer generated or done via an app on an online reservation system. We believe our role is to enable all types of communication forever, no matter which way it goes, but that will change the number of people involved as well.

We would encourage the call centres to be represented and to talk about that specifically.

Senator Sibbeston: I'm also interested in knowing: Do you see a role for government in setting up these call centres or in the whole management and operation of these call centres? You're an industry, and, obviously, you're putting some effort and some money and resources into the process. Do you think there's a role for government? Should government begin hiring people to work at these centres?

Ms. Dunlop: I can answer that. I think that, in the One Call centres, the role for government is to ensure that we have mandatory participation in them, meaning that all folks with buried infrastructure are a part of those One Call centres. I guess the call centres, as they exist right now, are non-profit organizations, and we don't think the challenge is necessarily in

maintenant et que les centres étaient mis en place et qu'ils étaient pleinement opérationnels, parlons-nous de centaines de personnes ou de milliers de personnes?

Mme Dunlop : Je ne pense pas être en mesure de répondre à cette question, mais le comité pourrait communiquer avec le comité du centre d'appel unique canadien pour obtenir des renseignements sur le fonctionnement de centres d'appel unique présentement en service. Il saurait combien d'employés travaillent dans les centres et il pourrait vous donner une idée de l'évolution des niveaux de l'emploi.

En particulier, dans le cas du centre Ontario One Call, il ne fait pas de doute que si le nombre d'adhésions au centre augmente, il faudra embaucher davantage de personnel.

M. Tweedie : Mme Dunlop a parlé du comité du centre d'appel unique canadien; ce groupe serait une excellente source de renseignements. Je dois dire honnêtement qu'il s'agit d'une situation qui continue d'évoluer. Je crois qu'on vous a indiqué, mardi soir dernier, que le rôle de la Canadian Common Ground Alliance est de faciliter les communications; le mode de communications importe peu. Depuis quelques années, la consigne est « Appelez avant de creuser ». Elle se transforme lentement, mais sûrement en une autre consigne : « Cliquez avant de creuser », qui a des répercussions importantes sur l'efficacité du système, qui à son tour a des répercussions sur le nombre d'employés dont on a besoin. C'est dans cette direction que le marché est engagé. Et ensuite, je ne sais pas s'ils l'ont abordé, mais la prochaine étape sera, évidemment, les applications téléphoniques. Nous avons aussi élaboré des activités de sensibilisation pour ces projets.

La démarche devient encore plus simple, au point où le client n'a jamais à parler à quiconque. Il se peut que, d'ici quelques années, toute la démarche se fasse par ordinateur ou au moyen d'une application téléphonique liée à un système de réservation en ligne. Nous croyons que notre rôle est de faciliter sans cesse tous les types de communications, peu importe la voie qui sera suivie, mais cela aura un impact sur le nombre de personnes embauchées.

Nous encourageons les centres d'appel unique à discuter de cette question.

Le sénateur Sibbeston : J'aimerais également savoir si vous croyez que l'État a un rôle à jouer dans la mise en place de ces centres d'appel unique ou dans la gestion ou le fonctionnement de ces centres? Vous êtes une industrie et, manifestement, vous consacrez des efforts, de l'argent et des ressources à ce processus. Croyez-vous que l'État ait un rôle à jouer? L'État devrait-il se mettre à embaucher des gens pour travailler dans ces centres?

Mme Dunlop : Je peux répondre à cette question. À mon avis, dans les centres d'appel unique, le rôle de l'État est de veiller à ce que la participation soit obligatoire, c'est-à-dire à ce que toutes les entités ayant des infrastructures souterraines fassent partie des centres d'appel unique. J'imagine que ces centres, dans leur configuration actuelle, sont des organismes sans but lucratif, et

the day-to-day operation of the call centre. It's more in ensuring that the right people are members of the organization.

Senator Patterson: Thank you for being here. Ms. Dunlop, you said your pipelines are buried well below the surface. Could you be more particular, please?

Mr. Tweedie: Do you want me to talk about it?

Ms. Dunlop: I think so because there are best practices around that as well.

Mr. Tweedie: In the case of gas mains and gas services — and they do vary — they are in the two- to three-foot range below the surface. If CEPA comes and talks about the major pipelines across the country, they are deeper. It depends on the utility. Some of the wire-type utilities might be shallower. The key point here is that, as is in our statement, our industry is governed by very stringent standards. In this case — and I can provide more detail on it, of course — it's something called CSA Z662. It's a CSA standard that every jurisdiction in Canada has adopted and what each member company does. There are similar ones for all of the other utilities, as well, by the way. Not the same one; this one is specific to pipelines. There is a requirement for different types of plants to be at a certain depth. It varies by the type of plant and the location.

In some cases where you are not able to be at the depth you wish to be, there is also provision for protection over the plant for that stretch where it would be at a shallower depth.

Senator Patterson: Do you collect statistics on the causes of pipeline incidents or calls to One Call centres?

Mr. Tweedie: We collect statistics on a number of things. For the damages that our industry has, we collect statistics on why that damage happened.

In order to solve a problem, you must understand the root cause, so we do collect stats on damages, as an example, damages to gas plant in Canada. I was reading that yesterday, and it hovers around 51 per cent, the damages being caused by the person not calling at all. About half of all of the damage to gas plants is caused by people not calling at all and simply digging. Others are caused by improper excavation technique when they are on sight. As I mentioned, that's where we bring in the whole dig-safe philosophy. It's more than just calling for locates. You have to do certain things. Not digging by hand is specifically identified. If we say the gas plant is in this metre-wide stretch, you are required to dig by hand within that.

nous ne pensons pas que le défi se situe au niveau de leur gestion quotidienne. Le défi, c'est de s'assurer que les bonnes entités fassent partie de l'organisation.

Le sénateur Patterson : Merci d'être venus nous rencontrer. Madame Dunlop, vous avez dit que vos pipelines sont enfouis en profondeur. Pourriez-vous être plus précise, s'il vous plaît?

M. Tweedie : Veux-tu que je réponde à cette question?

Mme Dunlop : Je pense que oui, parce qu'il y a des pratiques exemplaires dans ce domaine.

M. Tweedie : En ce qui concerne les conduites principales et les conduites de raccordement du gaz — et il y a une certaine variation — elles sont enfouies deux ou trois pieds sous la surface. Si l'Association canadienne des pipelines d'énergie vient vous parler des grands pipelines qui traversent les pays, elle vous dira qu'ils sont plus profonds. Cela varie selon les services publics. Il se peut que les infrastructures des services publics utilisant des fils soient moins profondes. Ce qu'il faut retenir, comme nous l'avons indiqué dans notre déclaration, c'est que notre industrie est régie par des normes très strictes. Dans ce cas — et je peux vous fournir plus de précisions, évidemment — il s'agit de la norme CSA Z662, qui est une norme de la CSA adoptée à l'échelle du Canada et respectée par chacune de nos entreprises membres. En passant, il existe des normes similaires visant tous les autres services publics aussi. Elles ne sont pas identiques; celle-ci s'applique spécifiquement aux pipelines. Il est nécessaire que les différents types d'installations soient enfouis à une certaine profondeur, qui varie selon le type d'installation et l'emplacement.

Dans certains cas où il n'est pas possible d'enfouir l'installation à la profondeur voulue, il y a des dispositions concernant la protection de l'installation sur le tronçon où il est enfoui plus près de la surface.

Le sénateur Patterson : Est-ce que vous recueillez des statistiques sur les causes des incidents liés aux pipelines ou sur les appels aux centres d'appel unique?

M. Tweedie : Nous recueillons des statistiques sur diverses questions. En ce qui concerne les dommages subis par notre industrie, nous recueillons des statistiques sur les raisons de ces dommages.

Pour résoudre un problème, il faut en savoir la cause profonde, alors nous recueillons des statistiques sur les dommages — par exemple, les dommages causés aux installations de gaz au Canada. Je lisais là-dessus hier et j'ai appris que, dans environ 51 p. 100 des cas, la situation est attribuable au fait que la personne n'a pas téléphoné pour localiser les conduites. Environ la moitié des dommages aux installations de gaz découle du fait que les gens n'appellent pas et se mettent tout simplement à creuser. D'autres dommages sont causés par des techniques d'excavation inappropriées. Comme je l'ai signalé, c'est là que nous intervenons avec notre philosophie de « creuser en toute sécurité ». Ce n'est pas seulement une question de téléphoner pour

In some cases people will not, and they will simply go ahead with the mechanical equipment they have on site. We collect stats in order to analyze the issue and to hopefully then resolve it.

Senator Patterson: Could you share that with the committee? I think we are particularly interested in information on external interference.

Mr. Tweedie: Yes, of course.

Senator Ringuette: Mr. Tweedie, you've mentioned quite a few times the importance of bringing all of the stakeholders under your organization. I find that one of the key stakeholders is the trade unions, which are continually responsible for workplace safety. A lot of trade unions also provide training, so that will also be one of the issues in the improper digging techniques you were referring to. In some provinces, you have community colleges that should not necessarily be stakeholders, but should be aware of or receiving your marketing in regard to One Call and digging safely.

Going to my essential question, in regard to members of your organization, are the trade unions part of it and have they been approached?

Mr. Tweedie: At this time they have not been approached. It's an interesting perspective, understanding that the member companies all have trade unions working for them and the gas utilities provide the training to those members. Of course, they are the people digging the holes. Have the trade unions been specifically contacted? No, but it's an interesting thought. Perhaps it's something we should consider.

Certainly, we are aware of community colleges; I believe there is one in this area that offers a course in backhoe operation. That's where we get into the college and the training and education. Those are certainly the types of things that perhaps we should be looking at and I believe we will be looking at.

Senator Ringuette: I think that in order to increase the probability of success, the major stakeholders would be trade unions in regard to the safety and the proper digging technique in what your goal is. Thank you very much.

The Deputy Chair: I have a couple of quick wrap-up questions. I think one of the witnesses on Tuesday mentioned that once you get a locate authorization from an underground infrastructure

obtenir la localisation des infrastructures souterraines. Il y a des règles à suivre. Nous signalons expressément le danger de ne pas creuser à la main. Si nous indiquons que l'installation de gaz se trouve dans cette section d'une largeur d'un mètre, vous devez creuser à la main dans cette section.

Dans certains cas, les gens n'obéissent pas; ils continuent de creuser avec de l'équipement mécanique. Nous recueillons des statistiques pour analyser le problème, dans l'espoir de le régler ensuite.

Le sénateur Patterson : Pourriez-vous les communiquer au comité? Les renseignements sur l'ingérence extérieure nous intéressent particulièrement.

M. Tweedie : Oui, évidemment.

La sénatrice Ringuette : Monsieur Tweedie, vous avez signalé à plusieurs reprises l'importance de rassembler tous les intervenants au sein de votre organisation. À mon avis, les syndicats, qui ont des responsabilités en matière de sécurité au travail, font partie des principaux intervenants. De nombreux syndicats offrent aussi de la formation — et l'adéquation de la formation est une des questions soulevées par les techniques d'excavation inappropriées dont vous avez parlé tout à l'heure. Dans certaines provinces, il y a des collèges communautaires qui ne sont pas nécessairement des intervenants, mais à qui il faudrait transmettre vos documents de sensibilisation sur le système d'appel unique et les pratiques d'excavation sécuritaires.

Voici ma question : au sujet des membres de votre organisation, les syndicats en font-ils partie ou êtes-vous entrés en contact avec eux?

M. Tweedie : Pour le moment, nous ne sommes pas entrés en contact avec eux. C'est un point de vue intéressant, compte tenu que toutes les entreprises membres ont des employés syndiqués et que les services de gaz offrent une formation à ces membres. Évidemment, ces employés syndiqués sont ceux qui creusent les trous. Avons-nous communiqué directement avec les syndicats? Non, mais il s'agit d'une idée intéressante. Il faudrait peut-être envisager de le faire.

Nous sommes au fait du rôle des collèges communautaires; je crois qu'il y en a un dans cette région qui offre un cours sur la conduite de pelle rétrocaveuse. C'est à ce niveau-là que notre initiative peut être intégrée dans la formation et l'enseignement collégiaux. Il s'agit certainement des genres de choses que nous devrions peut-être examiner et je crois que nous allons les examiner.

La sénatrice Ringuette : Je crois que si vous voulez améliorer vos chances de réussite, les syndicats sont des intervenants importants au chapitre de la sécurité et de l'adoption de techniques d'excavation appropriées. Je vous remercie.

Le vice-président : J'aimerais poser quelques brèves questions pour conclure. Selon un des témoins ayant comparu mardi dernier, une fois qu'on obtient un permis de localisation du

owner that it's only good for a certain period of time, suggesting that sometimes this underground infrastructure shifts. Is that why, or the potential that it might shift?

Mr. Tweedie: No. We're kind of a society that always seems to be building something. It's more a concern that something may have changed. In the vast majority of cases, it's very unlikely, but the fact is that plant does get replaced, other things get installed, things get removed. It's more to do with changes to the infrastructure itself initiated by the owner.

For instance, for any one of the city streets here, there is some major construction going on and the locates are only good for a certain period of time. Some of that has to do with the fact that those utilities have to be moved to accommodate that construction. In the majority of cases it will not change. One of the best practice issues is what the length of that location ticket should be across the country, but it's a safety thing, just in case something has changed.

The Deputy Chair: With the velocity of technology development these days, could you foresee a time when even a homeowner could buy something — I could buy a stud finder and find where my studs are before I renovate my basement — and you get to a point where the technology is so sophisticated that anyone could have it, every backhoe operator could have it or will it always require some level of sophistication that the layperson would not have?

Mr. Tweedie: I think inevitably yes, that will be available, because everything eventually seems to become available. I'm struggling to remember, but I think someone actually has something now. It's an app for iPad. It isn't actually what's in the ground, it's what the GIS systems have, so they are able to look at an area, focus it down and based on the records submitted, you can see what should be there. It's not actually physically locating it on site.

To the second part of your question, this is a public safety issue. The industry would have to be 100 per cent convinced. I understand nothing is 100 per cent safe. Industry would have to be very convinced — and I imagine government would be, too — to allow that to go forward without a whole lot of validation and verification of the accuracy and safety of it. As I said, I think somebody has something like that now and the name of it escapes

propriétaire d'une infrastructure souterraine, ce permis n'est valide que pour une certaine période, ce qui laisse entendre que parfois cette infrastructure souterraine peut se déplacer. Est-ce la raison ou est-ce à cause de la possibilité que l'infrastructure peut se déplacer?

M. Tweedie : Non. Nous vivons dans une société où il semble toujours y avoir des projets de construction. Cela découle de la crainte que des modifications aient été apportées depuis. Dans la vaste majorité des cas, c'est très peu probable, mais le fait est qu'il arrive que des installations soient remplacées, qu'on y greffe de nouveaux éléments et qu'on en enlève d'autres. Cela a davantage à voir avec les changements apportés à l'infrastructure elle-même à l'initiative du propriétaire.

Par exemple, ici, dans certaines rues de la ville, il y a d'importants projets de construction et les plans de localisation ne seront valides que pour un certain temps. Cela est en partie attribuable au fait qu'il faudra déplacer certaines conduites pour permettre la construction. Dans la majorité des cas, l'emplacement des infrastructures ne changera pas. Une des questions soulevées en ce qui concerne les pratiques exemplaires est la suivante : quelle devrait être la durée de validité d'un permis de localisation à l'échelle du pays? Toutefois, il s'agit d'une question de sécurité, juste au cas où des modifications auraient été apportées.

Le vice-président : Le progrès technologique étant si rapide de nos jours, pensez-vous que dans le futur un propriétaire pourra se procurer un appareil — aujourd'hui, je peux m'acheter un détecteur de montants et repérer mes montants avant de rénover mon sous-sol — et qu'un jour on atteindra le point où la technologie sera tellement avancée que tout le monde pourra l'acquérir, tous les conducteurs de pelle rétrocaveuse pourront l'avoir, ou encore faudra-t-il toujours avoir un certain niveau d'expertise que le profane ne possède pas?

M. Tweedie : Je pense que c'est inévitable, qu'un tel appareil sera disponible, parce qu'il semble que tout devient disponible en fin de compte. Je n'arrive pas à me souvenir du nom, mais je pense qu'il y a un produit en vente en ce moment. Il s'agit d'une application pour le iPad. Elle ne vous donne pas le plan de ce qui est en fait enfoui sous la terre, elle vous transmet les plans contenus dans les SIG; ainsi, ces systèmes peuvent repérer un secteur, cibler un emplacement précis et, sur la base des dossiers soumis, vous verrez ce qui est censé être enfoui là. L'application ne permet pas de localiser physiquement les infrastructures souterraines du site.

Quant à la deuxième partie de votre question, il s'agit d'une question de sécurité publique. Il faudrait que l'industrie soit convaincue à 100 p. 100. Je comprends que rien n'est sûr à 100 p. 100. Il faudrait que l'industrie soit fortement convaincue — et j'imagine que ce serait la même chose pour l'État — avant d'autoriser l'utilisation d'un tel appareil. Elle devra d'abord vérifier et valider de façon exhaustive son exactitude et sa sécurité.

me, perhaps I can provide it. It's in the display stages as most things are when things start.

The Deputy Chair: Thank you very much. I will say that's the end of this part of the meeting. I want to thank Ms. Dunlop and Mr. Tweedie very much for your participation and excellent testimony.

I will suspend for a moment and ask the committee to stay in place because we have to discuss terms of reference for our next study.

(The committee continued in camera.)

Comme je l'ai signalé, je pense qu'il y a un produit de ce genre en vente présentement, mais son nom m'échappe, je pourrais peut-être vous le communiquer plus tard. Il est en démonstration pour l'instant, comme c'est souvent le cas quand on lance un produit.

Le vice-président : Merci beaucoup. Cela met fin à la première partie de la séance. Madame Dunlop et monsieur Tweedie, je vous remercie beaucoup pour votre participation et votre excellent témoignage.

Je suspends brièvement la séance et je demande aux membres du comité de rester en place, car nous devons discuter du mandat pour notre prochaine étude.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Tuesday, February 25, 2014

Canadian Common Ground Alliance:

Michael Sullivan, Executive Director.

Ontario Regional Common Ground Alliance:

Bryon Sackville, President and Chief Executive Officer.

Legislative Assembly of Ontario:

Robert Bailey, M.P.P., Sarnia—Lambton.

Thursday, February 27, 2014

Canadian Gas Association:

Paula Dunlop, Director, Public Affairs and Strategy;

Jim Tweedie, Director, Operations, Safety and Integrity Management.

TÉMOINS

Le mardi 25 février 2014

Canadian Common Ground Alliance:

Michael Sullivan, directeur exécutif.

Ontario Regional Common Ground Alliance:

Bryon Sackville, président-directeur général.

Assemblée législative de l'Ontario:

Robert Bailey, député provincial, Sarnia—Lambton.

Le jeudi 27 février 2014

Association canadienne du gaz:

Paula Dunlop, directrice, Affaires publiques et stratégie;

Jim Tweedie, directeur, Exploitation, sécurité et intégrité.